



LA TERRE

Vol. 70, n° 45
Longueuil

Un cahier - 40 pages
semaine du 23 au 29 décembre 1999

DE CHEZ NOUS

Port payé à Montréal
Enregistrement No 07665 - Contrat No 534277

NK vous offre
ses meilleurs voeux
pour la saison
des fêtes.



Nouvelles forces pour
l'amélioration des semences

Prochaine édition

En raison du congé des
Fêtes, la TCN ne sera pas
publiée le 30 décembre.

Édition Spéciale

LA TERRE PLUS

À surveiller : parution
le 6 janvier 2000.



Joyeux Noël et Bonne Année à tous !



CARTE DE FRANÇOIS GUILBAULT

Concours de contes et de cartes de Noël en pages 16 et 17

RAPPORT DU PROTECTEUR DU CITOYEN

Le MAPAQ s'en tire plutôt bien

André Belzile

Le secteur agricole du MAPAQ se tire très bien d'affaire dans le dernier rapport annuel du Protecteur du citoyen du Québec : seulement quatre plaintes ont été retenues contre le fonctionnement du ministère. Par contre, le Protecteur, Daniel Jacoby, est très dur

envers certaines grandes réformes entreprises par le gouvernement.

Le Protecteur reproche surtout au MAPAQ son manque de souplesse dans l'application de certains délais. Il a dû intervenir en faveur d'un producteur qui avait envoyé le mauvais compte de taxes scolaires avec sa demande de remboursement de taxes.

Il s'est aperçu de son erreur et a soumis le bon compte. On lui a répondu qu'il s'agissait d'une demande hors délai et donc qu'elle était refusée. Le MAPAQ a cependant changé son fusil d'épaule après l'intervention du personnel du Bureau du Protecteur du citoyen.

VOIR MAPAQ À LA PAGE 2

MAÏS ELITE N18-F7

UNE FORCE DE LA NATURE

« Le N18-F7 Bi-Yield Gard possède des tiges très solides qui ne versent pas même en présence de pyrale. Cet hybride de 2 600 UTM me donne ainsi un rendement accru par rapport à un maïs grain conventionnel. Étant donné qu'il est Liberty Link, c'est simple et facile de le desherber en un seul passage »

FERME JOYAN INC., 10 rang 2, Warwick, Prop. Réjean, Sylvain et Rémi Desrochers. Client : SCA des Bois-Francis

ÉVÉNEMENTS À VENIR

11 janv, journée d'information acéricole organisée par le MAPAQ, (sujets traités: entaillage, emballage et conservation du sirop, fertilisation et amendement, production), au Centre communautaire, **Buckingham** (Inf: Raymond Bernier (819)986-3590)

12 janv, journée d'information acéricole organisée par le MAPAQ, (sujets traités: entaillage, emballage et conservation du sirop, fertilisation et amendement, production), à la cabane à sucre Constantin, **St-Eustache** (Inf: André Boucher (450)562-8574)

COURS DISPONIBLES

L'ITA de St-Hyacinthe offre des perfectionnements aux producteurs agricoles :

1- Comptabilité manuelle de l'entreprise agricole (33 h), les mercredis et jeudis du 12 au 27 janv. 2000.

2- Impacts économiques et financiers d'un transfert de ferme (25 h), les mardis du 1er au 29 février 2000.

3- Sortez gagnant...gagnant d'une négociation (12 h), les 28 et 29 février 2000.

4- Développer son leadership (24 h), les 18-20-25 et 27 janv. 2000.

5- Fabrication artisanale de produits à base de pommes et de petits fruits (56h), du 4 au 19 février 2000.

Inf : Johanne St-Onge 1-888-353-8482 ou 450-778-6504, poste 201

PORTRAIT

À lire en pages
19-20-21-22
le portrait
agroenviron-
nemental des
fermes
québécoises
présenté par
l'UPA.

SOMMAIRE

Éditorial	6
Opinion rurale	7
Upa d'est en ouest	8-9
MAPAQ	12-13
Chroniques	15-18
Lecture	23
Chez nous	24-26
Classées	27-30
Carrières	31
Marché - Productions	36-37

NOUVEAU RÉSEAU D'ENCANS DE BOVINS

La Cour rejette la demande de la Coopérative de la Montérégie

Loïc Hamon

Rien ne s'oppose plus, pour le moment du moins, à l'entrée en vigueur, comme prévu le 1er janvier 2000, de la nouvelle convention de mise en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers qui a été récemment homologuée par la Régie des marchés agricoles.

Le mercredi 15 décembre, le juge G.B. Maughan, de la Cour supérieure de Montréal, a en effet rejeté, sur le banc, la demande de la Coopérative agricole des animaux vivants de la Montérégie de surseoir à la décision de la Régie des marchés agricoles. Le juge a considéré que la Coopérative agricole n'avait pas le droit de porter cette décision en révision judiciaire puisqu'elle n'en faisait pas partie.

Il s'agit d'un deuxième échec pour la Coopérative agricole qui s'était déjà vu refuser, dans l'intérêt de la mise en marché des bovins, une demande de remise lors des audiences de la Régie des marchés sur la nouvelle convention de mise en marché, le 27 septembre à Drummondville.

La Coopérative agricole voulait que la Cour supérieure suspende la nouvelle convention jusqu'à ce que son autre requête, visant carrément à annuler la décision de la Régie, soit entendue, c'est-à-dire jusqu'au 31 janvier. Il n'est

pas impossible qu'elle fasse appel de la décision de la Cour supérieure.

La Coopérative agricole s'oppose à l'entrée en vigueur de la convention parce qu'elle prévoit notamment la fin des activités aux Encans Fontaine et

La Coopérative agricole dispute en cour la propriété de ces deux encans aux Encans de la Ferme de Saint-Hyacinthe.

fil, à Saint-Théodore-d'Acton et Saint-Norbert, qu'elle souhaite maintenir ouverts.

La Coopérative agricole, qui regroupe 160 producteurs de la Montérégie, dispute en cour la propriété de ces deux encans aux Encans de la Ferme de Saint-Hyacinthe. Un litige qui devrait être entendu en mars seulement.

La nouvelle convention de mise en marché prévoit une rationalisation des maisons d'enchères qui passeront de 16 à 12. Les autres encans qui devront cesser leurs activités sont ceux de Maskinongé, le 1er janvier, et de Coaticook, au milieu de l'an prochain.

Appellation biologique

Le ministre Rémy Trudel s'apprête à réserver l'appellation biologique. Dès le 1er février 2000, il faudra avoir été certifié par un organisme reconnu pour pouvoir apposer la mention biologique sur tout produit vendu au Québec. Il s'agira d'une première en Amérique du Nord.

C'est le Conseil d'accréditation du Québec qui est chargé de reconnaître les organismes de certification. Actuellement, deux organismes - OCIA Québec et Les Garanties Bio - ont été accrédités. Un troisième serait sur le point de l'être. Au total, le Conseil a reçu sept demandes d'accréditation et l'étude des demandes des quatre autres groupes se poursuit.

Dans une première étape, tous les produits « québécois », c'est-à-dire si la production, la transformation ou la préparation à la vente est faite ici, devront avoir été certifiés par un organisme accrédité pour pouvoir porter la mention biologique ou une mention similaire.

Puis le Conseil d'accréditation s'attaquera au contrôle des produits importés. Essentiellement, il s'agira pour le Conseil de reconnaître des équivalences pour les produits certifiés ailleurs qu'au Québec. Le contrôle des importations pourrait être en place dès le 1er février 2001.

A.B.

Le Protecteur montre du doigt d'autres ministères

MAPAQ

SUITE DE LA PAGE 1

Le Protecteur a aussi demandé au MAPAQ de rendre plus transparent et plus compréhensible le mécanisme de consultation pour les demandes de reboisement. Un producteur s'était vu refuser une subvention pour le reboisement parce que le MAPAQ avait émis un avis défavorable. L'enquête du Protecteur a révélé que la demande du producteur avait été traitée de la bonne façon et a rejeté la plainte. Mais il a constaté que les raisons fournies par le MAPAQ au producteur n'étaient pas aussi précises que celles qui ont été fournies aux employés de son bureau. Il a donc recommandé au ministère de modifier sa procédure.

Haro sur les pêcheries

La section pêcheries du MAPAQ continue de recevoir une mauvaise note du Protecteur, en rapport avec l'affaire Dubreuil. Rappelons que M. Dubreuil avait demandé un permis au MAPAQ pour transformer des produits marins dans une usine qu'il s'apprêtait à acheter à Tourelle en Gaspésie. Le ministère a refusé de délivrer le permis. Insatisfait des raisons évoquées par le MAPAQ, M. Dubreuil s'est adressé au tribunal qui lui a donné raison. Le MAPAQ est allé en appel où il a de nouveau mordu la poussière, en septembre

1998. Le Protecteur du citoyen s'est impliqué dans le dossier en octobre 1997. Après le jugement de septembre 1998, il avait demandé au MAPAQ de régler l'affaire avec M. Dubreuil. Le ministre avait accepté de nommer un médiateur qui proposerait des indemnités acceptables au ministère et à M. Dubreuil. Mais le ministre a par la suite changé d'avis. Selon Me Jacoby, il est plus que temps que le MAPAQ répare les torts qu'a subis M. Dubreuil. Le gouvernement doit lui rembourser les dépenses raisonnables qu'il a dû effectuer pour faire valoir ses droits.

Les grandes réformes

En tout, le Protecteur a reçu 27 plaintes contre le MAPAQ. Quatorze ont été refusées ou abandonnées par le demandeur, quatre acceptées et neuf étaient encore à l'étude au moment de la publication du rapport. Au total, il a reçu 24 362 plaintes dont 30 % ont été retenues. C'est le ministère du Revenu qui décroche la plus grosse part du gâteau : le Protecteur a retenu 718 plaintes contre ce ministère. Il est suivi par le ministère de la Sécurité publique, responsable des prisons québécoises, avec 526 plaintes acceptées.

C'est pour les grandes réformes du gouvernement que Daniel Jacoby réserve ses mots les plus durs. Après cinq ans d'existence, la réforme du paiement des pensions alimentaires conti-

nue de ne pas obéir à tous les principes de la bonne administration. Le nombre de plaintes enregistrées au bureau du Protecteur continue d'augmenter chaque année. La réforme entreprise dans les prisons du Québec en 1995 a été compromise par les compressions de budget et de personnel. De sorte que le nombre de plaintes a connu une progression fulgurante. Enfin, le régime d'assurance médicaments a pénalisé les plus démunis et son implantation trop rapide a créé beaucoup de confusion. Il continue de pénaliser les gens à faible revenu qui ne sont pas bénéficiaires de l'assistance sociale, selon Daniel Jacoby. Rien pour améliorer les relations entre Me Jacoby et le gouvernement du Québec.

Le poste de Protecteur du citoyen a été créé en 1968. Il relève directement de l'Assemblée nationale. Son mandat est de recevoir les plaintes de citoyens qui estiment avoir été lésés par l'administration publique québécoise. S'il juge la plainte recevable, le Protecteur fait enquête et peut faire des suggestions au ministère ou organisme concerné. Mais il n'a pas le pouvoir d'imposer de correctifs. Seuls les organismes directement reliés à l'appareil gouvernemental sont sous sa compétence. C'est donc dire que des organismes comme les commissions scolaires, les hôpitaux, Hydro-Québec ou les municipalités sont exclus de son mandat.

FAIBLE HAUSSE DU PRIX DU LAIT

Les producteurs sont furieux

Isabelle Paradis

La hausse des prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé annoncée la semaine dernière par la Commission canadienne du lait (CCL) a été mal reçue et par les producteurs de lait et par l'Association des restaurateurs (laquelle représente surtout les grandes chaînes de restauration rapide). Les premiers ont accueilli avec colère et frustration cette trop faible hausse de prix qu'ils considèrent dérisoire. Ils réclamaient une augmentation minimale de leurs revenus de 2 à 3 cents le litre, ils ont obtenu 0,83 cent le litre (soit une hausse de 1,49 %).

L'Association des restaurateurs s'est quant à elle déclarée indignée de cette décision. Compte tenu du recouvrement du subside fédéral à la consommation, cette hausse du prix de soutien signifie que le prix du lait vendu aux transformateurs augmentera de 1,68 \$ l'hectolitre (soit le 85 cents du subside plus le 83 cents additionnel au producteur). Le Conseil national de l'industrie laitière considérait, la semaine dernière, que rien ne justifiait une hausse.

Pour le président de la Fédération des producteurs de lait, M. Jean Grégoire, la Commission a encore une fois cédé aux pressions des grandes corporations et des chaînes de restauration plutôt que d'accorder aux producteurs la hausse qui leur revenait. « Pendant que les multinationales engrangent leur profit, dénonce-t-il, les producteurs arrivent difficilement à faire leurs frais. Tous les dossiers que nous avons déposés à la CCL ont démontré qu'une minorité seulement de producteurs obtiennent leur coût de production.

Les gains d'efficacité qui ont permis au secteur de réduire les coûts de production ont exigé des investissements considérables qui ont accru l'endette-



PHOTO: TCN

ment des producteurs. »

L'an dernier, les producteurs de lait du Québec avaient également très mal digéré l'augmentation encore plus faible des prix de soutien qui avait été accordée par la CCL. Au cours de l'année,

Ils réclamaient une augmentation minimale de leurs revenus de 2 à 3 cents le litre.

ils ont multiplié les représentations auprès de la CCL et s'attendaient cette fois à un redressement substantiel pour leur permettre de se remettre à flot.

Les prix de soutien de la CCL servent de référence aux offices provinciaux pour l'établissement des prix du lait vendu aux transformateurs. Puisque le prix payé aux producteurs pour le lait de consommation découle indirectement du prix cible établi par la CCL, Jean Grégoire s'inquiète de l'impact que cette trop faible hausse aura sur la participation à l'entente P5 des provinces membres qui produisent majoritairement du lait de consommation. Certaines provinces, craint-il, pourraient être tentées de se dissocier

de l'accord pour négocier leur prix du lait de consommation sans être lié aux prix cibles de la CCL.

Le point de vue de la CCL

La Commission précise qu'elle a accordé une hausse du prix malgré une baisse du coût de production car une bonne part de cette réduction serait attribuable à la méthode de calcul des coûts de main-d'œuvre directe du producteur et des frais de gestion. Les commissaires ont également tenu compte des coûts de carburant plus élevés. La CCL estime que l'augmentation de revenu de 83 cents l'hectolitre dont bénéficieront les producteurs à compter du 1er février prochain correspond au taux d'inflation actuel de 1,6 % pour l'année 1999 de même qu'au taux d'environ 1,7 % prévu pour l'année 2000.

Par ailleurs, précise la Commission, les revenus réels des producteurs entre 1996 et 1999 auraient augmenté de 3,9 % alors que l'indice des prix à la consommation pour tous les aliments a augmenté de 4,5 %.

Jean Grégoire élu président de la Fédération



PHOTO: TCN

Jean Grégoire

Les membres du Conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait ont élu unanimement M. Jean Grégoire à la présidence de leur organisation, le 17 décembre dernier. M. Grégoire occupait la présidence par interim depuis le départ de M. Jean Nobert le 10 novembre dernier.

Jean Grégoire exploite, à St-Alexandre d'Iberville, une ferme laitière et cérière avec ses deux fils. Il est impliqué dans le syndicalisme agricole depuis près de 25 ans.

Il siège au conseil d'administration de la Fédération depuis 1984. Il a été élu à l'exécutif en 1993 puis à la première vice-présidence en 1994. M. Grégoire est également président du conseil d'administration du Centre d'insémination artificielle du Québec depuis février 1999.

I.P.

Importations moins importantes que prévu

L'usine de Sherbrooke de Nestlé aurait, selon la Fédération des producteurs de lait (FPLQ), interrompu ses importations de lait américain en provenance du Vermont.

Selon les évaluations de la FPLQ, Nestlé aura importé de 800 000 à 900 000 litres de lait des États-Unis pour répondre à ses besoins de transformation en lait évaporé, destiné au marché de l'exportation.

Au départ, on avait cru que les achats de lait américain allaient atteindre de 2 à 3 millions de litres. Mais Nestlé a cessé d'importer au début décembre car la Fédération a réussi à libérer suffisamment de lait pour offrir au transformateur un contrat dans le cadre du programme optionnel d'exportation. La Fédération a ainsi accordé un volume de 1,25 million de litres au prix de 37 \$ l'hectolitre.

I.P.

COLLECTIVITÉS RURALES

Subventions de 3 M\$ pour 71 projets pilotes

Jean-Charles Gagné

Le gouvernement fédéral accorde trois millions de dollars pour soutenir 71 projets pilotes visant à renforcer les collectivités rurales du Canada. Le secrétaire d'État au Développement rural, Andy Mitchell, en a fait l'annonce le 13 décembre. Selon Lyle Vanclief, ministre à la Coordination des Affaires rurales, « cette contribution financière aidera les collectivités rurales à exploiter de nouvelles possibilités de développement économique et d'emploi ainsi qu'à rehausser leur niveau de vie ».

Neuf projets proviennent du Québec et obtiennent près de 350 000 \$. Les neuf projets québécois couvrent des secteurs et des régions variés. L'aide va notamment au marché public à Ri-

mouski, à un réseau de téléradiologie rurale (Pontiac/Labelle), à une étude sur les essences à croissance rapide (Charlevoix), à une coopérative de solidarité multiservice (Lévis), à un parc linéaire et à l'écotourisme (Kamouraska/Les Basques). L'Ontario recevra près de 500 000 \$ pour neuf projets, la Nouvelle-Écosse 320 000 \$ pour neuf projets, etc.

Financement

L'argent versé à « L'Initiative des projets pilotes » provient de Partenariat rural canadien, un programme qui favorise l'esprit d'entreprise en milieu rural. Partenariat rural canadien dispose d'un budget de 20 M\$ sur une période de quatre ans.

L'an dernier, Partenariat rural cana-

dien a versé 3,5 M\$ à « Initiative des projets pilotes ». Ce volet fournit une aide financière aux associations, organismes et citoyens du milieu rural qui proposent des solutions originales et promotrices d'autonomie pour assurer le développement des collectivités rurales et éloignées. L'aide totalise 3 M\$ en 1999-2000.

Les associations ou citoyens ont jusqu'au 31 mars 2000 pour soumettre leurs projets pour la prochaine ronde de « Initiative des projets pilotes ». Pour de plus amples renseignements, on peut téléphoner au 1-888-781-2222 ou au 613-759-7112. On peut aussi s'informer à l'aide du site www.rural.gc.ca. On peut aussi écrire au Secrétariat rural, pièce 4112, Édifice Sir John Carling, Ottawa (Ontario) K1A 0C5.

STABILISATION DU PORC

Québec tient sa promesse

Jean-Charles Gagné

Québec a décidé de modifier les modèles de coût de production du régime d'assurance stabilisation en production porcine.

L'Assemblée nationale a en effet adopté, le 15 décembre, le projet de loi 96 « Loi modifiant la loi sur l'assurance stabilisation des revenus agricoles ». Les modifications s'appliquent à partir du 1er avril 1999. Un projet de règlement devrait suivre en janvier 2000.

Les nouveaux modèles découlent de l'enquête sur le coût de production des fermes porcines, réalisée par le GREPA, pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998. Les résultats de cette enquête indépendante ont été acceptés par le MAPAQ, la Fédération et l'UPA. Les modèles tiennent compte des résultats des négociations qui ont suivi entre le MAPAQ et la Fédération.

Promesse tenue

Selon le ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel, « le gouvernement donne suite aux engagements qu'il avait conclus, en septembre 1998, avec l'UPA et avec la Fédération des producteurs de porcs du Québec ». La modification « était souhaitée par les producteurs et s'avérait nécessaire à la suite de la situation économique qui a prévalu dans le secteur porcin au cours des deux dernières années », a précisé M. Trudel, dans un communiqué de presse.

« Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, a déclaré Clément Pouliot, président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Les nouveaux modèles se rapprochent plus de la réalité vécue sur les fermes québécoises. Les éleveurs n'en sentiront toutefois les vrais effets que dans un an. Il a fallu beaucoup d'énergie et de temps pour y arriver. La Fédération avait demandé au MAPAQ de refaire une étude du coût de production dès l'annonce des coupures en 1996. Mais une fois le siège de la 20 levé, il y a eu une nette accélération du dossier. »

La coupure a fondu

Les modifications touchent le salaire de l'exploitant agricole, le poids des porcelets transférés aux engraissements et un facteur d'ajustement des truies assurées. Les modèles reconnaissent un exploitant à temps plein par maternité et par engraissement. La rémunération de l'exploitant a subi une hausse significative en parallèle d'une baisse du temps de travail reconnu à sa famille et aux salariés. Les modèles comportent un poids uniforme de transfert des porcelets de la maternité à l'engraissement, établi à 19,92 kilos. D'après le ministre Trudel, les modèles tiennent compte des coûts liés aux vides sanitaires.

Les changements vont se traduire



PHOTO: TCN

par une « majoration des compensations de 0,19 \$/porcelet et de 1,92 \$/porc », a dit le ministre Trudel, devant la Commission de l'agriculture, le 10 décembre. M. Trudel a indiqué que cette décision « va entraîner des déboursés de 12 M\$ en compensations additionnelles ». Son attachée de presse n'a pas voulu confirmer ces données précisant que les chiffres définitifs seront connus après le Conseil des ministres du 12 janvier. En novembre dernier, ces majorations étaient estimées à 0,19 \$/porcelet et à 1,10 \$/porc.

Globalement, les divers ajustements apportés depuis l'automne 1998 ont eu pour effet de ramener la deuxième tranche de la coupure décrétée par le MAPAQ en 1996 de 9,54 \$/porc à environ quatre dollars et celle de 30 \$/truie à environ 14,50 \$. M. Pouliot compte sur l'indexation de l'été 2000 pour réduire encore cette coupure. Les éleveurs veulent alors faire réviser le niveau de salaire de l'ouvrier spécialisé et inclure les frais liés à l'environnement ainsi qu'à la mise en place des normes HACCP à la ferme.

Hausse de prime

Les compensations en assurance stabilisation pour le secteur porcin s'élevaient à 311 M\$ pour 1998-1999. Le fonds était alors déficitaire de 216 M\$ en mars dernier. Le ministre Trudel parlait d'un déficit de 190 M\$ devant la CAPA, le 10 décembre. Dans ce contexte, « les éleveurs peuvent anticiper une légère augmentation de prime pour l'année qui vient », a dit Jean-Marc Lafrance, vice-président de la Régie des assurances agricoles du Québec. Pour 1999-2000, la prime s'élève à 7,45 \$ par porc comparativement à 3,83 \$ l'année précédente. La prime des éleveurs a été ramenée à six dollars grâce aux 23 M\$ (sur environ 70 M\$ consentis au secteur porcin) venant du fédéral dans le cadre du pro-

gramme ACRA (Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole). La prime se situe à 73,16 \$/truie pour les éleveurs de porcelets. Ils paient en réalité 20,56 \$ de moins en raison de la contribution fédérale au régime d'assurance stabilisation. Pour l'année en cours, le régime couvre environ 6,7 millions de porcs et 392 000 truies.

Prix à la hausse

Le prix du porc se situe à environ 130 \$/100 kilos ces jours-ci. Il s'agit d'un énorme contraste avec le prix qui prévalait à la même époque, l'an dernier, soit 40 \$/100 kilos. Les marchés sont meilleurs, il y a moins de porcs abattus aux États-Unis, autant de facteurs qui incitent les spécialistes à prévoir des prix plus intéressants pour février et mars 2000, de l'ordre de 1,60 \$ du kilo.

Les embouteilleurs se regroupent

Les embouteilleurs d'eau Naturo, Laroche, Aqua Nature et le réseau de distribution de Boischatel envisagent de se regrouper. La SGF SOQUIA a injecté 10 M\$ dans Patrimoine des eaux du Québec, une entreprise créée pour accueillir les quatre entités. La SGF détient 35% du capital actions de Patrimoine des eaux du Québec, le reste appartient à Naturo. Le président directeur général de Naturo, Pierre Rivard, devient également pdg de Patrimoine des eaux du Québec.

Le regroupement espère « permettre au secteur des eaux embouteillées du Québec de demeurer compétitif face à la concurrence exercée par les multinationales étrangères ». **I.B.**

PREMIÈRE AU CANADA

Importation d'embryons frais

La Fédérée vient de réaliser une première au Canada en production porcine. Sa filiale SOGEPORC inc. a en effet réussi le transfert d'embryons porcins frais, en provenance de la France, dans son troupeau souche localisé à Frampton, en Beauce. Les embryons hyperprolifériques proviennent de troupeaux de sélection situés au Pas-de-Calais, en France. Ces troupeaux travaillent avec Gènes +, un partenaire de la Fédérée dans l'Hexagone. Vérification faite, le directeur de la production porcine à la Fédérée, Sylvain Pagé, a indiqué que personne au Canada n'avait demandé un permis d'importation d'embryons porcins frais auparavant. Le processus requiert une autorisation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et des ententes avec les douanes. La valise transportée par avion est munie d'un scellé apposé par un vétérinaire français et enlevé seulement à la ferme réceptrice par un vétérinaire d'Agriculture Canada. Les tests de gestation viendront sous peu. **J.-C.G.**

Lien entre l'ESB et la Creutzfeldt-Jakob mis en évidence

(REUTERS) Des chercheurs américains et écossais auraient démontré l'existence d'un lien direct entre l'encéphalite spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle », et sa variante humaine, la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

L'équipe du professeur Michael Scott, de l'université de Californie, et leurs collègues de l'hôpital général d'Edimbourg, en Écosse, publient les résultats de leurs expériences menées aux États-Unis dans le compte rendu de l'Académie nationale des sciences.

L'équipe de chercheurs a créé par manipulation génétique des souris porteuses du prion de la maladie de la vache folle, protéine qui provoque une dégénérescence cérébrale des bovins. Les souris ont développé la maladie en 250 jours.

Cette expérience, notent les chercheurs, met en évidence la fragilité, voir l'inexistence de la « barrière des espèces » dans le cas de la maladie de la vache folle, et confirme la dangerosité du prion de l'ESB pour l'homme.

Cette nouvelle tombe quelques jours après le dernier refus de la France de lever l'embargo sur les importations de bœuf britannique. **L.H.**

Moulées animales : prochaine cible des anti-OGM ?

Isabelle Paradis

L'alimentation animale sera-t-elle la toute prochaine cible des groupes qui s'opposent aux organismes génétiquement modifiés (OGM) ? Au début décembre, le groupe environnemental Greenpeace lançait au Royaume-Uni une nouvelle campagne anti-OGM pour dénoncer cette fois la présence de céréales modifiées dans les moulées destinées à l'alimentation du bétail. Combien de temps prendra la vague avant de traverser l'Atlantique ?

« L'attaque est déjà commencée, commente Jacques Pomerleau de Canada Porc International. Déjà certaines entreprises canadiennes exportatrices se font demander, par des acheteurs japonais, des porcs qui n'ont pas été nourris avec des cultures transgéniques. Mais il ne faut tout de même



PHOTO: TCN

Au début décembre, le groupe environnemental Greenpeace lançait au Royaume-Uni une nouvelle campagne anti-OGM

pas paniquer, car le mouvement n'est pas encore significatif. » Chez Olymel, on reconnaît que la question est « préoccupante », sans aller plus loin pour le moment. D'ailleurs, en général du côté des éleveurs, on se montre très avare de commentaire. Mais chose certaine, on ne prend plus le dossier à la légère.

De leur côté, des acheteurs de grains interrogés par la Terre comme la Fédérée, James Richardson, Grains Lac

Supérieurs ne s'attendent pas à un blocage total des cultures modifiées génétiquement pour la prochaine saison. Ils ne croient pas non plus pour le moment qu'il faudra séparer les grains modifiés des grains conventionnels. Rappelons toutefois qu'il existe déjà des filières non OGM dans le soya destiné à l'alimentation humaine.

D'ailleurs, même dans les pays où l'étiquetage des aliments contenant des OGM est obligatoire, il n'existe pas encore de réglementation concernant les moulées animales. Mais l'inquiétude est là. Dans l'industrie comme chez les producteurs. Car séparer le grain représente des changements et des coûts énormes compte tenu des volumes considérables qui seraient visés à l'échelle nord-américaine. Et plusieurs aspects restent à préciser, comme les niveaux de matériel transgénique qui seront permis, les catégories d'ingrédients qui seront réglementés, etc.

Selon un analyste américain de

Biotech Securities, une firme spécialisée dans les questions touchant la biotechnologie, le marché global des ingrédients OGM pour moulées animales comme le tourteau de germes de maïs et le tourteau de soya constituent le talon d'Achille de l'agriculture américaine. En 1999, plus de la moitié du soya et le tiers du maïs cultivés aux États-Unis étaient transgéniques. Au Québec, ces proportions sont de 5 à 10 % pour le soya et 30 à 35 % pour le maïs.

Les transformateurs américains sont quasi unanimes là-dessus : même si on décidait de bannir radicalement les cultures transgéniques, il serait impossible de commercialiser des millions de tonnes de grains avec la garantie qu'ils ne contiennent pas de matériel modifié génétiquement.

Par ailleurs, les tests dont l'industrie dispose actuellement sont considérés fiables pour détecter s'il y a présence ou non de matériel transgénique mais ils ne donnent pas de précisions sur les

niveaux de matériel génétique contenu dans les grains. De plus, la transformation subie par certains ingrédients élimine parfois le matériel détectable ou modifie la structure moléculaire du grain au point qu'il devient impossible de détecter la présence d'OGM. D'autre part, il semble maintenant clair que le pollen provenant de cultures OGM peut migrer vers des plants non-OGM.

Il s'agit d'un aspect qui inquiète particulièrement certains producteurs comme Werner Schur, président du Syndicat régional de cultures commerciales dans la région du Centre-du-Québec.

« Plus on en parle, plus on se rend compte qu'on n'est pas en vase clos et que ce problème éventuel de mise en marché pourrait avoir bien des ramifications à long terme qu'on ne soupçonnait pas au départ. » M. Schur craint qu'une fois de plus, ce soit les producteurs qui aient à faire les frais de cette situation. « Si le marché se bloque complètement et qu'on n'est pas en mesure de garantir que nos cultures ne contiennent pas de matériel modifié, ce ne sera plus une question de prix ou de prime, mais d'accessibilité au marché. C'est sérieux. »

Mais d'un autre côté, M. Schur convient par contre que le marché des grains est mondial et que les agriculteurs doivent rester compétitifs. « Il reste que ça n'est pas évident d'évaluer s'il est vraiment rentable collectivement de semer des cultures transgéniques.

Car si ces semences font augmenter les rendements de 5 à 10 % à l'échelle nord-américaine, par exemple, mais que l'augmentation de la production fait baisser les prix, où se situe la rentabilité à moyen terme ? C'est loin d'être évident. »

FABRICANTS DE SEMENCES - OGM

Recours collectif déposé

Des agriculteurs et écologistes américains et français, associés au célèbre militant américain Jeremy Rifkin, ont déposé, le 14 décembre, un recours collectif contre Monsanto et plusieurs autres fabricants de semences modifiées génétiquement pour pratiques anticoncurrentielles. La plainte a été déposée auprès de la Cour fédérale américaine et s'inspirerait du procès qui a été intenté contre les fabricants de tabac. Ce serait d'ailleurs le même cabinet d'avocats qui défendrait cette cause.

La procédure vise à obtenir des dommages pour violation des lois antitrust ainsi que des dommages compensatoires et punitifs contre Monsanto et les autres fabricants. Monsanto est accusé de ne pas avoir respecté la Charte internationale des droits de l'homme en introduisant précipitamment les semences modifiées génétiquement sur le marché « avant

d'avoir effectué suffisamment d'essais pour vérifier les impacts sur l'environnement et la santé humaine ».

Les plaignants n'allèguent pas que les semences ont causé des dommages mais qu'elles sont susceptibles de le faire. Par ailleurs, on accuse Monsanto d'avoir créé un cartel qui chercherait à contrôler le marché mondial des semences.

La plainte vise ainsi le contrat mis sur pied par Monsanto qui interdit aux agriculteurs de prélever sur leurs récoltes des semences pour les replanter l'année suivante. Selon les plaignants, ces pratiques permettent aux semenciers d'imposer aux agriculteurs des prix de vente déconnectés des prix de revient.

La Bourse aurait pris au sérieux les accusations portées. Les actions de Monsanto ainsi que d'Astra Zeneca et Novartis auraient fléchi à la Bourse de Londres et de New York. I.P.

Les agricultrices de l'Ouest crient à l'aide

La Fondation des femmes canadiennes (FFC) se dote d'un fonds d'urgence de 30 000 \$ pour venir en aide aux productrices dans le besoin. Les agricultrices de l'Ouest sont durement touchées par la crise agricole qui sévit là-bas. Elles se battent pour conserver leurs fermes et pour garder leurs familles unies. Malgré le stress, elles continuent de participer aux activités communautaires qui font partie de la vie normale. La FFC sollicite l'aide de tout le monde pour garnir le fonds.

Situation de crise

La détresse chez les agriculteurs de l'Ouest prend des proportions inquiétantes. Le taux de suicide est en hausse et il dépasse le double du taux de la population générale (40,6 par 100 000 chez les producteurs agricoles comparativement à 18,1 par 100 000 pour la population générale). Un sondage effectué au mois d'août 1999 a révélé

que 46 % des agriculteurs des Prairies songeaient « sérieusement à abandonner l'agriculture » ou « qu'ils auront abandonné » d'ici l'an prochain.

Depuis 1991

La Fondation des femmes canadiennes existe depuis 1991. Elle a été mise sur pied pour améliorer la vie des femmes. Elle a déjà accordé au-delà de 2,9 M\$ à plus de 400 projets de développement économique et de prévention de la violence.

Pour contribuer au fonds, vous pouvez appeler au (416) 365-1444 ou envoyer un chèque au Fonds d'urgence pour les agricultrices de la Fondation des femmes canadiennes, Boîte postale 20077, Regina (Saskatchewan), S4P 4J7. Le chèque doit être libellé à l'ordre de la Fondation des femmes canadiennes.

I.B.

ÉDITORIAL

Maîtres de nos choix!

Le tir est venu d'Ottawa, qui a décidé de rouvrir les hostilités sur le front constitutionnel avec son projet de loi sur la clarté d'une éventuelle question référendaire québécoise.



LAURENT PELLERIN
Président
général de l'UPA

De la part d'un gouvernement qui a toujours clamé que les Canadiens « sont tannés » d'entendre parler de constitution, l'initiative a de quoi surprendre, ce qui la rend d'autant plus suspecte. Ottawa a beau se draper dans la décision de la Cour suprême concernant le renvoi sur la sécession du Québec pour chercher à légitimer ses manœuvres tactiques, son geste n'équivaut à rien

d'autre qu'à jeter de l'huile sur le feu et à attiser des antagonismes qui s'étaient apaisés.

« Qui sème le vent récolte la tempête ». Personne au Québec n'est dupe du coup de force fédéral. Claude Ryan, lui-même, le disait en entrevue, la semaine dernière : « Même si on est fédéraliste, il faut bien affirmer au reste du pays qu'il y a certaines choses sur lesquelles on ne passera pas. » On ne se trompe donc pas en résumant ainsi le sentiment général : les Québécoises et les Québécois

sont les seuls à pouvoir décider de leur avenir. Les chefs de nos principales formations politiques s'entendent d'ailleurs avec raison pour dire que seule l'Assemblée nationale du Québec est à même de pouvoir décider des conditions qui entoureraient un éventuel processus référendaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

L'UPA se range à cette opinion. Le geste du fédéral est non seulement une insulte à la démocratie, c'est également une insulte à l'intelligence des Québécoises et des Québécois, qui par le passé ont toujours fait montre d'une exemplaire maturité politique, quelle que soit la vision du Québec qu'ils privilégient. Cette constatation à elle seule commande le respect de leur autonomie, peu importe la façon dont elle s'exerce, dans nos droits, dans nos politiques, dans notre culture, dans notre langue et par rapport à notre destin. Et à plus forte raison quand nous l'exerçons sous les auspices de la démocratie. Les Québécoises et les Québécois l'ont plus d'une fois démontré : ils sont assez «grands» pour ça.

Au fil de ses soixante-quinze ans d'histoire, l'UPA s'est toujours gardée loin des prises de positions

politiques à saveur partisane. Jamais, toutefois, n'est-elle restée en marge des grands débats de société, s'étant toujours crue dépositaire d'une haute responsabilité sociale notamment fondée sur des principes de justice et d'équité. C'est ainsi que l'UPA s'est engagée de manière dynamique dans la

**Les Québécoises
et les
Québécois
sont assez
« grands »
pour ça**

Révolution tranquille, appuyant entre autres la nationalisation de l'électricité et la création du ministère de l'Éducation. Qu'elle a approuvé l'adoption de la Charte de la langue française. Qu'elle est restée neutre mais toujours avisée dans les débats référendaire de 1980, 1992 et 1995.

C'est ce même sens des responsabilités qui aujourd'hui l'interpelle et qui en appelle à la mesure et à la pondération. Les Québécoises et les Québécois n'ont pas besoin d'un tel débat en cette fin de siècle, exercice qui trop souvent débouche sur le même résultat, l'affaiblissement du Québec. C'est vrai dans les domaines sujets aux querelles fédérales-provinciales et c'est vrai aussi en agriculture. Qu'on s'occupe plutôt convenablement de la crise agricole dans l'Ouest, qu'on nous laisse chez nous accélérer le chantier de nos politiques agricoles pour 2005. Qu'on s'occupe du Québec d'abord! Les Québécois de toute allégeance sauront bien s'occuper, le moment venu, d'eux-mêmes et de leurs choix. Ils en sont les seuls maîtres.

*Mes meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes!
Et que l'esprit de Noël rejaillisse sur vous
et vos proches.*



LA TERRE DE CHEZ NOUS FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: L'Union des producteurs agricoles
555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

FAX (450) 670-4788

SITE WEB: www.tcn.upa.qc.ca

RÉDACTION: (450) 679-8483 poste 7578

Courrier électronique: tcn@tcn.upa.qc.ca

PUBLICITÉ: (450) 679-8483 poste 7275

Courrier électronique: pub@tcn.upa.qc.ca

ABONNEMENTS: (450) 679-8483 poste 7290

Courrier électronique: tirage@tcn.upa.qc.ca

ANNONCES CLASSÉES: (450) 679-7809

Courrier électronique:

petitesannonces@tcn.upa.qc.ca

DIRECTEUR: Hugues Belzile

RÉDACTRICE EN CHEF:

France Groulx

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT,
RESPONSABLE DES PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES:
Victor Larivière

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION:
Carole Lalancette

RESPONSABLE DU TIRAGE: Micheline Courchesne

ADMINISTRATION: Jocelyne Gareau

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ: Réal Loiseau

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:

Robert Bissonnette, Christian Guinard,

Sylvain Joubert, Sylvain Lalonde

REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC:

Jacques Long

Tél. Toronto (905) 335-5700 Fax (905) 335-5001

Courrier électronique: jloug@idirect.com

IMPRESSION: Imprimerie Transmag



ABONNEMENT:

Québec 1 an: 37,39 \$ 2 ans: 64,41 \$ 3 ans: 89,15 \$

Abonnement hors Canada: 1 an: 100 \$ Taxe incluse

Chèque ou mandat à l'ordre de

La Terre de chez nous

Dépôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec - 1992

Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830

États-Unis deuxième classe payé Champlain N.Y.

Absence de compétition

Suite à la parution d'un article signé par M. Charles-Félix Ross, concernant le sujet en titre, Gestion Cadapp désire apporter une légère mise au point.

Depuis quelques semaines, Gestion Cadapp a effectivement réduit ses activités d'achats directs auprès des producteurs acéricoles, mais la raison de cette diminution d'achat n'est pas vraiment reliée à notre association avec la Coopérative des producteurs acéricoles de la Beauce, puisqu'elle date de plus de plusieurs années.

La principale cause de cette diminution d'achat, à cette période de l'année, est directement reliée à notre nouvelle politique d'achat. En effet, avant même que la saison des sucres ne débute, une bonne partie de l'approvisionnement requis pour l'année courante est déjà transigée avec les producteurs acéricoles, qui au cours des années nous ont accordé leur confiance. Cette politique permet d'assurer une certaine sécurité, tant pour les producteurs que pour Gestion Cadapp, ainsi que pour les clients que nous desservons.

Présentement, nous trouvons regrettable de constater que, depuis quelques semaines, certains producteurs éprouvent de la difficulté à trouver preneur (à prix raisonnable) pour leurs récoltes 1999. Nous leur suggérons d'entrer en contact soit avec un représentant de la Fédération des producteurs acéricoles ou du Regroupement de la commercialisation des produits de l'érable du Québec (banque de sirop) qui procède présentement à l'achat de sirop d'érable. De cette façon, ils éviteront de provoquer une baisse des prix du champ, qui pourrait se répercuter sur le prix du champ de la prochaine production.

Pour terminer, nous désirons féliciter M. Charles-Félix Ross pour ses chroniques assidues dans La Terre de chez nous, car l'industrie acéricole éprouve de plus en plus le besoin d'être informée.

Denis Darveau
Président de Gestion Cadapp inc.



PHOTO: H. BELZILE / TCN

Le maire de la ville de Longueuil, M. Claude Gladu, a récemment remis à M. Laurent Pellerin, président général de l'UPA, une œuvre d'une artiste longueuilloise, une aquarelle illustrant la Maison de l'UPA. Cette remise a été faite à l'occasion du

75^e anniversaire de l'UPA dont le siège social est situé à Longueuil depuis 17 ans. Tout en soulignant cet important anniversaire, M. Gladu s'est dit heureux de compter l'UPA parmi les plus importants citoyens corporatifs de la ville dont il est le maire.

Votre opinion S.V.P.

Dans le but d'offrir la chance au plus grand nombre de lecteurs possible d'exprimer leurs opinions dans le journal, nous vous demandons de vous en tenir à un maximum d'une page de texte à interligne double. Nous accordons la priorité aux questions traitées dans le journal et nous nous réservons le droit de couper les textes trop longs.

1-800-LA TERRE

Nous mettons à votre disposition un numéro téléphonique sans frais. Ce numéro est exclusivement réservé pour recueillir sur boîte vocale vos commentaires sur le contenu du journal ou encore pour nous communiquer des nouvelles qui seraient d'intérêt général. La Terre, faites-en votre affaire!

1-800-528-3773

LE MONDE AGRICOLE Calendrier des activités

JANVIER

DATE	ÉVÈNEMENT	ENDROIT	RENSEIGNEMENTS
11 au 13	Salon de l'Agriculteur	St-Hyacinthe	450-771-1226
11	De bonnes pratiques agricoles pour mieux gérer l'environnement	St-Hyacinthe	450-771-1226
11	Journée d'information acéricole	Buckingham	819-986-3590
12	Journée d'information acéricole organisée	St-Eustache	450-562-8574
12	Colloque: La protection de vos grandes cultures: êtes-vous à jour?	St-Hyacinthe	450-771-1226
12	Gala Cérès	St-Hyacinthe	450-771-1226
12	Déjeuner causerie: La représentation en agriculture: une nouvelle dynamique	St-Hyacinthe	1-888-353-8482
13	Comment s'y retrouver dans les espacements et les semis à taux variables	St-Hyacinthe	450-771-1226
13	Colloque «L'industrie forestière et le monde scientifique»	Ste-Foy	418-648-3927
13	Journée d'information acéricole	Victoriaville	819-362-7336
19	Journée d'information acéricole	Granby	450-778-6530, #252
25	Journée d'information acéricole	Thetford Mines	418-397-7825, #237
26	Journée d'information acéricole	St-Sylvestre	418-397-7825, #237
27	Journée d'information acéricole	Lac Mégantic	819-583-0780
28	Journée d'information acéricole	St-Georges	418-397-7825, #237
28 au 30	25 ^e Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation	Québec	418-656-2131, #6767

MACHINERIE C. & H.: LA VRAIE FORCE DES AGRICULTEURS

NOTRE FAÇON DE VOUS REMERCIER POUR CETTE MERVEILLEUSE ANNÉE

Réservez votre moissonneuse-batteuse ou votre Versatile maintenant et

économisez GROS!



Série 84
Versatile

Nous profitons de ce moment privilégié pour vous remercier de votre encouragement tout au long de cette année qui s'achève. Que la joie, la santé et le succès vous accompagnent en ce changement de millénaire.

Raymond Houle *Lu Pellerin*



La vraie force des agriculteurs
12, route 122, St-Guillaume (Québec) J0C 1L0
Sortie 170 Nord, Transcanadienne
(819) 396-2185
1-800-268-3088 (service partout au Québec)



NEW HOLLAND
Les équipements agricoles
les plus vendus sur la planète!

L'UPA D'EST EN OUEST

UPA DE ST-HYACINTHE

Colloques régionaux en agriculture durable

La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe n'a pas attendu de connaître les résultats du portrait agroenvironnemental pour aller de l'avant avec des activités de sensibilisation et d'information pour les productrices et producteurs en agriculture durable. En effet, la fédération tiendra deux colloques, les 19 janvier et 2 février prochains. Le colloque du 19 janvier aura lieu à l'Hôtel le Castel de l'Estrie à Granby et s'intitule « Ces machines qui travaillent le sol », il sera l'occasion de discuter autour de certains mythes qui tiennent bon comme l'impact de nouvelles pratiques agricoles sur le développement de maladies ou de mauvaises herbes.

Le colloque du 2 février, à l'Hôtel Gouverneur de Saint-Hyacinthe, vise à répondre à une question bien d'actualité : « Phosphore et agriculture durable, est-ce conciliable ? » Toute la problématique que soulèvent des taux élevés de phosphore en Montérégie sera en effet discutée. Des producteurs témoigneront de leurs expériences et partageront leur vision de l'agriculture durable. Le coût d'admission pour chacun des colloques est de 20 dollars par personne incluant le coût du dîner et le cahier des conférences. Pour plus d'information, contactez Maggie Gagnon ou Julie Robert, agentes agroenvironnementales à la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, au 450-774-9154. Vous trouverez également le détail de ces colloques sur les sites Internet de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe (www.sthyacinthe.upa.qc.ca) ou encore sur le site de la Randonnée agroalimentaire inc. (www.rasi.com).

Un calendrier sur les cultures commerciales pour les élèves de 4e année

Près de 5000 élèves des cinq commissions scolaires de la Montérégie-Est ont reçu au début du mois d'octobre le calendrier pédagogique du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de la région de Saint-Hyacinthe et de l'Estrie. Ce calendrier, qui en est cette année à sa quatrième édition, a été conçu spécialement pour les élèves de

4e année du primaire et ce, à partir du programme de sciences naturelles du ministère de l'Éducation du Québec. Une trousse pédagogique, comprenant une bibliographie adaptée à ce groupe d'âge, un lexique des différents termes propres à l'agriculture, ainsi que des questions et activités visant le questionnement des élèves sur les différentes facettes du travail du producteur de céréales, accompagne le calendrier et est remise à l'enseignante et enseignant titulaire d'un groupe. La Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska s'est associée au calendrier comme commanditaire principal. Plusieurs autres organismes du monde agricole se sont aussi joints comme partenaires afin d'offrir du matériel d'appoint de qualité aux élèves des écoles de notre région.

Les agricultrices, actives dans le nouveau millénaire

Encore cette année, le Syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe conviait les agricultrices à une journée qui leur était entièrement consacrée dans le cadre d'AgriVision le 9 décembre. Sous le thème *Actives dans le nouveau millénaire*, les conférences de l'avant-midi ont mis en lumière l'implication et l'influence des femmes dans le développement de l'agriculture tandis qu'en après-midi, les sujets ont porté sur divers thèmes notamment comment tisser des réseaux de contacts solides. L'auteure d'une recherche sur la transmission et le maintien des entreprises agricoles pour le compte des HEC est venue partager ses observations sur la relève au féminin. D'ailleurs, la journée des agricultrices a servi de tribune pour le lancement de la campagne de promotion *Chez nous, la relève c'est notre fille*. Il s'agit de quatre affiches représentant autant de jeunes femmes ayant pris la relève de leurs parents qui apparaissent sur ce nouvel outil de sensibilisation. Les affiches sont disponibles dans les bureaux

VOIR ST-HYACINTHE À LA PAGE 9

UPA DE LA BEAUCE

Travail à forfait : un nouveau-né

Suite aux recommandations du Comité de pérennité de la Fédération régionale, un Centre de coordination de travail à forfait est en phase d'implantation. L'objectif de cette initiative est de faire face à la problématique du coût d'utilisation de la machinerie agricole. Au cours de la saison hivernale, monsieur Sylvain Vachon (l'animateur du centre) procédera à une tournée d'information afin d'expliquer le fonctionnement et de recruter des adhérents. Le principe est simple : mettre en contact, par le biais de l'animateur, des producteurs qui ont besoin de faire effectuer du travail à forfait avec ceux qui sont disposés à le faire.

Bien que différente des CUMA, cette formule a le même objectif, soit de dégager des sommes d'argent pour de l'investissement dans des secteurs plus productifs.

Relève : une véritable concertation des intervenants se dessine en Beauce

Le 15 novembre dernier, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) réunissait en Beauce autour d'une même table, les conseillers du MAPAQ, des représentants de l'UPA, du CMÉA, du Centre de formation agricole de St-Anselme, de la Maison familiale rurale de Lambton et les groupes de jeunes de la relève du territoire.

La FRAQ a présenté les résultats de sa tournée réalisée auprès de chacun des intervenants l'an dernier. Aussi, les participants ont pu échanger sur la pertinence des travaux de la FRAQ, des groupes de relève en Beauce, des problèmes rencontrés, de même que des pistes de solution pouvant favoriser la participation des jeunes, diminuer la charge de travail des personnes qui s'impliquent, et favoriser l'affiliation et l'unité de la relève en Beauce.

Plusieurs participants ont identifié des actions concrètes qu'ils sont prêts à poser. Une rencontre qui fut très appréciée par tous et qui devrait porter fruit !

Les Agapes à saveur de l'érable : un succès délicieux

C'est dans une ambiance chaleureuse de festin que 220 gastronomes ont participé à la première de « Les Agapes à saveur de l'érable ». Chaque service du menu original était une création artistique exclusive intégrant de subtils arômes d'érable.

« Les Agapes à saveur de l'érable » est une prestigieuse activité dans le cadre de la 11e édition du Festival beauceron de l'Érable.

L'initiative a été applaudie et tous les participants expriment le souhait de revivre cette expérience gastronomique.

Les profits de cette soirée, de l'ordre de 4 000 \$, seront versés au Festival beauceron de l'Érable et au Conseil agro-alimentaire Beauce-Appalaches.

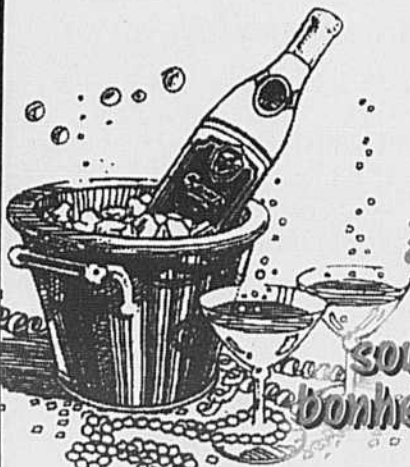
Valorisation et traitement des fumiers : où en est-on ?

Depuis quelques mois, vous entendez parler de systèmes de traitement de fumier, de la nouvelle norme phosphore, de prise en charge des ententes d'épandage par Fertior... mais qu'en est-il exactement? De quelle façon et jusqu'à quel point tout cela aura une influence sur votre gestion d'entreprise? Pour y voir plus clair, venez entendre les différents experts invités à la journée d'information qui aura lieu :

**le jeudi 20 janvier 2000
au Danube Bleu de Sainte-Marie
à compter de 9 h 30**

Initiée par la Fédération de l'UPA de la Beauce et organisée conjointement avec le MAPAQ régional de Chaudière-Appalaches, Fertior et les clubs-conseils en agroenvironnement, cette activité se veut la suite de la journée d'information « Le phosphore, je m'en occupe ! » ayant eu lieu en janvier dernier. On vous y attend !

Pour plus d'information ou réserver votre place, communiquez avec votre conseiller de club ou encore avec Céline Dupont au (418) 228-5588.



GARAGE BONIN Ltée tient
à remercier tous leurs clients
actuels et futurs, et leur
souhaiter ses meilleurs vœux de
bonheur et de prospérité à la veille
de ce nouveau millénaire



(514) 875-3906 • (450) 787-2812
576, chemin des Patriotes,
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0

L'UPA D'EST EN OUEST

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES DE TRANSFORMATION

Assemblée générale annuelle 1974 ...1999

25 ans de fières réalisations !

C'est sous ce thème très évocateur, que s'est tenue notre 25e Assemblée générale annuelle, le 9 décembre dernier. Plus de 180 délégués, producteurs et invités ont participé à cette importante réunion.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir tous nos anciens présidents et quelques secrétaires pour cette occasion, soit messieurs Lucien Beaudry, président fondateur (1974-1979), Jean-Paul Mailhot, président (1979-1987), François Béchar, président (1987-1993), François Simon, président (1993-1998), Maurice Mercier, 1er secrétaire (1974-1979), Antoine Locas, secrétaire (1979-1980) et Serge Deschamps, secrétaire (1980-1981).

« D'hier à aujourd'hui ». Ce fut fort intéressant d'écouter nos présidents, ces pionniers, raconter les débuts et le cheminement parcouru par la Fédération pour en arriver à ce que nous sommes aujourd'hui. Il est ressorti de leur message qu'il a fallu beaucoup de courage, de conviction, de détermination et surtout de solidarité entre tous les producteurs pour atteindre les objectifs fixés.

Dans leur message, ils invitaient également les plus jeunes et les nouveaux producteurs à la prudence afin de protéger cet outil précieux de mise en marché collective dont se sont dotés les producteurs de légumes de transformation.

Le banquet, qui a suivi l'assemblée, était sous la présidence d'honneur du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Rémy Trudel. Monsieur Trudel a rassuré l'assistance quant au maintien d'un programme d'assurance-récolte adapté aux besoins du secteur des légumes de transformation. Concernant la place des légumes québécois dans les réseaux de distribution « Détail » et « HRI », il a réitéré sa détermination à

s'assurer que ces réseaux s'approvisionnent en légumes québécois.

Message du président

Monsieur Léon Hébert, qui a été réélu à la présidence de la Fédération, a attiré l'attention des participants sur les points suivants :

- le besoin de solidarité des producteurs ;
- l'importance de pouvoir négocier le revenu de nos légumes de transformation ;
- la contribution de la Fédération au développement du secteur par diverses activités de promotion, recherche et développement ;
- l'importance du travail au niveau de la récupération des récoltes et de la classification des produits ;
- le besoin de maintenir un programme d'assurance-récolte adapté à notre réalité ;

• les défis que représentent l'environnement, de même que les organismes génétiquement modifiés (OGM).

Finalement, monsieur Hébert a rappelé l'importance d'établir, et surtout de maintenir, des communications claires et franches entre les producteurs, les transformateurs et tous les intervenants.

Pour sa part, monsieur Gratien D'Amours, 2e vice-président de l'UPA, a entre autres rappelé l'importance de la récente entente « UPA-MAPAQ » sur les services-conseils, entente qui devrait nous permettre d'arrêter l'érosion des ressources en ce domaine.

Résolutions

Les délégués et producteurs ont étudié les 31 résolutions qui avaient été soumises par les quatre syndicats régionaux. En plus des résolutions particulières à chaque production,

quatre importantes résolutions d'ordre général ont été adoptées, soit :

- Ajout de l'activité « Formation » au règlement de contribution à des fins spéciales ;
- Inclure le coût des semences dans le calcul des ventes nettes admissibles au programme CSRN ;
- Modifier les mécanismes déclencheurs de retrait au CSRN ;
- Organiser des journées de formation et d'information pour les producteurs.

Conseil exécutif

À la suite de l'Assemblée générale annuelle, les membres du Conseil d'administration se sont réunis et ont réélu le même Conseil exécutif, soit messieurs Léon Hébert (président), Maurice Martineau (1er vice-président), Claude Lacoste (2e vice-président).

LES FAITS No 47

Q. A-t-il été payant de semer du maïs Bt de marque NK™ en 1999 ?

R. Oui. Le maïs Bt a permis d'obtenir en moyenne 81,60 \$ de plus à l'hectare.

Les résultats finaux du programme de dépistage de Novartis semences confirment une fois de plus qu'il est rentable de protéger ses cultures contre les dommages causés par la pyrale du maïs en semant des hybrides de maïs Bt de marque NK™.

Cet automne, des pesées de maïs ont été effectuées lors de la récolte afin de comparer les rendements des hybrides Bt et ceux de leurs isolignes non Bt semés côte à côte, ce qui a permis d'évaluer les pertes imputables à la pyrale.

Constatez la performance des hybrides Bt de marque NK™ :

- En 1999, pour l'ensemble du Québec, les rendements des hybrides Bt ont été supérieurs de 716,3 kg à l'hectare en moyenne à ceux de leurs isolignes non Bt affectés par la pyrale.
- À un prix de 113,92 \$ la tonne, cette différence représente un revenu supplémentaire de 81,60 \$ par hectare pour les hybrides Bt.
- Dans la région du sud-ouest, la plus affectée par la pyrale cette année, les hybrides Bt ont obtenu un avantage moyen de 839,8 kg à l'hectare pour un revenu supplémentaire de 95,67 \$ l'hectare.
- En 1998, les hybrides Bt avaient permis d'obtenir une différence moyenne de rendement de 700 kg à l'hectare pour un revenu supplémentaire de 79,74 \$ l'hectare.



Nouvelles forces pour
l'amélioration des semences®

Pour plus d'information, communiquez avec
votre détaillant NK dès aujourd'hui!

Ou composez le 1 888 300-0147.

Visitez notre site web www.nkcanada.com

NK est une marque de commerce de Novartis AG, qui a autorisé son utilisation en vertu d'une licence accordée à Novartis Seeds Inc. Nouvelles forces pour l'amélioration des semences est une marque déposée de Novartis AG, qui a autorisé son utilisation en vertu d'une licence accordée à Novartis Seeds Inc.

ST-HYACINTHE

SUITE DE LA PAGE 8

régionaux du MAPAQ de la
Montérégie-Est et Montérégie-Ouest.

Comité des producteurs en serre

Les quelque 60 producteurs en serre (horticulture ornementale et légumes de serre) de la Montérégie-Est sont désormais représentés au sein de l'UPA par un comité régional. À l'occasion d'une assemblée générale d'information qui s'est tenue en novembre, ont été élus Robert Halfaoui de Saint-Roch-sur-Richelieu, André Mousseau de Sainte-Madeleine, Gabriel Beauregard de Saint-Damase, Rosaire Beauregard du canton de Granby et Guy Jacquemain de Saint-Jude. Monsieur Halfaoui en est le président.

PROJET DE LOI SUR LA QUESTION RÉFÉRENDADAIRE

Pour l'UPA, les Québécois sont seuls maîtres de leurs choix

Loïc Hamon

« Le geste du fédéral est non seulement une insulte à la démocratie, c'est également une insulte à l'intelligence des Québécois qui sont seuls maîtres de leurs choix, quelle que soit la vision du Québec qu'ils privilégient. »

C'est en ces termes que le président de la l'UPA, Laurent Pellerin, a réagi à la décision d'Ottawa de rouvrir les hostilités sur le front constitutionnel avec son projet de loi sur la clarté d'une éventuelle question référendaire sur l'avenir du Québec. Une initiative qu'il qualifie de « suspecte » de la part d'un gouvernement qui clame que les

Canadiens « sont tannés » d'entendre parler de constitution.

Selon M. Pellerin, les Québécois ont toujours fait preuve d'une « exemplaire maturité politique ». Cette seule constatation commande selon lui le respect de leur « autonomie », peu importe dans quels domaines, et à plus forte raison lorsqu'elle s'exerce de façon démocratique. « Les chefs de nos principales formations politiques s'entendent d'ailleurs avec raison pour dire que seule l'Assemblée nationale du Québec est à même de pouvoir décider des conditions qui entoureraient un éventuel processus référendaire sur l'avenir politique et constitutionnel du

Québec. » « Les gens ne sont pas dupes, a-t-il ajouté, Ottawa a beau se draper dans le renvoi de la Cour suprême sur la sécession du Québec pour chercher à donner de la légitimité à ses manœuvres tactiques, son geste n'équivaut à rien d'autre qu'à jeter de l'huile sur le feu et à attiser les débats qui s'étaient apaisés. »

Pour l'UPA, « les Québécois n'ont pas besoin d'un tel débat, spécialement en cette fin de siècle, exercice qui plus souvent qu'autrement débouche sur l'affaiblissement du Québec ».

C'est vrai, a-t-il souligné, dans les domaines sujets aux querelles fédérales provinciales et c'est vrai aussi en

agriculture. « Qu'on s'occupe plutôt convenablement de la crise agricole dans l'Ouest, qu'on nous laisse chez nous accélérer les chantiers de nos politiques agricoles pour 2005. Qu'on s'occupe du Québec d'abord ! Les Québécois de toute allégeance sauront bien s'occuper, le moment venu, d'eux-mêmes et de leurs choix. »

LOI FÉDÉRALE SUR LE RÉFÉRENDUM

Gérard Filion émet des réserves sur le moment choisi par Ottawa



PHOTO: LOÏC HAMON

Gérard Filion

Loïc Hamon

Le projet de loi fédéral destiné à clarifier les règles du prochain référendum québécois paraît « raisonnable » aux yeux de l'ex-directeur du journal Le Devoir, Gérard Filion. Au cours d'une entrevue accordée à La Terre de chez nous, le mercredi 15 décembre, le réputé fédéraliste a toutefois émis des réserves sur le « moment choisi » par le gouvernement Chrétien pour le présenter.

« Est-ce qu'il était opportun de déposer un tel projet de loi à ce moment-ci, de réveiller le chat qui dort ? J'ai des réserves là-dessus. Je pense qu'ils sont allés trop vite. Qu'ils laissent donc les événements se dérouler, Bouchard se dépêtrer avec son budget et ses problèmes de relations de travail. »

À trop se presser, on peut se nuire, ajoute-t-il. « On ne veut pas se faire prendre les culottes baissées comme la dernière fois, mais c'est au risque de provoquer une réaction défavorable. Moi je ne l'aurais pas fait ! »

Cela dit, M. Filion ne considère pas que le projet du fédéral soit « déraisonnable ». « Entre proclamer la souveraineté et la réaliser, il y a un abîme. Je ne pense pas que Québec ait l'autorité pour dire, même avec un vote majoritaire, on sort du Canada. »

Il ne croit toutefois pas que l'on assiste à de grandes manifestations, d'un côté comme de l'autre. « Ça fait trop longtemps que ça dure sans aboutir à rien. Montréal a reculé constamment par rapport à Toronto depuis 30 ans. »

JOYEUX NOËL & BONNE ANNÉE !



*Nous profitons de l'occasion pour vous remercier
et nous vous attendons avec grand plaisir pour la prochaine année !*

ALMA
J.B. Maltais Léo

AMOS
Agritibi H. M. Inc.

ARQUÉ
Machinerie
J.N.G. Thériault Inc.

BROMPTONVILLE
Équipements R. M.
Nadeau

HUNTINGDON / Ste-Marie
Les Equip. Colpron Inc.

L'ÉPIPHANIE
Machinerie Forest Inc.

ST-ANDRÉ-AVELLIN
Garage André
Paré Inc.

ST-BARTHELEMY
Garage Pierre Dugré
Inc.

ST-CLET
Équipement Séguin &
Frères Inc.

ST-PASCAL
Groupe Dynaco

ST-ANNE-DES-PLAINES
Les Équipements
Yvon Rivard Inc.

ST-MARIE-DE-BEAUCÉ
Service Bivac Inc.

STE-ROSALIE
Comax Coop. Agricole

THOIS-PISTOLES
Équipement Bel-Morin
Ltee

VICTORIAVILLE
Entreprises
Michel Girouard Inc.



WHITE

L'ENDURANCE
NÉCESSAIRE

Deux millions pour des élevages plus verts

Jean-Charles Gagné

Le gouvernement fédéral a décidé d'aider le secteur de l'élevage au Canada à adopter des pratiques écologiques. Le ministre de l'Agriculture, Lyle Vanclief, a annoncé, le 10 décembre, une aide d'un million de dollars pour favoriser « la recherche, le développement, l'évaluation et le transfert de technologies dans le domaine de l'élevage ». Ce soutien est conditionnel à ce que l'industrie de l'élevage investisse un montant équivalent.

Au total, c'est donc 2 M\$ qui seront disponibles pour financer des projets de recherche en environnement. Les fonds seront gérés par un comité formé de représentants des industries du porc, du lait, de la volaille, des bovins et d'autres produits animaux. L'objectif premier est de promouvoir des technologies et des pratiques de ges-

tion immédiatement applicables à la ferme. Il n'y a pas d'enveloppe réservée à chaque production ou à chaque province. Il ne s'agit pas d'une aide permanente. Selon Alexandre Lefebvre, du Bureau de l'environnement d'Agriculture Canada, la plupart des projets soumis au comité toucheront aux divers aspects de la gestion des fumiers, à savoir les odeurs, les épandages, l'impact sur la qualité de l'eau et du sol.

« Enchanté » de cette annonce, le président du Conseil canadien du porc, Édouard Asnong, a reçu cette aide comme une reconnaissance des efforts consentis par les éleveurs de porcs canadiens pour respecter l'environnement.

Effet d'entraînement

L'an dernier, le ministre Vanclief avait annoncé une aide de deux mil-

lions pour aider l'industrie porcine à faire face aux défis environnementaux liés à sa croissance. Un million de dollars allait à la recherche et au développement de technologies pour trouver des solutions aux odeurs, à la dégradation des sols et à la pollution de l'air (gaz à effet de serre). L'efficacité de l'alimentation animale et les épandages étaient aussi visés.

2 M\$ seront disponibles pour financer des projets de recherche en environnement

Le Conseil canadien du porc doublait la mise.

Le succès de cette initiative a, semble-t-il, incité les autres productions animales à demander le soutien du fédéral.

« Plus de 20 projets ont été soumis, dont un bon nombre portait sur les odeurs. La plupart sont toujours en

voie de réalisation », a précisé M. Lefebvre.

Certification environnementale

Le ministre Vanclief a du même souffle annoncé une aide de 300 000 \$ pour évaluer le bien-fondé d'une approche nationale au chapitre de la certification environnementale de l'industrie porcine. Certaines provinces, dont le Québec, se sont déjà engagées dans ce processus d'assurance qualité à la ferme en production porcine comportant un volet environnemental.

Les fonds du fédéral pour ces deux initiatives proviennent du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural qui jouit d'un budget annuel de 60 M\$. Ce fonds a pour objectif général de fournir au secteur agroalimentaire canadien les outils pour s'adapter aux nouvelles réalités.

Cas de dérives de pesticides cet été

Isabelle Bérubé

Pas besoin de vents forts pour faire dériver des pesticides. D'autres conditions météorologiques peuvent également être propices à ce phénomène.

Simon Halde, un producteur biologique, l'a appris à ses dépens. Cet été, il a perdu une partie de sa certification biologique à cause d'un problème de dérive d'un produit à base d'auxine synthétique appliqué sur un champ de maïs aux côtés de ses terres. « Mon voisin a pourtant respecté les recommandations du fabricant de pesticides pour éviter que cela ne se produise » précise-t-il. Au lieu des 600 ou 700 \$ la tonne qu'il obtient pour son soya biologique, Simon Halde a dû se contenter de 250 \$ la tonne en vendant son soya sur le marché conventionnel.

Nuage de gouttelettes

Cette journée-là, les conditions météorologiques étaient propices au développement d'une inversion de température : il faisait plus de 27°C, l'humidité relative était élevée et il y avait peu de vent.

Dans ces conditions, il arrive que des produits très volatils, comme le sont ceux fabriqués à base d'auxines synthétiques, se vaporisent après l'arrosage et se regroupent pour former des nuages de gouttelettes au-dessus des champs. Lorsque l'air se refroidit, le nuage chaud chargé de gouttelettes de pesticide monte et glisse sur la nouvelle masse d'air froid. Le nuage demeure suspendu à basse altitude et il dérive lentement pour se déposer quelques mètres ou quelques arpents plus loin.

« En 1999, nous avons observé au moins deux cas où une dérive de ce type s'étendait sur 2 à 3 arpents de large et ce, sur toute la longueur d'un champ de soya » explique Pierre La-



PHOTO: MAPAQ

Simon Halde devant son champ de soya « arrosé » accidentellement d'un pesticide à base d'auxine synthétique.

chance, agronome au MAPAQ. Les dérives des herbicides à base d'auxines synthétiques ont des effets spectaculaires sur le feuillage du soya. Les feuilles se courbent et imitent la forme de cuillères.

« Ces symptômes peuvent apparaître à une dose aussi faible que 0,001 kg/ha de matière active » spécifie l'agronome.

Les champs de soya qui reçoivent accidentellement ces doses ne subissent pas de baisse de rendement, mais les conséquences sont fâcheuses pour les producteurs biologiques ou pour ceux qui produisent sans intrant chimique.

De plus, il semble que ce phénomène soit de plus en plus fréquent à cause de l'utilisation croissante de produits contenant des auxines synthétiques.

« Depuis deux ans, j'ai observé plusieurs cas de dérives lors d'inversions de température, explique Pierre Lachance, d'une part parce que les conditions étaient favorables et également parce qu'il y a de plus en plus de produits à base d'auxines synthétiques » explique-t-il.



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation **Rémy Trudel**, responsable de la :

- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
- Régie des assurances agricoles du Québec
- Société de financement agricole du Québec
- Commission de protection du territoire agricole du Québec

Rémy Trudel

vous souhaite une bonne lecture de vos nouvelles de Québec.

MES MEILLEURS VŒUX À L'OCCASION DES FÊTES

En cette période de réjouissances et de partage, je désire transmettre mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à tous les producteurs et productrices agricoles du Québec.

L'année qui s'achève aura permis d'établir un consensus élargi sur l'objectif de la croissance et de la création d'emplois dans le secteur bioalimentaire. Le Rendez-vous des décideurs de mars 1999, en plus d'instaurer une véritable politique agricole et alimentaire, a jeté les bases d'une nouvelle collaboration, axée sur des réalisations collectives permettant d'assurer l'essor de cet important secteur économique qu'est l'industrie bioalimentaire québécoise.

L'année 2000 sera certes marquée par l'action et de nombreux défis, entre autres la modernisation des outils financiers. Je suis convaincu qu'ensemble, nous arriverons à trouver les meilleures solutions afin de garantir la croissance du secteur et d'assurer la protection des activités agricoles.

Je souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et une année sous le signe de la santé, de la paix et de la sérénité.

*Le ministre,
Rémy Trudel*

RECONDUCTION DU RÉGIME «POMMES» EN ASSURANCE STABILISATION

Le régime d'assurance-stabilisation pour le produit «pommes» a été instauré en 1994, et ce, pour une période de cinq ans. Ce régime s'avérait novateur en ce sens qu'il assurait seulement une partie de la production de pommes, soit les variétés de qualité fantaisie et extra fantaisie. De même, il était réservé aux seules entreprises commercialisant 1 500 boisseaux annuellement. Enfin, il était lié à un mécanisme de mise en marché collective, assujéti à un prix minimum de vente.

Le gouvernement du Québec a approuvé, le 1^{er} décembre 1999, la reconduction de ce régime à compter de l'année d'assurance 1999. Les paramètres du modèle de coût de production sont ajustés en fonction de la réalité observée chez les entreprises spécialisées, clientes de l'assurance récolte. Ainsi, la ferme-type compte maintenant 1 730 unités-arbre au lieu de 1 940 unités, et le rendement moyen est réduit de 233,5 kg à 180,9 kg par unité-arbre.

Exceptionnellement, cette année, la date limite d'adhésion a été fixée au 18 janvier 2000, soit 20 jours après la publication de la Gazette officielle annonçant la reconduction du régime.

La culture du « beau sapin » Une histoire de patience et de persévérance

par André Pettigrew, agronome
Conseiller en culture des sapins de Noël

La culture des arbres de Noël exige certes patience et persévérance puisqu'il faut compter une bonne dizaine d'années entre le moment de la plantation et celui de la récolte des arbres, à quoi il faut ajouter 4 années en pépinière. Les productrices et producteurs qui se lancent dans cette culture doivent avoir un bon esprit d'entrepreneuriat car il faut savoir innover dans la régie culturelle et trouver des façons de se positionner dans un marché très concurrentiel. En effet, plus de 30 millions d'arbres sont vendus annuellement en Amérique du Nord.

L'industrie des arbres de Noël existe depuis une quarantaine d'années. Elle a modifié son approche, en passant de la collecte des arbres à la culture de ces derniers. Durant cette période, il a fallu rechercher et trouver les combinaisons gagnantes dans la régie culturelle, c'est-à-dire dans le choix des espèces, la fertilisation, la méthode de taillage, la façon de récolter et le contrôle rendu nécessaire à la suite de l'arrivée de nouveaux ravageurs. L'esprit d'entrepreneuriat des premiers pionniers continue de se faire valoir puisque l'industrie est en évolution constante, autant sur le plan de la régie culturelle que sur celui de la mise en marché et du développement des marchés.

L'impact de cette activité est très important dans l'économie agricole régionale. C'est dans la région des Cantons-de-l'Est qu'on retrouve le plus grand nombre d'entreprises et de superficies cultivées, soit 52 % des 295 entreprises enregistrées au MAPAQ et 12 % des 10,700 hectares cultivés. La région Chaudière-Appalaches occupe, quant à elle, le deuxième rang, avec 17 % des entreprises et 18 % des superficies cultivées. Dans cette région, la plupart des entreprises d'arbres de Noël sont situées en périphérie de la région des Cantons-de-l'Est.

Un marché ouvert aux Amériques

En 1998, environ 1 810 000 arbres de Noël ont été vendus au Québec. De ce nombre, près de 450 000 ont égayé les foyers des familles québécoises et plus de 1 360 000 ont été exportés. Le Québec arrive au premier rang pour le nombre d'arbres de Noël exportés, avec 51 % des 2 650 000 arbres de Noël canadiens. La province de la Nouvelle-Écosse se retrouve au second rang avec 30 % des arbres exportés, suivie du Nouveau-Brunswick qui en exporte 13 %.

Si le principal pays importateur des arbres de Noël provenant du Québec demeure les États-Unis, principalement la partie des États du Nord-Est, ils voyagent cependant un peu partout à travers les Amériques. Soulignons ainsi comme pays de destination le Mexique, le Venezuela, les pays d'Amérique Centrale et les Antilles. Nos arbres se sont même déjà rendus à Hong Kong et au Japon.



Les arbres de Noël du Québec sont réputés à travers le monde. En effet, les producteurs d'ici en exportent, entre autres, au Mexique, au Venezuela, en Amérique centrale, dans les Antilles et même, à Hong Kong et au Japon.

Un impact économique et écologique

Au Québec l'ensemble de l'industrie des arbres de Noël génère annuellement des revenus d'environ 30 millions de dollars. Au-delà des chiffres, ce sont des entreprises gérées, par des femmes et des hommes qui, par le bénéfice de ces retombées, apportent leur contribution à l'économie régionale.

En terminant, rappelons l'importance écologique de cette culture. Le milieu des plantations est un endroit privilégié pour la faune et la diversité biologique. Le feuillage des sapins réduit le gaz carbonique dans l'air et le transforme en oxygène. En évitant les coupes abusives dans les sapinières naturelles, les plantations de sapins deviennent des zones protectrices de nos forêts.

«Mon beau sapin, roi des forêts», la chanson lui rend justement hommage. L'arbre qui égayé nos maisons tant par son apparence que par son arôme est maintenant cultivé et on ne peut que s'en réjouir puisque la forêt et l'industrie des arbres de Noël ne s'en portent que mieux.

Le MAPAQ est à votre service toute l'année : vous pouvez vous adresser à la Direction générale de l'alimentation au 1 800 463-5023 pour obtenir de l'information sur la qualité des aliments et la santé animale pendant toute la période des Fêtes.

LE MINISTÈRE REND HOMMAGE AUX AGRICULTRICES LAURÉATES 1999

par Louise Thériault, agr.
ÉdiScience

Les trois agricultrices couronnées lors de la 4^e édition de la Soirée Saturne d'octobre et honorées à l'Assemblée nationale le 2 décembre dernier sont des femmes extraordinaires. Elles dégagent un dynamisme, une sensibilité et un sens des valeurs hors du commun. Ariane Olivier Ouellet, Lise Hamelin Massicotte et Linda Labrecque, nommées respectivement Agricultrice de l'année, Agricultrice entrepreneure et Jeune agricultrice, tiennent à partager leur fierté avec toutes les agricultrices.

Chacune de ces trois agricultrices encourage leurs consœurs, la relève féminine ou d'autres femmes en les appuyant dans leurs démarches, en les accueillant comme stagiaires ou en leur donnant du travail. Modèles à suivre...

L'AGRICULTRICE DE L'ANNÉE

Ariane Olivier Ouellet est de la race de celles pour qui l'engagement est un mode de vie. Femme d'action, elle occupe bien des terrains à la fois. Copropriétaire avec son conjoint d'une ferme bovine à Saint-Gabriel-de-Rimouski, l'Agricultrice de l'année s'implique dans sa communauté et se dévoue à la cause des agricultrices depuis belle lurette. Elle considère d'abord son titre comme une reconnaissance envers toutes les agricultrices et comme une grande responsabilité. « Je suis l'ambassadrice de celles qui, encore trop souvent, travaillent dans l'ombre », dit-elle.

Au cœur d'une réussite

La Ferme des Peupliers enr., spécialisée dans la production de géniteurs et de génisses Limousin pur-sang, a reçu une médaille de bronze au volet régional du dernier Concours de l'Ordre du mérite agricole. « Nous avons délaissé la production de veaux d'embouche pour l'élevage du Limousin à la suite d'un voyage effectué en France en 1975 et d'où je suis revenue convaincue qu'un tel virage s'imposait », se souvient madame Ouellet.

Touche-à-tout lors des périodes de pointe, l'agricultrice est responsable de la comptabilité, de la gestion financière et de l'aspect relationnel de l'entreprise. Les visiteurs sont nombreux à passer à la ferme. Plusieurs groupes d'Africains et Africaines en voyage d'échange, d'étudiants et étudiantes en agriculture, de producteurs et productrices ainsi que des stagiaires d'ici ou de la France ont été reçus avec chaleur. Pour madame Ouellet, « la ferme est plus qu'une entreprise économique; c'est un lieu de vie où la qualité des relations humaines est de première importance ». Mère de cinq enfants, elle consacre aujourd'hui beaucoup de temps aux trois enfants de son fils employé sur la ferme.

Conjuguer aussi au féminin

« Les contacts humains sont le moteur de mon engagement », affirme Ariane Olivier Ouellet, seule femme à siéger au conseil de sa municipalité. Pendant plusieurs années, elle a œuvré au Comité des femmes en agriculture puis au Syndicat des agricultrices du Bas-Saint-Laurent, dont elle a assuré la présidence de 1988 à 1990. Titulaire d'une maîtrise en études littéraires obtenue en 1996, elle a écrit un recueil intitulé « D'hier à aujourd'hui en passant par elle » à l'occasion du 10^e anniversaire du Syndicat des agricultrices de sa région.

L'Agricultrice de l'année s'interroge sur la place que peuvent occuper les femmes à un moment où le monde agricole et rural ont besoin de se remettre en question. « Peut-on faire les choses autrement? », demande-t-elle. « Beaucoup d'agricultrices sont prêtes à s'impliquer en politique, mais pas nécessairement à la manière des hommes qui comptent 75 ans de pratique à l'UPA contre 12 pour nous. »

L'AGRICULTRICE ENTREPRENEURE

Lise Hamelin Massicotte est née avec les gènes de l'entrepreneuriat et de la ténacité. « Il faut foncer et demeurer convaincue que ce que l'on entreprend réussira jusqu'à ce qu'on puisse vous prouver le contraire. Sinon, bien sûr que ça ne marchera pas, affirme-t-elle. »

La recette du succès

Madame Massicotte est actionnaire avec son époux et trois de leurs fils d'une ferme combinant la production laitière, les grandes cultures et l'horticulture maraîchère, située à Champlain dans la Mauricie. Il y a 13 ans, elle a décidé de lancer une entreprise de salades préparées. « L'idée m'est venue pendant des vacances alors que je cherchais une façon de donner de l'emploi à ma belle-fille. En revenant, j'ai essayé des dizaines de recettes de salade de choux. J'en servais à tous mes invités pour recueillir leurs commentaires, raconte-t-elle en riant. Au printemps suivant, nous avons planté 25 000 choux puis j'ai percé un marché en faisant des démonstrations dans les épiceries. » Aujourd'hui, l'entreprise prépare et commercialise neuf sortes de salades. Elle emploie deux des belles-filles de la récipiendaire et cinq autres personnes à temps partiel.

Ses talents de gestionnaire, Lise Hamelin Massicotte avait eu maintes fois l'occasion de les mettre à profit avant de « vendre sa salade ». Avec un mari fortement engagé dans le mouvement coopératif agricole, c'est elle qui a longtemps pris la direction des activités quotidiennes de l'entreprise familiale en attendant que deux des fils terminent leur formation agricole et le troisième, des études en administration. « Mon titre d'Agricultrice entrepreneure a fait réaliser à mes six enfants tout ce que j'avais accompli. Cette prise de conscience raffermi les liens familiaux. »

« J'aime encourager les femmes à entreprendre quelque chose. Je n'hésiterais pas à aider une jeune femme prête à se lancer en affaires. Je la conseillerais avec tellement de sincérité », assure cette femme dont l'entregent saute aux yeux.

LA JEUNE AGRICULTRICE

Linda Labrecque a 31 ans et une vie des plus remplies. Mère de quatre enfants, elle exploite avec son con-



Les agricultrices lauréates 1999

Dans l'ordre habituel, mesdames Ariane Olivier Ouellet, Lise Hamelin Massicotte et Linda Labrecque.

joint une ferme laitière située à Leclercville dans la région de Québec. Diplômée en techniques des productions animales de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière, elle se réserve la responsabilité du troupeau tandis que son conjoint a la charge des cultures qui sont certifiées biologiques. Entre les deux traites de la journée, madame Labrecque devient technicienne en gestion pour le compte du Syndicat de gestion agricole de Lotbinière Nord. Elle est aussi administratrice à son syndicat de base de l'UPA et à la Fédération de l'agriculture biologique du Québec en plus d'offrir des sessions de préparation au baptême.

S'investir dans ce qui nous plaît

Si la Jeune agricultrice fait preuve d'un sens de l'organisation remarquable, elle se donne aussi les moyens de se consacrer aux objectifs qu'elle s'est fixés. « J'ai une employée à temps plein à la maison. C'est mon truc pour réussir à tout faire tout en étant disponible pour mes enfants le soir et la fin de semaine », dit-elle. « Plus jeune, on m'avait prédit que je n'aurais pas le choix de me plier aux travaux ménagers si je voulais une famille. Mais je crois qu'avec de la volonté, on a toujours le choix de s'arranger pour faire ce qu'on aime. »

Etre bien formée et pouvoir compter sur des exemples sont deux atouts que madame Labrecque considère essentiels pour la relève. « Tout ce que j'ai fait m'a toujours été inspiré par des modèles. Alors, tant mieux si je peux en devenir un pour certaines jeunes par l'intermédiaire de mon nouveau titre ou comme maître de stages. » La Ferme DesGémo accueille d'ailleurs plusieurs stagiaires féminines du Québec et de la France. Lors d'un emploi d'été, Linda Labrecque a eu la chance d'augmenter sa confiance en elle en travaillant pour un employeur qui n'hésitait pas à lui confier tout type de travaux. Elle est fière de donner à son tour cette possibilité à d'autres jeunes femmes.

SE PERFECTIONNER EN AGRICULTURE !

L'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe offre cet hiver aux productrices et producteurs agricoles plusieurs sessions de perfectionnement.

En agriculture durable :

Lecture et interprétation d'un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAF) (42 h)
Dates : les mardis du 25 janvier au 7 mars 2000

En comptabilité et gestion :

Comptabilité manuelle de l'entreprise agricole (33 h)
Dates : les 12, 13, 19, 20, 26 et 27 janvier 2000
Développer son leadership (24 h)
Dates : les 18, 20, 25 et 27 janvier 2000

Impacts économiques et financiers d'un transfert de ferme (25 h)
Dates : Les mardis du 1^{er} au 29 février 2000

Fabrication artisanale :

Contrôle de la fabrication artisanale de fromage (51 h)
Dates : les 27, 28, 29 janvier, 18, 19 février, 2, 3, et 4 mars 2000

Fabrication artisanale de produits à base de pommes et de petits fruits (56 h)
Dates : les 4, 5, 10, 11, 12, 17, 18 et 19 février 2000

Production artisanale de boissons alcooliques

Dates : Groupe 1 : les 3, 4, 10, 11 mars 2000
Groupe 2 : les 17, 18, 24, 25 mars 2000

En informatique :

Informatisation d'entreprise agricole (48 h)
Dates : les jeudis et vendredis du 13 janvier au 4 février 2000

Windows 95 (18 h)

Dates : les mercredis du 12 au 26 janvier 2000
Utilisation du logiciel Agri-Compta - version Windows (24 h)

Dates : les 8, 15, 22 et 29 février 2000
Utilisation du logiciel SigaFinance (24 h)
Dates : les mercredis 2, 9, 16 et 23 février 2000

Mise en marché :

Mise en marché des grains (25 h)
Dates : les 18, 20, 25, 27 janvier et 1^{er} février 2000
Vente au détail des produits agricoles et horticoles (30 h)
Dates : les 21, 22 février, 6, 7 et 27 mars 2000

Productions animales :

Gestion de la qualité du lait (25 h)
Dates : Groupe 1 : À St-Ignace-de-Standbridge : les 25, 27 janvier, 1, 3 et 8 février 2000
Groupe 2 : À Granby : les 15, 17, 22, 24 et 29 février 2000

Taille des onglons (12 h)

Dates : les 19 et 26 janvier 2000

En productions horticoles :

Bases de la micropropagation (45 h)
Dates : les jeudis du 13 janvier au 9 mars 2000
Production et utilisation de plantes indigènes (6 h)
Date : 17 février 2000

Pour plus d'informations :

Johanne Saint-Onge
1-888-353-8482, ou 450-778-6504, poste 201
Télécopieur : 450-778-4967
Courriel : johanne.st-onge@agr.gouv.qc.ca
Internet : http://ita.qc.ca

RÉGIME FORESTIER

Le dépôt du projet de loi reporté au printemps 2000

Loïc Hamon

Le ministre des Ressources naturelles du Québec, Jacques Brassard, a confirmé les rumeurs qui couraient depuis quelques temps en annonçant, le jeudi 16 décembre, qu'il venait de reporter au printemps 2000 le dépôt du projet de loi sur la révision du régime forestier.

Ce nouveau délai reporte les consultations en commission parlementaire à la fin de l'été et l'adoption de la loi par l'Assemblée nationale à l'automne. « Ce qui correspond à l'échéancier initial concernant l'entrée en vigueur des amendements au régime forestier québécois », soutient le communiqué émis par le ministère des Ressources naturelles.

« Si on veut faire un succès de la révision du régime forestier, il est nécessaire de prendre le temps requis pour présenter un projet de loi qui atteindra les objectifs d'un aménagement durable des forêts », explique simplement Jacques Brassard. La proposition du ministre est présentement en consultation dans les divers ministères et à l'examen au Bureau des lois, ce qui représente en fait les dernières étapes

avant sa présentation au Conseil des ministres.

Deux ans plus tard

Lors du lancement des consultations, en 1998, le titulaire de l'époque, Guy Chevrete, avait avancé 1999 comme date d'entrée en vigueur du nouveau régime forestier. Depuis, il y a eu des élections, un changement de ministre, le film *L'Erreur Boréale*... mais tous s'attendaient à un dépôt avant la fin de l'année. Même le ministre Jacques Brassard, dans son allocution devant l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue, le 5 novembre dernier, parlait d'un dépôt en décembre 1999 et d'une commission parlementaire en début de l'an prochain. Il est maintenant à prévoir que le régime ne rentrera pas en force avant 2001.

Les supputations vont bon train sur les raisons de ce nouveau délai : nomination de Richard Desjardins comme l'Homme de l'Année par l'Actualité, les négociations avec la fonction publique, le renouvellement de l'Accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis et même le débat pré-préférendaire...

Selon l'attachée de presse du ministre Brassard, Louise Bouchard-

Accolas, ce ne sont là que pures spéculations. « La révision du régime n'a jamais cessé. Il ne s'agit pas de retirer le projet de loi. Tout va bien. Il s'agit simplement d'un retard dans la machine gouvernementale. Nous pensons toujours atteindre notre objectif à l'horizon 2000. »

FPBQ : réactions mitigées

Le président de la Fédération des producteurs de bois du Québec, Jean-Claude Nadeau, réagit de façon mitigée à ce report. « Ce n'est jamais bon lorsqu'un dossier n'est pas réglé mais ça nous donne toutefois plus de temps pour nous préparer. On ne trouve rien de très favorable à la forêt privée dans la version préliminaire du régime forestier qui circule actuellement. »

La Fédération des producteurs, appuyée par le congrès de l'UPA, réclame un renforcement du principe

de la « résidualité » dans la Loi sur les forêts, en vertu duquel les scieries doivent d'abord s'approvisionner en forêt privée avant de puiser dans la forêt publique.

Dans la fameuse version préliminaire du régime, censée circuler que dans les ministères, il est simplement question que le ministre tienne compte, lors de la révision quinquennale des volumes de bois accordés aux bénéficiaires de contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF), « de la consommation annuelle moyenne des bois de toutes provenances faite par le bénéficiaire, c'est-à-dire non plus uniquement de sa consommation annuelle moyenne de bois en provenance de la forêt du domaine public ». Ce qui n'apparaît pas suffisant aux yeux de la Fédération des producteurs de bois.

Naya dans l'eau chaude

L'embouteilleur d'eau Naya s'est placé sous la protection de la Loi sur la faillite. L'entreprise de Mirabel dans les Laurentides maintient ses activités normales d'embouteillage et s'efforce de répondre aux commandes de sa clientèle tout en négociant des arrangements avec ses créanciers.

Depuis quelques années et jusqu'au printemps dernier, une entente de distribution entre Coca-Cola et Naya avait permis à l'embouteilleur d'eau québécois de se hisser parmi les principaux vendeurs d'eau aux États-Unis. Mais la multinationale Coca-Cola asséna un dur coup à Naya en mettant un terme à cette entente.

Le marché américain représentait alors 60 % des ventes de Naya. Au début de 1999, Naya détenait 8 % des ventes dans le réseau des dépanneurs américains (C-stores), derrière Aquafina (la marque maison de Pepsi) et Evian qui détenaient respectivement 14 et 12 % de ce même marché. C'est justement pour mieux compétitionner contre son principal rival, Pepsi, que Coca-Cola a choisi de lancer sa propre marque maison d'eau embouteillée, Dasani. Depuis le bris de l'entente avec Coca-Cola, Naya tente de reconstituer un réseau de distribution sur le marché américain. **I.B.**



Meilleurs voeux

En ces temps de réjouissances, toute l'équipe agricole de la Banque Nationale tient à offrir, à tous et chacun, ses voeux de prospérité les plus sincères!

BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

inc.

Le Salon à visiter ! Le Salon à visiter ! Le Salon à visiter !



725
KIOSQUES
EN L'AN 2000

250, boul. Wilfrid-Hamel
(voisin du Colisée)

MANQUEZ PAS ÇA!

Informations : François Comeau Tél. : (819) 399-2558 • Fax : (819) 399-3484
Visitez notre site internet : www.citainc.com/spmaq/

Du nouveau dans le dossier des compensations pour le verglas en acériculture



FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ

Marc St-Roch *

COLLABORATION SPÉCIALE

Dans un numéro précédent de La Terre de Chez Nous (7 au 13 octobre 1999), nous avons fait état de la position de Revenu Canada au sujet du traitement fiscal applicable aux compensations reçues par les producteurs acéricoles touchés par le verglas. Cette position faisait suite à une demande d'information faite par l'UPA en novembre 1998.

Au moment de la parution de la chronique, Revenu Québec n'avait pas encore fait connaître sa position sur le sujet. Le 25 novembre dernier, la lettre portant la réponse de Revenu Québec parvenait à l'UPA. Voici pour l'essentiel le contenu de cette réponse.

Tout d'abord, pour Revenu Québec comme pour Revenu Canada, les sommes qui ont été versées pour compenser des dépenses (salaires, réparations, etc.) doivent réduire le montant de ces dépenses pour fins d'impôt. Si toutefois le producteur utilise la base de caisse pour calculer son revenu d'entreprise et que les dépenses ont été réclamées dans une année antérieure au versement des compensations, ces dernières devront être ajoutées au revenu de l'année où elles ont été reçues.

De plus, lorsque les montants versés servent à compenser la perte d'équipement, ces montants réduisent le coût fiscal des équipements de remplacement ainsi que leur valeur amortissable. Si le producteur n'achète pas de nouveaux équipements, les montants reçus sont considérés comme le prix de vente des équipements détruits ou inutilisables.

Cependant, pour Revenu Québec et contrairement à la position de Revenu Canada, les montants reçus pour les arbres ne sont pas considérés comme du revenu mais comme du capital et doivent dans un premier temps réduire le coût fiscal du terrain.

Lorsque le coût fiscal du terrain est réduit à zéro, l'excédent sera reconnu comme un gain en capital dont seulement 75 % est imposable. Prenons comme exemple le cas de Yvan qui a une érablière dont le coût fiscal est de 50 000 \$. Le tableau 1 présente les conséquences fiscales selon deux situations.

La première où la compensation pour la perte d'arbres s'élève à 90 000 \$ et la seconde où la compensation est

de 40 000 \$. On peut constater au tableau 1 que si le coût fiscal du terrain est égal ou supérieur au montant reçu,

il n'y aura aucun montant imposable mais on devra réduire le coût fiscal du terrain. Si par contre le montant reçu

excède le coût fiscal du terrain, alors il y aura un élément imposable correspondant à 75 % de l'excédent. Cette façon de calculer la partie imposable des compensations ne s'applique que pour l'impôt du Québec.

Pour le moment, Revenu Canada considère que tout montant reçu pour la perte d'arbres est un revenu pleinement imposable. Cependant, comme nous l'indiquions dans la chronique parue dans le numéro de La Terre de Chez Nous du 7 au 13 octobre 1999, Revenu Canada réexamine présentement le dossier et doit faire connaître sa nouvelle position prochainement.

* Fiscaliste du Réseau des Services de comptabilité et de fiscalité (SCF) de l'UPA

Tableau 1

	Situation 1	Situation 2
Compensation reçue pour la perte d'arbres	90 000 \$	40 000 \$
Coût fiscal du terrain avant compensation	50 000 \$	50 000 \$
Coût fiscal du terrain après compensation	0 \$	10 000 \$
Gain en capital	40 000 \$	0 \$
Gain en capital imposable (75%)	30 000 \$	0 \$



Exportation des produits laitiers La Fédération des producteurs de lait du Québec offrira un mécanisme qui respecte les règles de l'OMC

Il est maintenant largement reconnu tant par les partenaires de la transformation que par les représentants des gouvernements qu'un programme d'exportation des produits laitiers qui consiste à valoriser le lait de surplus issu du système de gestion de l'offre est considéré comme une subvention. Dans une lettre récemment envoyée à tous ses producteurs, la Fédération des producteurs de lait du Québec évoquait la nécessité de revoir les mécanismes actuels d'approvisionnement des marchés d'exportation en vue de se conformer à la décision de l'OMC. Dans les faits, les règles de l'OMC nécessitent un engagement individuel du producteur, donc qu'il décide à l'avance de la quantité de lait qu'il veut offrir pour l'exportation et du prix qu'il veut en tirer. Un programme d'exportation doit permettre de démarquer très clairement le lait voué à l'approvisionnement du marché intérieur de celui destiné au marché d'exportation.

Un programme d'exportation efficace, crédible et simple

L'approche privilégiée par la Fédération permettra de mettre en contact tous les acheteurs et les vendeurs afin qu'ils puissent conclure des transactions. Les producteurs pourront soumettre en tout temps des offres de vente en précisant le volume offert, le prix demandé et les mois où ce lait sera livré. L'accumulation des offres des producteurs créera un « bassin » de lait à partir duquel les offres d'achat reçues des transformateurs pourront être remplies périodiquement en fonction des prix offerts et selon l'ordre de réception des offres des producteurs.

Ce nouveau mécanisme sera administré par la Fédération dont le rôle se limitera à sa gestion et n'influencera d'aucune façon les volumes transigés et les prix.

Les producteurs pourront prendre connaissance des offres des transformateurs dans *La Terre de chez nous*, par téléphone et sur un site Internet.

La Fédération compte mettre ce mécanisme en place dès que possible. Au cours des prochaines semaines, l'information complète sur ce nouveau programme d'exportation sera expédiée à chaque producteur.

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC



Concours cartes

La voyante

C'était la veille de Noël. À l'extérieur, c'était la fête. Les lumières multicolores scintillaient, la fanfare jouait « Petit papa Noël » et les gens se promenaient, bras dessus, bras dessous, heureux. Excepté Madeline, une vieille fille acariâtre, pour qui Noël était un péché originel. Ronchonnan, elle se décida à sortir; elle commençait à étouffer, seule, dans son minuscule appartement.

Aussitôt eut-elle mis un pied dehors, qu'elle fut assaillie par le bruit de la foule. Se protégeant les oreilles de ses mains, elle entreprit de se frayer un passage à travers la mer de monde. Soudain, une main tapota son épaule: « Vous n'êtes pas heureuse. Venez avec moi, et vous le deviendrez... »

Subjuguée par la voix irrésistible, elle suivit aveuglément l'inconnue.

Elles pénétrèrent dans un caveau sombre et humide. L'étrangère offrit un fauteuil à Madeline, qui n'osa pas refuser.

« Je suis Mamie Bonheur, une voyante très réputée pour ses voyages ancestraux. Une fois par décennie, j'offre la chance à un être malheureux de faire un voyage vers le futur qui changera sa vie. Je vous ai choisie. »

Fermez les yeux et concentrez-vous. Fixez ce point. Vous le voyez, n'est-ce pas? C'est votre bonheur. Fixez-le, fixez-le... »

(Fixez-le)

Madeline ouvrit les yeux. Des gens la fixaient, l'air inquiet. Un homme lui parla.

« Ça va, madame? Vous êtes tombée... nous avons cru que vous étiez blessée. Vous êtes certaine que vous n'avez rien? »



Catherine Mathis, 9 ans

Liste de gagnants CARTES DE NOËL

1re catégorie (5 à 9 ans)

Kristina Côté, 5 ans

St-Gédéon

Frédéric Beauvais, 8 ans

Sherrington

Catherine Mathis, 9 ans

St-Sylvestre

2e catégorie (10 à 15 ans)

Alexandra Tremblay, 11 ans

Ville de la Baie

Cindy St-Laurent, 12 ans

Daveluyville

Jean-François Choquette, 12 ans

St-Joachim-de-Shefford

3e catégorie (16 ans et plus)

Marianne Bergeron

St-Étienne-de-Lauzon

François Guilbault

Greenfield Park

Vic Plourde

Rivière-du-Loup

Vous avez l'air esseulée. Venez avec nous fêter Noël. Ça nous fera plaisir, ajouta une femme à la voix douce. Venez, madame » insista un petit garçon.

Elle acquiesça finalement et partit avec les gens qui l'avaient accueillie. Ils arrivèrent à une maison entièrement couverte de décorations étranges. Sur les fenêtres, des guirlandes « Fêtons l'an 2600 » se balançaient au gré du vent. Ainsi, elle se trouvait 600 ans dans le futur, songea Madeline. En 2600!

À l'intérieur, c'était tellement vaste, qu'on aurait dit un labyrinthe. Des appareils, inconnus aux yeux de Madeline, étaient disposés de part et d'autre de la maison.

« Que la fête commence! » cria un homme.

Aussitôt, des dizaines de robots surgirent de nulle part, portant divers plateaux. Des arômes légers et nouveaux envahirent ses narines. Ses hôtes l'autorisant à se servir, elle goûta à tout, se délectant, comme il ne lui était jamais arrivé auparavant.

D'autres robots arrivèrent, surchargés de cadeaux, les distribuant au hasard. Madeline se retrouva avec une dizaine de paquets joliment enrubannés. Des friandises, des vêtements et des objets indescriptibles, Madeline n'en revenait pas!

Puis les robots revinrent, portant une immense maison en chocolat. On lui expliqua qu'il fallait retrouver, au milieu de tout ce chocolat, un petit bonbon bleu. Si on le trouvait, la coutume disait que l'on pouvait exaucer deux vœux. La fouille commença.

« L'atmosphère sent la joie » remarqua alors Madeline. Pour la première fois de sa vie, elle était heureuse!

En croquant un morceau de chocolat, ses dents frappèrent quelque chose de dur. Elle avait trouvé le bonbon bleu! Ses nouveaux amis l'entourèrent et elle formula ses vœux:

« Je... souhaite trouver l'amour et... je souhaite être heureuse pour le reste de mes jours! »

Comme elle disait ces mots, elle se sentit tourner, tourner, tourner...

Elle ouvrit les yeux. Mamie Bonheur se tenait près d'elle.

« Sortez, maintenant. Ne cherchez pas à me revoir. Et... Joyeux Noël! »

En effet, Madeline trouva le bonheur. Elle se maria, adopta deux petits orphelins et fut heureuse pour le restant de sa vie... Elle n'oublia certainement pas une chose: toujours croire en la magie de Noël.

Audrey Lemieux



Vic Plourde



Un Père Noël en combinaison

« **G**rand-maman, croyais-tu au Père Noël quand tu étais une petite fille comme moi? »

« Oh! Oui, ma belle Laurence, j'y croyais tellement que je vais te raconter ce qui s'est passé une certaine nuit de Noël de mon enfance. »

« Je me souviens encore que toute la journée de ce 24 décembre-là, ma mère avait cuisiné de si bons mets que toute la maison était remplie d'odeurs appétissantes; puis en fin de journée, elle avait lavé et ciré le plancher. Pour éviter que nos petits pieds fassent des traces, elle s'était assise dans la grande berceuse avec les trois petits derniers sur ses genoux et tous ensemble on chantait des cantiques de Noël, avec pour seul éclairage, les petites lumières multicolores du sapin que papa était allé lui-même choisir dans le bois. Moments de paix, moments au goût de bonheur. Puis, condition très précise pour que le Père Noël passe, se coucher tôt, avec une petite douceur comme récompense, une petite canne de bonbon. Quel délice! Tous mes frères et sœurs se sont endormis assez vite, mais pas moi, la petite curieuse: je voulais voir le Père Noël. Tout à coup j'ai cru entendre du bruit en bas, est-ce qu'enfin il était arrivé? Je me suis levée, et sur la pointe des pieds, tout doucement, du haut de la première marche, j'ai risqué un œil. Qu'est-ce que j'ai vu là? Mon père, en combinaison, tu sais ce sous-vêtement tout d'une longueur, avec une petite porte en arrière, hé bien, mon père qui plaçait les cadeaux en dessous du sapin.

Oh! Non! Que je me suis dit, j'ai encore manqué le Père Noël, j'ai dû m'endormir quelques minutes! Heureusement que papa lui ne dormait pas, il l'avait laissé entrer et, pour lui aider, plaçait les cadeaux.

Vite, pour ne pas le déranger, je suis retournée dans la chaleur de mon lit, quand même tout heureuse; il était passé le Père Noël! Nos cadeaux étaient bien là, papa s'en occupait. Je pouvais dormir sur mes deux oreilles.

Tu vois Laurence, quand on croit vraiment dans son cœur, même l'évidence ne peut enlever la magie de Noël! Même l'an 2000 qui arrive ne pourra rien y changer non plus! »

Nicole Lacroix



Cindy St-Laurent, 12 ans



Frédéric Beauvais, 8 ans

Un voyage dans l'espace

Comme à chaque fin d'année, dans le Grand-Nord, le Père Noël s'activait dans son atelier. En plus, le bogue de l'an 2000 était tellement populaire que notre ami le Père Noël aimerait bien être, lui aussi, à la fine pointe de la technologie. Son associée, la fée Ternette voulait lui donner un petit cadeau pour souligner les efforts qu'il faisait pour préparer son excursion.

Comme le chariot du Père Noël commençait à être rouillé, Ternette pensa lui offrir un costume volant avec un sac à dos fabriqué par les lutins. Ils étaient vraiment fiers de leur travail.

Le 24 décembre, le Père Noël préparait son traîneau et ses rennes. Mais quand les lutins arrivèrent avec le costume, il fut très surpris. C'était un costume rouge, muni d'hélices pour voler, d'un ordinateur qui contenait les adresses ainsi que la liste des cadeaux à distribuer. Il y avait aussi une horloge pour l'avertir du lever du jour.

Finalement prêt à partir, il attachait le sac à dos solidement puis partit le moteur. Il appuya sur « power » pour ouvrir son ordinateur. Malheur! Il avait mélangé toutes les données. Comme il savait déjà le chemin, il décida de s'envoler dans le ciel.

Après avoir distribué la moitié des cadeaux, le moteur du costume commença à manquer d'essence. Le Père Noël volait en zigzagant dans le ciel. Avec son cellulaire, il appela les lutins qui attelèrent les rennes et partirent.

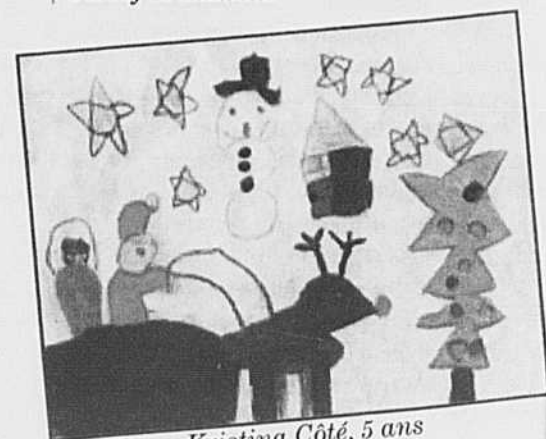
Pendant ce temps, le Père Noël commençait à avoir mal au cœur. Il se promenait de tout bord tout côté. Soudain, bang! Ce fut la collision. Le pauvre Père Noël atterrit sur la lune! Déprimé, il se demanda ce qu'il allait faire pour distribuer le reste des cadeaux.

Dans le ciel, les lutins cherchaient le Père Noël. Puis ils aperçurent une ombre sur la lune. Le vieil homme faisait de grands mouvements pour attirer l'attention des lutins. Il bougea tellement qu'il s'enfonça dans un cratère jusqu'à la ceinture. Il fit beaucoup d'efforts pour se dégager mais ce fut peine perdue. Oh! Malheur! Extra-terrestres en vue! Le Père Noël en avait une peur bleue sauf que dans ce cas-ci, elle était verte. Deux petits bonshommes verts à trois yeux lui demandèrent s'ils pouvaient l'aider. Le Père Noël accepta cette aide avec grand plaisir. Avec leurs pouvoirs magiques, les extra-terrestres le sortirent du cratère.

Les lutins arrivèrent enfin. C'était le moment maintenant qu'il était sorti! Le vieil homme remercia les extra-terrestres et embarqua dans son traîneau. Lui et ses lutins distribuèrent le reste des cadeaux et rentrèrent à l'atelier.

Finalement, le Père Noël se dit que la technologie n'était pas faite pour lui. Il préférait son bon vieux chariot et ses rennes.

Fanny St-Laurent



Kristina Côté, 5 ans



et contes de Noël



Un Noël différent

Il était une fois, dans un endroit où nul ne sait où, un être de près de 2000 ans qui regardait la terre « live » sur son écran géant.

En cette soirée du 24 décembre 1999, tous les enfants du monde s'affairaient à préparer biscuits et verres de lait pour lui : Le Père Noël. Que de travail en vue et surtout, que de calories...

Comment arriverais-je à suffire seul à la tâche ? Appelé à son secours, son grand conseiller, le lutin Fédor Dinatureur, se mit aussitôt à la recherche de la solution. Dans son cybermonde peuplé de logiciels et de fichiers, il interrogea son cousin dans la branche paternelle, le lutin Brillant Ordinateur qui lui répondit :

Mon cher Fédor, si tu numérises la photo du Père Noël et en télécopies une dans chacune de ses ambassades, nos cousins proches reproduiront des clones du Père Noël. Chacun de ceux-ci, grâce à un programme de ma confection, pourra faire la tournée du pays, distribuer tous les cadeaux et manger toutes les collations. De cette façon, tous les enfants du monde seront comblés et le Père Noël fera attention à son tour de taille et à son cholestérol.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Quelques minutes plus tard, une armée de Pères Noël numériques entra en fonction. Heureusement que Brillant avait aussi pensé à télécopier Rudolph, les rennes et le traîneau chargé de cadeaux.

À minuit tapant, la tournée commença. Tout se déroula à merveille. Les cadeaux furent distribués, les biscuits et les verres de lait disparurent. Réussite parfaite ? Mais non... Lors de la télécommunication, une erreur de programmation s'était insérée dans le clonage. La langue lue et parlée par les Pères Noël n'avait pas été programmée. Ils ne purent donc lire correctement

la liste des étrennes. Comme ils y étaient allés au pif, la petite Lucienne, 4 ans, reçut un beau rasoir électrique Braun. Marie-Andrée, 19 ans, reçut une « Barbie ». Quant à Eugène, leur grand-père, il se retrouva avec un collier de perles aux boucles d'oreilles assorties. Quel mélange !!! Comment se sortir d'un tel gâchis ? C'est que les clones avaient aussi, comme leur original, un cœur d'or et le désir que tout le monde soit heureux.

La Fée des Glaces, appelée en renfort, leur apporta son aide. D'un coup de baguette magique, elle arrêta le temps quelques instants, le temps d'envoyer un courriel indiquant la langue parlée à chaque Père Noël. Aussitôt le fichier reçu, ils se mirent en route et refirent leur tournée. À chaque endroit, ils laissèrent le message suivant :

« Vous avez en mains le cadeau qui appartient à... Vous trouverez cette personne à l'adresse indiquée au bas de cette note. Le vôtre vous sera aussi remis par quelqu'un qui a vos coordonnées. »

Joyeux Noël

Petit Papa Noël XXX

La distribution terminée, la Fée remit le monde en marche. Au matin, lorsque chacun s'éveilla, il fut surpris de trouver la note avec son cadeau.

De son Royaume, sur son écran géant, le Père Noël, l'estomac moins lourd que les années passées, regardait la terre. Il réalisa que cette erreur, au départ catastrophique, était ce qui pouvait arriver de plus beau au monde. Mille et une rencontres, mille et une nouvelles amitiés venaient de naître. Tous les Hommes retrouvaient enfin le vrai sens de la vie. L'année 2000 s'annonçait comme la plus belle en relations

humaines chaleureuses et amicales que la terre n'eut jamais connue.

Nicole Dargy Tardif



Jean-François Choquette, 12 ans

Le Père Noël et le bogue de l'an 2000

Chaque année, le Père Noël regarde son ordinateur pour prendre en note ceux qui ont été gentils pendant l'année.

Cette année, pendant que le Père Noël se reposait en Floride, les lutins (qui n'avaient pas le droit) allèrent pour la première fois, jouer avec l'ordinateur. Comme ils ne savaient pas comment faire, ils faisaient n'importe quoi. Tout à coup, l'un des lutins appuya sur une touche et avança la date de l'ordinateur de 9 mois.

Oups ! dit le lutin.

Ils fermèrent l'ordinateur et firent jurer de ne rien dire au Père Noël.

C'est maintenant le 24 décembre. Le Père Noël est arrivé. Il démarre l'ordinateur et aperçoit un message au bas de l'écran : « Toutes vos données d'ordinateur sont effacées. » Pauvre Père Noël ! Il ne peut même plus savoir qui mérite des cadeaux !

Soudain, le Père Noël eut une idée. Il préparera des cadeaux pour tout le monde et s'il a le temps, il s'achètera un nouvel ordinateur.

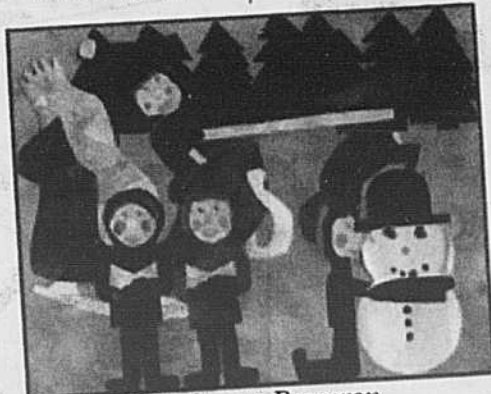
Le Père Noël arrive à la première maison. Par malheur, c'était la maison de celui qui jouait des tours à tout le monde ! Le petit garçon avait un verre de lait, mais il n'y avait pas de lait dans le

verre. C'était de la peinture à l'eau de couleur blanche. Le Père Noël qui trouvait que le lait avait un drôle de goût, le cracha par terre. Pour ne plus avoir le mauvais goût dans la bouche, alors il prit le biscuit. Dans le biscuit, il y avait des petits plombs. Le Père Noël prit une bouchée et se cassa deux dents. Le Père Noël furieux partit sans lui donner de cadeaux. Il se dit : « Je vais m'acheter un ordinateur et je vais faire le tour de la terre. »

Il passa devant un magasin d'ordinateurs et s'acheta un ordinateur. Ensuite, il fit le tour de la terre et partit chez lui. Soudain, il s'aperçut qu'il avait donné son ordinateur en cadeau ! Pauvre lui ! Je te dis qu'il n'a pas hâte au prochain Noël ! Il a plutôt hâte de prendre sa retraite !

Joyeux Noël !

Jordan Racine



Marianne Bergeron

Un Noël en 2258

Dans la magie de Noël, Eugène, vingt-deux fois grand-père, égraine son dix millième coup de chapeau. Alexina, du haut de ses quatre ans, ne parvient pas, elle non plus à dormir, nichée au cou de son grand-papa, en cette belle soirée de paix et de souvenance.

Le vieillard, couronné de ses 106 printemps, soudé à sa berceuse plus que centenaire, raconte à son petit-fils, Yvon, étudiant en Zootechnologie, le long chemin qu'a parcouru la ferme familiale, avant d'être couronnée Ferme Elite Holstein. Depuis son achat en 2258, jusqu'au jour de sa retraite, Eugène se rappelle bien tout le chemin parcouru, avant d'en arriver aux 875 hectares de culture et 275 laitières.

« Au fil des années, le rendement et la productivité n'ont cessé d'augmenter » souligne fièrement Yvon, mettant en évidence, les honneurs que s'est mérités l'exploitation de son père, au titre de famille terrienne, il y a de cela, quelques années. « Dis-moi, Papy, qu'est-ce que l'agriculture représentait pour toi, dans le temps ?... »

L'espace d'un instant, le vieillard se perdit dans ses souvenirs... ta grand-mère et moi, trimions dur d'une étoile à l'autre, nous espérons qu'une saine gestion, les transferts d'embryons racés, une bonne régie des champs déboucheraient un jour à d'étonnantes performances... la force de notre amour et le réconfort de la foi ajoutaient à notre vraie richesse, puis vinrent nos 10 enfants, comme un soleil sur nos journées.

Jetant un œil furtif sur cet amoncellement de cadeaux qui distraient de la crèche du « Petit Jésus », Eugène brava encore une fois le temps et le deuil. Les yeux baissés comme pour mieux saisir ce doux mirage, il ne parlait de sa belle Aurélie, qu'au présent singulier. Il savourait sa présence, ce soir... en cette soirée bénite, tous les espoirs pouvaient prendre forme, jusqu'à en déplacer les montagnes.

Alexina, tirée du sommeil par les larmes du vétérinaire, demanda : « Pépère, dis-moi, comment c'était à Noël, quand tu étais enfant ? » Le patriarche s'adossa, souriant à ses souvenirs : « Notre Noël à nous, n'était ni de plastique, ni d'acier... petite, car les grands chambardements du deuxième millénaire, nous en avaient totalement privé » non, c'était la joie et

le bonheur d'être ensemble, d'être réunis dans un foyer où l'amour prenait toute sa dimension... Nos cadeaux n'étaient ni à vendre, pas plus à acheter, mais leur parfum pourtant, embaumait toute une vie et encore aujourd'hui, je m'en souviens comme si c'était hier. C'étaient les jeux et rires de mes 16 frères et sœurs, les refrains que maman fredonnait en cuisinant, le ronronnement de son vieux rouet et le calme de toutes ces soirées, passées à « brayer le lin » avant de tisser l'étoffe du pays. Nos cadeaux étaient aussi le sourire de papa à son retour de la bergerie, la bonne odeur de boudins, de saucisses, de pâtés et de ragoûts que nos grandes sœurs entreposaient jalousement, en prévision du Jour de l'An.

Alexina, se leva et tira le centenaire de ses doux souvenirs, « Pépère, lança-t-elle, le télé-avertisseur clignote, viens voir à la vacherie ! » Une petite menotte serrait déjà la main décharnée du vieil homme tandis qu'un bras vigoureux agrippait son bras squelettique.

Une surprise de taille attendait cependant les fêtards, Cybelle, une fille du célèbre Starbuck venait de mettre bas. Un transfert embryonnaire réussi, qui valait son pesant d'or... Yvon, se libéra de son appareil photo numérique et après s'être acquitté des soins d'usage, approcha le nouveau-né de sa mère porteuse.

En visionnant le spectacle, Eugène se rappela la belle histoire que jadis, son propre grand-père, lui racontait si bien... À minuit, dit-il, toute bête, ici-bas, se prosterna devant son Créateur qui s'est fait enfant et lui rendit grâce du beau cadeau qui soit : la Vie !

En cet instant de paix et d'espoir, cela semblait plus qu'évident... l'histoire était donc fondée, sur l'ordinateur, en ce 25 décembre 2258, un long ruban d'animaux racés s'agenouillèrent d'un bout à l'autre du bâtiment, léchant cette magnifique génisse.

Joyeux Noël à tous !

Lise Sénéchal



François Guilbault

Liste de gagnants CONTES DE NOËL

1re catégorie (17 ans et moins)

Jordan Racine, 9 ans

Ste-Monique

Fanny St-Laurent, 13 ans

Daveluyville

Audrey Lemieux, 15 ans

Beauharnois

2e catégorie (18 ans et plus)

Nicole Dargy Tardif

Plessisville

Lise Sénéchal

Ste-Rita

Nicole Lacroix

Sabrevois

Le Prix Jean-Louis-Desrosiers

Claire Binet, conseillère en aménagement du territoire à l'UPA, a reçu le 12 novembre dernier le Prix Jean-Louis-Desrosiers. Ce prix est remis depuis 10 ans par l'Union des municipalités du Québec aux diplômés de maîtrise en analyse et gestion urbaines qui se démarquent par la qualité de leurs travaux.

Mme Binet s'est « grandement distinguée » par son travail portant sur « Les espaces agricoles des franges urbaines et le contrôle de l'urbanisation : le cas de la Rive-Sud de Montréal ».

Le prix lui a été remis par Pierre Gingras, maire de Blainville. Le travail

de Mme Binet constitue un « plaidoyer vibrant en faveur de l'agriculture, son importance sociétale et économique dans une société qui néglige trop souvent l'importance de la production agricole dans notre devenir collectif », a entre autres souligné M. Gingras.

Vu la qualité des candidatures, le jury a accordé deux mentions spéciales. La première a été décernée à Sylvie Tanguay, urbaniste au ministère des Transports du Québec. Daniel Sauriol, directeur du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Mascouche a reçu la deuxième.

J.-C.G.

Hommage à Jacques Proulx

Le Mouvement national des Québécois (MNQ) a décerné sa Médaille d'argent à Jacques Proulx, président de Solidarité rurale du Québec et ex-président de l'UPA (1981-1993) dans le cadre de sa 54e assemblée générale, le samedi 4 décembre, à Montréal. Cette décoration, créée en 1972, se veut un témoignage de reconnaissance envers le travail et l'œuvre d'une personnalité québécoise qui a atteint un haut niveau d'excellence dans son domaine et qui s'est distinguée par une

contribution exceptionnelle au développement du Québec. Félix Leclerc, Fernand Daoust, Michel Tremblay comptent parmi les récipiendaires. « L'homme incarne les valeurs qui orientent notre propre action militante : la liberté, la solidarité, l'engagement. Il a inspiré les combats que nous menons pour être des citoyens à part entière, dans nos communautés, nos régions, dans notre pays... », a commenté Louise Paquet, présidente du MNQ.

L.H.



PHOTO: TCN

Jacques Proulx a reçu la Médaille d'argent du Mouvement national des Québécois des mains du vice-premier ministre Bernard Landry et de la présidente du MNQ, Louise Paquet.

C'EST MAINTENANT
LE MEILLEUR MOMENT DE L'ANNÉE
POUR PROFITER DE
RABAIS TRÈS AVANTAGEUX
SUR TOUS NOS MODÈLES HESSTON EN STOCK.

En cette période des Fêtes, tous les concessionnaires AGCO Hesston s'unissent pour souhaiter à leurs clientèles de très Joyeuses Fêtes et une Bonne & Heureuse Année 2000 couronnée de Succès!

Plusieurs choix de financement disponibles.

AMOS
Agritibi R.H. Inc.

COATICOOK
Service agricole Omer Madore inc.

LAC MÉGANTIC
Coop Lac Mégantic Lambton

LAURIEVILLE
Garage Alfred Charest inc.

PRINCEVILLE
André Roux inc.

ST-BRUNO / Lac St-Jean
G.M.D. enr.

STE-ROSE DE POULIERS
Machineries Horticoles d'Abitibi

ST-BARTHELEMY
Garage Pierre Dugré inc.

ST-CASIMIR
Société Coop Agricole Régional

ST-CLÉMENT
Equip. Séguin & Frères inc.

ST-NARCISSE
Blaney & Charest

ST-PASCAL
Groupe Dynaco Coop Agroalimentaire

TROIS-PISTOLES
Equip. Bel-Morin Ltée

WARWICK
Champoux machineries inc.

AGRICREDIT

HESSTON

* Sujet à changement sans préavis.

Personne ne connaît le foin comme

SALON DE L'AGRICULTEUR 2000

11-12-13 janvier 2000
Saint-Hyacinthe
Hôtel des Gouverneurs

Mardi 11 janvier

JOURNÉE AFEQ

«De bonnes pratiques agricoles pour mieux gérer l'environnement»

- Le phosphore dans les principales rivières du Québec.
- Migration du phosphore vers les cours d'eau.
- Plans de fertilisation
- Programmes d'assainissement
- Utilisation des engrais minéraux
- Techniques d'application assistées.

Mercredi 12 janvier

JOURNÉE CPVQ

«La protection de vos grandes cultures : êtes-vous à jour?»

- Maïs et Phytprotection
- Le canola : le connaître pour mieux réussir!
- Nouveautés pour le désherbage dans le soja
- Attention aux résidus d'herbicides
- Des pesticides plus sécuritaires
- L'industrie de la protection des cultures prend une nouvelle direction.

Jeu 13 janvier

JOURNÉE LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

«Comment s'y retrouver dans les espaces et les semis à taux variable»

- Calibrage des pneus
- Essais de fertilisation à taux variable.
- Les planteurs et semoirs à taux variable.
- Témoignages sur les espacements variables.
- Taux variable, écartements variables et changements d'hybrides.
- Expérience du Midwest américain

Ouvert dès 9 h jusqu'à 17 h • Plus de 300 exposants • Plus de 560 kiosques

PRIX D'ENTRÉE: Salon 5\$ • Conférences 10\$ • Cérès 70\$ • Groupe 20% de réduction

Le carrefour de l'innovation et de l'efficacité

Le portrait agroenvironnemental des fermes québécoises

Les faits saillants



C'est avec une grande fierté que nous vous présentons aujourd'hui les résultats du premier portrait agroenvironnemental des fermes québécoises. Après un recensement qui aura duré plus de sept mois et qui aura permis de visiter près de 18 000 entreprises, nous détenons maintenant un outil qui illustre clairement les forces et le potentiel d'amélioration de l'agriculture québécoise en matière environnementale.

La première qualité de ce portrait est sa représentativité puisque plus de 88 % des 20 360 fermes visées initialement ont été recensées sur une base volontaire. Une telle adhésion nous assure de détenir, non seulement un portrait détaillé mais surtout un portrait crédible, fiable et des plus représentatifs de la réalité agricole québécoise.

D'abord et avant tout, je me dois de souligner la participation massive des producteurs et des productrices agricoles du Québec qui ont accepté d'ouvrir leur porte et de se prêter à l'exercice du recensement. Grâce à leur disponibilité et à leur accueil, les producteurs et productrices ont fait la preuve, une fois de plus, qu'ils ont résolument fait de l'environnement un choix durable.

Je tiens également à préciser que ce portrait est le fruit d'un partenariat majeur, sans lequel un projet d'une telle envergure n'aurait jamais vu le jour. À cet effet, je tiens à souligner le support du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), qui est financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, et du ministère de l'Environnement du Québec (MENV).

Je veux aussi souligner le travail remarquable réalisé par le Groupe de recherche en économie et politique agricoles de l'Université Laval (GREPA) et la firme BPR Groupe-conseil, qui se sont partagés les mandats de recenser les entreprises ciblées, de compiler et d'analyser les données collectées.

Je vous invite donc à découvrir les premiers résultats de ce portrait à l'échelle du Québec, qui deviendra sans aucun doute un des outils d'intervention les plus importants des prochaines années. Je profite de l'occasion pour rappeler que des portraits régionaux, sectoriels et personnalisés s'ajouteront à ce portrait provincial au cours des prochaines semaines.

Le président général
de l'Union des producteurs agricoles,

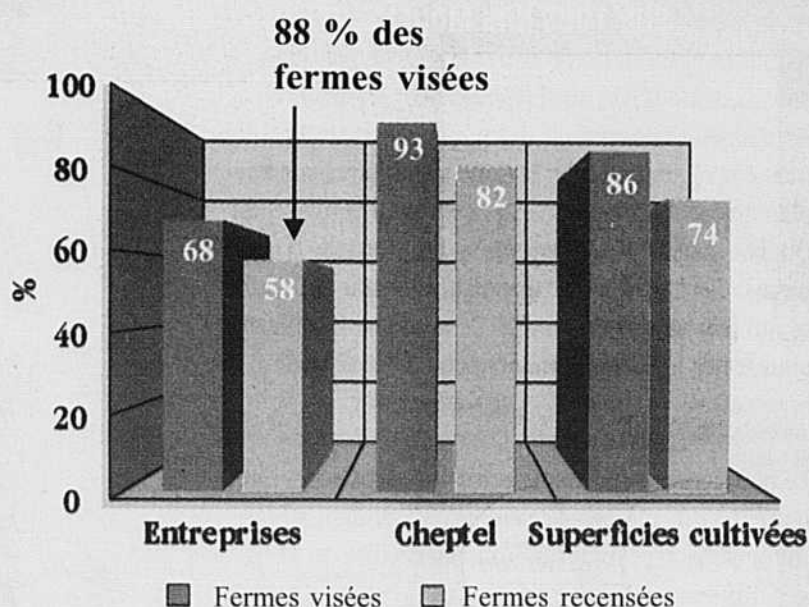
Laurent Pellerin
Laurent Pellerin



ENTREPRISES RECENSÉES ET REPRÉSENTATIVITÉ

Les entreprises couvertes par ce portrait sont les fermes visées par le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole de même que les entreprises serricoles et pomicoles. Au total, 20 358 fermes étaient visées au départ et quelque 17 915 ont été visitées sur une base volontaire, ce qui représente un taux de participation de 88 %.

Au regard du nombre, plus des deux tiers des fermes québécoises étaient visées par le recensement. Relativement au volume de production, les fermes recensées élevaient 82 % du cheptel québécois et cultivaient 74 % des superficies en culture au Québec.



Résultats : les faits saillants



À PROPOS DES INDICATEURS

Quatorze indicateurs ont été définis et regroupés sous les thèmes de la qualité de l'eau, la qualité des sols et la qualité de l'air. Ces indicateurs agroenvironnementaux ont été établis à partir de paramètres mesurables. Il sera donc possible d'évaluer les changements au fil du temps. Il faut souligner que ces indicateurs agroenvironnementaux mesurent des niveaux de risque et non des impacts réels sur l'environnement. De plus, les résultats concernent le territoire agricole seulement, sans égard au degré d'occupation de l'ensemble du territoire par les activités agricoles. Il importe de lire les résultats du portrait en gardant à l'esprit ces précisions.



Qualité de l'eau

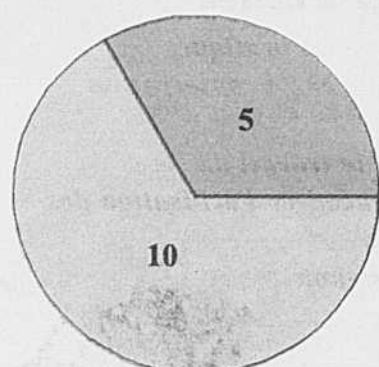
Pour la thématique de la qualité de l'eau, le portrait fait une distinction entre les risques de pollution associés à des sources localisées et les risques associés à des sources diffuses. Cinq indicateurs ont permis d'évaluer les risques pour l'eau.

1- Les risques de pollution localisée par l'azote et le phosphore

Les risques de perte d'azote et de phosphore à partir de sources localisées sont évalués en fonction des modalités d'entreposage, des pratiques de gestion de l'eau et de la concentration des élevages; ils varient de modérés à élevés.

Les résultats démontrent qu'à l'échelle du Québec, les déjections de 71 % des unités animales sont gérées selon un mode d'entreposage considéré étanche. Dans la production porcine, ce chiffre s'élève à 98 %, réduisant ainsi au minimum le risque de pollution dans ce secteur. De plus, les distances séparant les structures d'entreposage des points d'eau sont conformes à la réglementation et donc sécuritaires sur le plan environnemental. Les producteurs agricoles du Québec disposent en moyenne d'une capacité d'entreposage des lisiers d'animaux équivalente à 285 jours, ce qui leur assure une marge de manœuvre suffisante pour éviter les débordements pendant la période hivernale.

Le pourcentage des unités animales ayant accès directement à un cours d'eau demeure cependant relativement élevé, avec une moyenne québécoise de 51 % des ruminants.



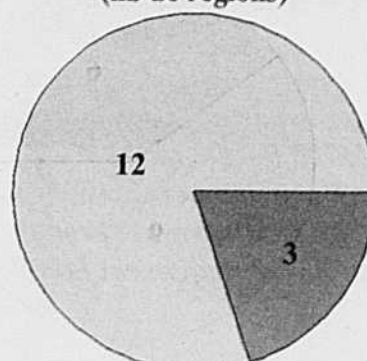
Très faible Faible
Modéré Élevé
Très élevé

Risque de pollution localisée - azote et phosphore (nb de régions)

2- Les risques de pollution localisée par les pesticides

À l'échelle du Québec, les risques de pollution localisée par les pesticides vont de faibles à modérés. Ils ont été évalués à partir des pratiques d'entreposage, de manutention et d'élimination de ces produits et des mesures d'urgence prévues en cas de déversement. Les producteurs et les productrices connaissent les produits qu'ils utilisent et ils procèdent régulièrement au réglage de leurs équipements de pulvérisation.

Risque de pollution localisée - pesticide (nb de régions)



Très faible Faible
Modéré Élevé
Très élevé

3 & 4- Les risques de pollution diffuse par l'azote et le phosphore

Les charges fertilisantes appliquées en azote et en phosphore (organiques et minérales), le potentiel de ruissellement et d'érosion, la capacité de fixation des sols ainsi que les pratiques culturales et d'épandage ont été considérées comme les facteurs les plus influents dans la mesure du risque de pollution diffuse par l'azote et par le phosphore.

Au regard de l'azote, bien qu'il existe des variations d'une région à l'autre, 5 régions étant en surplus et 10 en déficit, l'azote efficace appliqué comble 94 % des prélèvements des cultures. Ce bilan équilibré réduit de beaucoup les risques de contamination de l'eau par l'azote.

D'autre part, le portrait confirme qu'il faudra rééquilibrer les charges en phosphore, qui affichent un surplus dans toutes les régions du Québec. De nouvelles façons de faire devront être développées pour solutionner cette question et, pour y parvenir, les

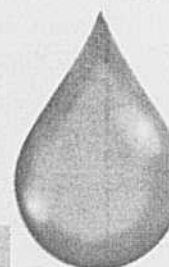
En conclusion

Les points forts

- Les lisiers sont entreposés dans des structures étanches
- La capacité d'entreposage de l'ensemble des fermes est élevée
- Les distances séparatrices des points d'eau sont conformes à la réglementation
- Les charges azotées sont en équilibre avec les besoins des cultures du Québec
- Les risques de pollution diffuse sont faibles dans les régions ayant une proportion importante de superficie en prairies et pâturages
- Les producteurs ont une bonne connaissance des pesticides et le réglage des équipements de pulvérisation se fait régulièrement

Les pistes d'action

- Améliorer les modalités d'entreposage des déjections dans certaines productions
- Mieux contrôler l'accès des animaux aux cours d'eau
- Améliorer la manipulation, l'entreposage et l'élimination des pesticides
- Diminuer les charges en phosphore
- Utiliser les engrais de ferme en priorité
- Mieux gérer les périodes et modes d'épandage
- Doter chaque entreprise de stratégies de fertilisation et d'application des pesticides
- Miser davantage sur les pratiques de conservation des sols et de lutte non chimique

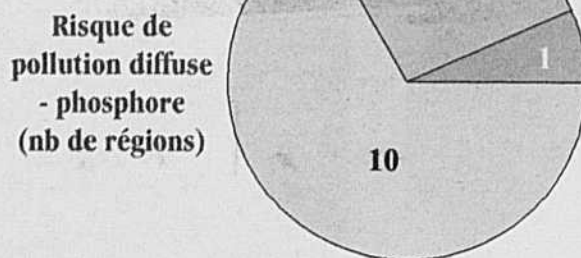
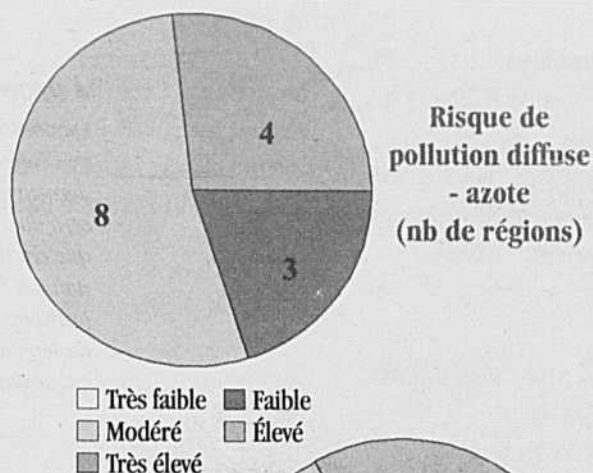


producteurs et les intervenants du secteur devront travailler en étroite collaboration.

Il s'agit donc d'un défi très important pour le monde agricole québécois. Il faut cependant préciser que le phosphore constitue une problématique récente et fort complexe, pour laquelle le Québec n'est pas seul à devoir trouver rapidement des solutions.

En ce qui concerne les périodes d'épandage dans les cultures annuelles, 50 % des volumes de fumiers et de lisiers sont épandus en présemis, 7 % en postlevée et 43 % sont épandus en postrécolte. Dans les fourrages et les pâturages, 31 % des fumiers et lisiers sont épandus en pré-départ, 29 % après la première coupe et 40 % après la 2^e ou la 3^e coupe.

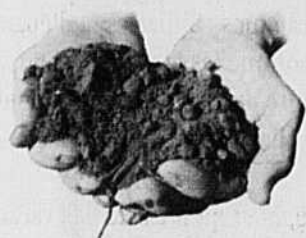
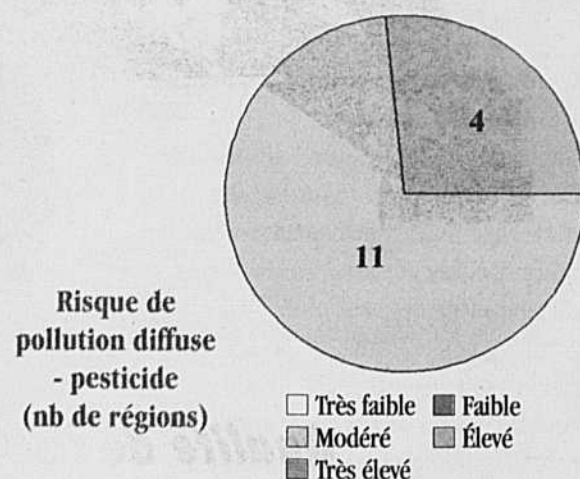
Par ailleurs, des analyses de sol ont été effectuées sur 74 % des entreprises recensées, des analyses de fumier et lisier ont été effectuées dans 13 % des cas et des analyses foliaires ont été réalisées dans 16 % des entreprises.



5. Les risques de pollution diffuse par les pesticides
Globalement, ces risques sont modérés dans 11 régions et élevés dans 4 autres. Ils ont principalement été évalués en tenant compte des pratiques de

gestion des pesticides et de l'importance régionale de leur utilisation.

Quarante-deux pourcent des superficies recensées reçoivent au moins une application d'herbicide, 3 % reçoivent des insecticides et 2 % reçoivent des fongicides. Le pourcentage de ces superficies subissant des applications de routine demeure élevé, soit 55 %. Enfin, 40 % des entreprises tiennent un registre d'épandage des pesticides et 60 % utilisent des méthodes de lutte non chimique.



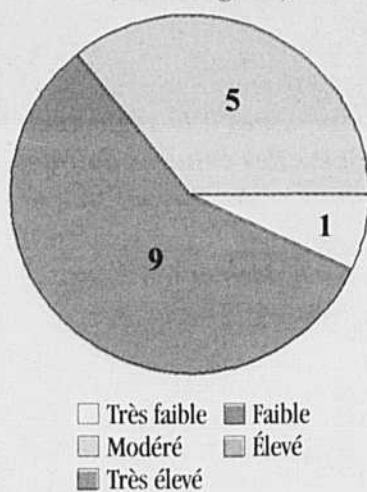
Qualité du sol

Six indicateurs ont permis d'évaluer les risques pour les sols agricoles.

1. Compaction

Au regard de la compaction, les risques sont de faibles à modérés pour la plupart des régions du Québec. Ils ont été évalués en tenant compte des équipements utilisés, des pratiques culturales et de drainage, ainsi que des perceptions des producteurs recensés. Seulement 18 % des entreprises déclarent de la compaction et cette dernière touche 3,3 % des superficies recensées, soit 67 000 ha.

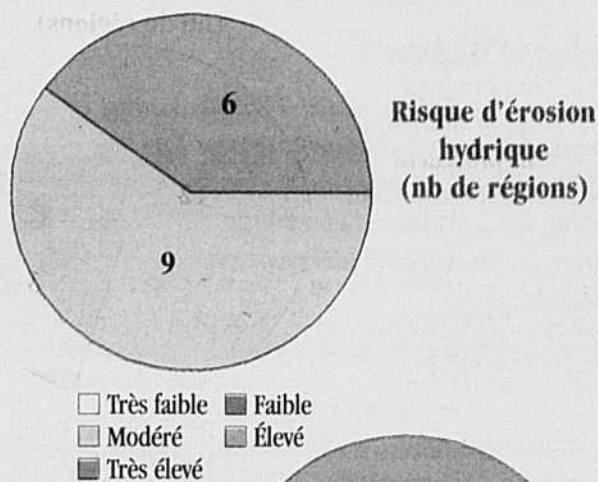
Risque de compaction des sols agricoles (nb de régions)



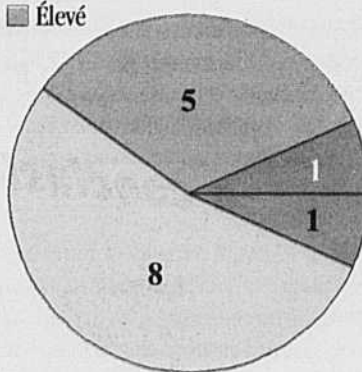
2 & 3 Érosion hydrique et éolienne

Les risques d'érosion hydrique sont de modérés à élevés, pour ce qui est de l'érosion par le vent, les risques varient beaucoup selon les régions. Les risques d'érosion ont été évalués en tenant compte des pratiques culturales et de conservation des sols, ainsi que des perceptions des producteurs recensés. Seulement 18 % des entreprises déclarent de l'érosion hydrique sur un total de

33 500 ha (1,6 % des superficies) alors que 11 % déclarent de l'érosion éolienne sur 46 000 ha (2,2 % des superficies).



Risques d'érosion éolienne (nb de régions)



4. Perte en matière organique

Globalement au Québec, les risques de perte en matière organique sont faibles. Ils ont été évalués en tenant compte des apports par les cultures et par les fumiers. On évalue à 850 kg/an/ha l'apport nécessaire en matière organique permettant d'assurer l'équilibre entre la matière organique ajoutée au sol annuellement et celle qui se perd naturellement. Les données du portrait révèlent que 79 % des superficies en culture reçoivent un apport suffisant en matière organique.

5. Apports en produits non agricoles

L'encadrement entourant les opérations d'amendement avec des fertilisants non agricoles (boues municipales, industrielles et agroalimentaires ou produits chaulants non traditionnels) est peu développé actuellement. La proportion des superficies réceptrices de produits d'origine non agricole demeure relativement faible au Québec (3 %).

Les risques reliés à la présence d'éléments pathogènes ou à l'accumulation de métaux lourds dans le sol varient de très faibles à élevés selon le volume de produits d'origine non agricole utilisés dans les différentes régions du Québec et l'encadrement entourant cette activité.

6. Acidification

Au regard de l'acidification, les risques sont faibles dans la presque totalité des régions du Québec. Ils ont été évalués en tenant compte de l'intensité de la fertilisation azotée et de son suivi, de même que du degré de sensibilité des sols à l'acidification.

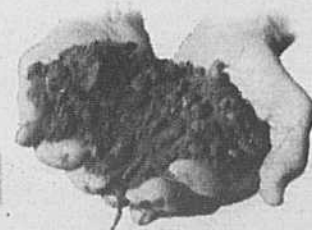
En conclusion

Les points forts

- L'utilisation des équipements de ferme est bien contrôlée
- Le bilan général des apports en matière organique est équilibré
- L'utilisation des produits d'origine non agricole est faible
- Il y a peu de risques de compaction pour les régions ayant une proportion importante de prairies et de pâturages

Les pistes d'action

- Améliorer les pratiques culturales et de conservation des sols
- Réduire le travail du sol
- Mieux encadrer l'utilisation des produits d'origine non agricole



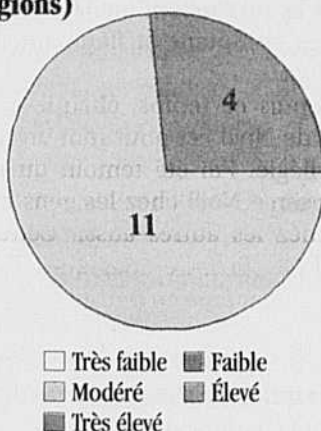


Deux indicateurs ont été retenus pour évaluer les risques liés à la qualité de l'air.

1. Odeurs en provenance des installations d'élevage

Globalement, les risques de perception d'odeurs aux installations d'élevage sont modérés dans la majorité des régions, mais élevés dans quatre régions où il y a des zones de concentration d'élevages. Ces risques ont été évalués en tenant compte des distances séparatrices, des caractéristiques générales du milieu, des bâtiments et des structures d'entreposage.

Risque de perception des odeurs aux installations d'élevage (nb de régions)

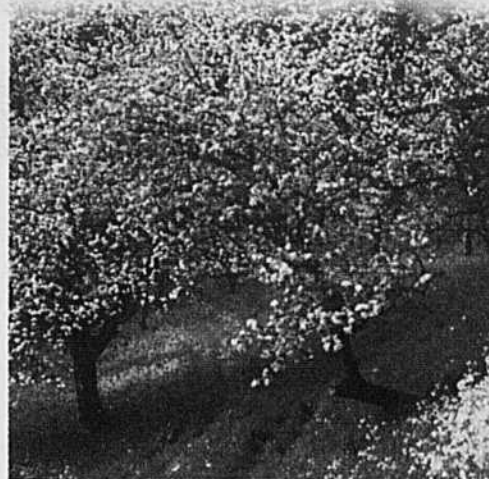
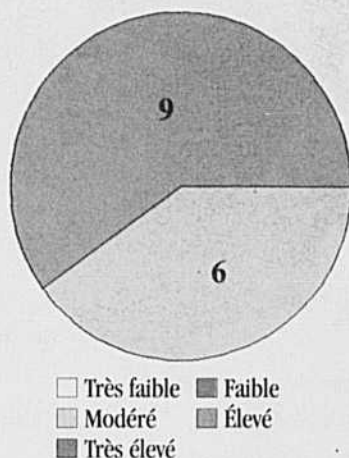


2. Odeurs à l'épandage

Les risques de perception d'odeurs à l'épandage ont été évalués en considérant les modes d'épandage des engrais de ferme, les périodes d'épandage, les quantités épandues ainsi que les caractéristiques générales

du milieu. À l'échelle du Québec, ces risques varient de modérés à élevés, les valeurs élevées étant principalement associées aux modes d'épandage.

Risque de perception des odeurs à l'épandage (nb de régions)



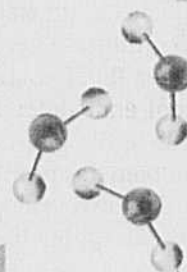
En conclusion

Les points forts

- Les risques associés aux perceptions des odeurs sont modérés pour les régions à faible densité d'élevage

Les pistes d'action

- Augmenter l'épandage des lisiers par rampe
- Diminuer les délais d'incorporation lorsque possible
- Contrôler les périodes d'épandage
- Accroître les mesures d'atténuation des odeurs



LE PORTRAIT AGROENVIRONNEMENTAL ON EN PARLE

Les mois qui viennent vont permettre au secteur agricole de s'approprier les résultats régionaux et sectoriels du portrait agroenvironnemental. De plus, chaque producteur recensé recevra un portrait personnalisé de son entreprise. Déjà les fédérations régionales et spécialisées ont amorcé l'élaboration de leurs activités de diffusion et d'appropriation de ces résultats. Des rencontres d'information et de discussion auront donc lieu dans toutes les régions cet hiver. D'autres approches sont également mises de l'avant : journées thématiques (ex. : fertilisation), formation, témoignages, etc. On compte également mettre à profit toute l'expérience des quelque 70 clubs agroenvironnementaux. La réalisation de ces actions nécessitera la concertation de tous les maillons de l'Union et aussi de ses partenaires.

Le portrait agroenvironnemental fait partie de la stratégie agroenvironnementale de l'UPA qui comporte d'autres engagements de la profession agricole dont le développement d'un réseau de services-conseils spécialisés et la mise en place d'un réseau d'agents en agroenvironnement dans toutes les régions du Québec. Rappelons en terminant qu'en participant massivement au portrait agroenvironnemental, les producteurs et les productrices ont démontré, une fois de plus, leur volonté de pratiquer une agriculture toujours plus respectueuse de l'environnement. Le portrait s'avère être la pierre angulaire de la stratégie agroenvironnementale que se sont donnée les producteurs agricoles.

Les partenaires

Le portrait agroenvironnemental est un projet d'envergure, tant par son ampleur que par les retombées qu'il engendrera. Il suppose d'abord et avant tout l'engagement des producteurs et des productrices agricoles, mais également le support des partenaires du milieu.



Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Québec



CONSEIL POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE
DU QUÉBEC



Union
des producteurs
agricoles

FINANCÉ PAR :
Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada

Ministère de l'Environnement
Québec

Avec la
réalisation du
PREMIER
PORTRAIT
AGROENVIRON-
NEMENTAL
des fermes
québécoises, les
producteurs et
les productrices
agricoles du
Québec
SE PRENNENT
EN MAIN
et démontrent
qu'ils ont à
cœur la
PROTECTION
DES
RESSOURCES.

- 5 -

Un Noël dans les chantiers

Jacques Beaudoin

À 23h45, les hommes se présentèrent à la cuisine du camp pour l'office divin. Au même moment, une cinquantaine de travailleurs arrivèrent des camps Cadoret et Rochefort afin d'assister à la messe de minuit. Tous se connaissaient, ils venaient des mêmes villages des comtés de Beauce, Dorchester et Bellechasse. On se retrouva avec une belle assistance de 75 personnes, toutes aussi tristes les unes que les autres. Le 24 décembre 1954, à 23h45, le trio no. 1 entonna le *Venez Divin Messie*, pendant que le père missionnaire serrait la main de tout le monde.

La cuisine s'illumina de la lumière de tous les fanaux Coleman alimentés au naphtha. Puis, un deuxième groupe entonna *Sainte Nuit*, accompagné de notre violoneux qui, cette fois, avait trouvé preneur. L'assistance se mouchait, toussait, reniflait et, à travers tous ces bruits, on percevait des sanglots. Quelques-uns, incapables de supporter cette situation, sortaient à l'extérieur pour brailler à leur goût, sans gêne. À minuit tapant, Sauveur et Albert, qui s'étaient mérité le droit d'exécuter le *Minuit, Chrétiens* à deux voix et *a capella*, se lancèrent dans leur interprétation. Le prêtre s'amena et commença le *Saint-Office*.

Puis, le contremaître du camp, Elzéar Jolin, qui était maître chantré à St-Luc de Dijon, comté de Dorchester, appuyé de deux de ses coparotissiens, entonna en latin l'introït de la messe de minuit, *Puer Natus Est*. De son côté, le ténor du groupe, Albéric Leclerc, y alla du *Fils du Roi de Gloire*. Plus la messe progressait, plus les bûcherons vaincus par la gêne sortaient à l'extérieur. Ébranlés par leur solitude, la messe, les chants brillamment exécutés et la magie inexplicable qu'exerce Noël chez les croyants, ils ne pouvaient contrôler leur peine. La messe continua et quand, à l'Évangile, le père missionnaire fit un sermon très court, la moitié de l'assistance était à l'extérieur. L'officiant réalisa que ce n'était pas le moment pour jouer avec les sentiments.

Moi aussi, tout comme les autres, je dus sortir à l'extérieur. C'était pénible de voir une quarantaine d'hommes adultes, debout dans la neige et dans la nuit, et pleurant à chaudes larmes... Je retournai à l'intérieur de la cuisine. J'y trouvais malgré tout l'atmosphère moins triste, les chants de Noël aidant. Lorsque arriva la communion, tous les hommes à l'extérieur réintégrèrent le bâtiment et tous se prosternèrent religieusement pour recevoir l'Enfant Dieu. Puis le prêtre lança son *Ite Missa Est*. Tous les groupes choisis entonnèrent d'un seul cœur *Les Anges dans nos campagnes*. Je crois bien que *Les Anges dans la forêt* eut été plus approprié pour la circonstance.

La cuisine s'illumina encore plus et le chef cuisinier, Rosario Morin, dans son plus bel ensemble blanc, tout neuf pour l'événement, invita au réveillon tous les travailleurs des autres camps qui étaient venus assister à la messe de minuit. Le jobber Gédéon Bédard, dans un élan du cœur et de générosité, leur offrait le repas.

Pour une table dans un chantier, c'était sensationnel : chandelles sur les tables, pièces de viande chaudes et les trois dindons bien fourrés. C'était sublime. Il ne manquait que le vin. L'alcool était défendu dans les chantiers de la Cie Donnacona Paper. Cela évitait bien des problèmes.

Pendant le réveillon, quelques convives y allèrent de chansons à répondre, toutes aussi gaies les unes que les autres. La bonne humeur semblait revenue. Après avoir bien festoyé, bien repus, tous regagnèrent leur lit et les visiteurs, leur campement respectif. Le jour de Noël fut moins triste.

Les charretiers en profitèrent pour dorloter leurs chevaux, les étriller, soigner les crevasses aux pattes avec du baume de myrrhe, en plus de bien huiler les harnais. Finalement, ils firent faire une promenade aux chevaux, sans aucune charge, histoire de leur délier les muscles.

C'était la première fois que ceux-ci sortaient de l'écurie sans aller travailler. Les bonnes bêtes semblaient



surprises d'un tel traitement de faveur. C'était leur cadeau de Noël!

L'hiver se déroula comme d'habitude. Au premier jour de l'An, il n'y eut rien de spécial. Les hommes travaillaient comme les autres jours. Noël, ce n'était pas pareil!

Le printemps arriva et les billes de bois durement coupées et charroyées s'engagèrent sur la rivière Jacques-Cartier pour atteindre leur terminus, l'usine de pâtes et papiers de Donnacona.

Nos deux héros firent la drave. Ce travail consistait à ramasser le bois qui s'était échoué de chaque côté de la rivière, ainsi que les îlots de bois qui s'étaient formés au milieu du cours d'eau. Finalement, le 15 juin 1955, leur runne étant terminée, nos deux amis quittèrent les lieux avec en poche la somme nécessaire pour réaliser leur rêve. C'était un très bon magot...

Deux ans plus tard, j'ai revu nos deux héros, Albert et Sauveur. Ils étaient mariés, avaient chacun un enfant. Ils avaient, tel que désiré, fondé un commerce. L'un avait ouvert un restaurant et l'autre était devenu agent distributeur pour la Cie Bombardier.

Il faut se rappeler qu'à cette époque, l'ère de la motoneige débutait. Par la suite, nos chemins prenant des voies différentes, je ne les ai pas revus. Mais je m'imaginais qu'ils ont connu beaucoup de succès.

Cette fameuse fois où je les ai revus, ils me disaient que l'expérience de Noël en forêt avait été pour eux un sti-

mulant et un défi. Ils s'étaient promis, avec la somme accumulée, de s'offrir autre chose qu'une vie de bûcheron et, grâce à leur vaillance, à leur discipline et à leur détermination, ils avaient réussi.

Quant à l'auteur de ce récit, en juillet 1955, il fit l'acquisition d'une auto... Une Ford Customline, quatre portes, payée comptant et flambant neuve à part ça...

Depuis ce temps, chaque année, la fête de Noël est pour moi un moment privilégié. J'ai été témoin du mystère qu'exerce Noël chez les gens croyants et chez les autres aussi. Cette fête a quelque chose de «magique». Il faut savoir que, même en temps de guerre, les belligérants observent une trêve et cessent la bataille. Il y a quelque chose d'inexplicable dans tout ça. Et cela se répète chaque année.

Encore aujourd'hui, Noël demeure l'une des fêtes les plus importantes du calendrier chrétien. Ses origines fort lointaines la rendent mystérieuse. bercées par nos rêveries, les souvenirs et les retrouvailles, le temps s'arrête pour que la paix existe entre gens de bonne volonté, au moins quelques jours... Puisse-t-elle se prolonger toute l'année...

Joyeux Noël à tous!

AVERTISSEMENT

A tous les clients des produits ROVIBEC

Vous devez communiquer **immédiatement** avec votre concessionnaire local ou directement chez ROVIBEC pour participer à une **PROMOTION**

ROVIBEC

591, route 259
Ste-Monique (Qc) J0G 1N0
Tél.: (819) 289-2260
Fax: (819) 289-2203

SPÉCIAL

25 anniversaire

Une coulée d'or dans vos festins de Noël

En cette fin d'année mémorable, épatez vos invités en mettant de l'or dans leur assiette... et du sirop d'érable dans vos recettes. Oui, cette pure coulée d'or liquide donne un cachet luxueux – et une saveur incomparable – à tout ce qu'elle touche.

Nature ou cuisiné, seul ou incorporé, frais ou mijoté, le sirop d'érable se mêle agréablement à tout : sauces et vinaigrettes, desserts et plats principaux, brunchs et réveillons, repas traditionnels et mets exotiques, recettes classiques et créations originales.

Salade d'épinards, vinaigrette à l'érable

2 paquets de 285 g d'épinards
2 endives
1 pomme
3 c. à table (45 ml) raisins secs
2 c. à table (30 ml) jus de citron
1 ou 2 clémentines
1 oignon rouge coupé en rondelles
1/4 tasse (30 g) noix de cajou entières
1/2 poivron jaune ou rouge

Vinaigrette

4 c. à thé (20 ml) vinaigre de cidre
2 c. à table (30 ml) sirop d'érable
1/2 c. à thé (2 ml) moutarde de Dijon
3 c. à table (45 ml) huile végétale
sel, poivre au goût

Préparation

Laver, essorer et équeuter les épinards. Enlever les grosses nervures centrales. Effeuillement les endives et les réserver avec les épinards. Couper la pomme en deux, enlever le cœur et la couper en tranches. Mélanger les morceaux de pomme, les raisins secs et le jus de citron. Ajouter les clémentines pelées et divisées en sections, les épinards, les endives, les rondelles d'oignon, le poivron et les noix de cajou. Arroser de vinaigrette à l'érable et servir.



Préparation de la vinaigrette

Mélanger sel, poivre et moutarde. Ajouter le vinaigre et bien mélanger pour dissoudre le sel. Incorporer l'huile et le sirop d'érable. Réserver cette vinaigrette au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

Suprême de poulet à l'érable

3 c. à table (45 ml) beurre doux
1 c. à thé (5 ml) sel

1/2 c. à thé (2 ml) poivre
6 blancs de volaille (poitrine)
1/4 tasse (60 ml) eau
1/2 tasse (125 ml) sirop d'érable
1 c. à table (15 ml) vinaigre de cidre
sel et poivre au goût

Préparation

Faire fondre le beurre à feu doux. Saler et poivrer les blancs de volaille et les faire revenir délicatement dans le beurre pendant environ 6 minutes de

chaque côté. Réserver au chaud. Dans la même poêle, ajouter le sirop d'érable, l'eau et le vinaigre de cidre. Laisser réduire de moitié. Vérifier l'assaisonnement. Dresser les blancs de volaille sur un plat de service et napper généreusement de sauce. Si la sauce est trop claire, l'épaissir un peu avec de la fécule de maïs.

Source : Les produits de l'érable par le chef Louis Tremblay, Restaurant « Les Quatre feuilles », Rougemont.

BRICOLAGE

Jeannette Hamel-Bellefeuille

Père Noël dans la lune

Voici l'occasion d'utiliser les feuillages de plastique doré, blancs représentant de la fougère, imitant le cèdre, et toutes autres brindilles délicates. Idéaux comme décoration sur un mur, une porte. S'ils sont garnis de lumières miniatures, ils auront un tout autre éclat.

Matériel requis

- Visage du Père Noël avec tuque et barbe blanche
- Carton de boîte brune, ou contreplaqué mince
- Peinture de latex blanc
- Feuillages de plastique doré et blanc
- Fleurs de poinsettia rosées en soie
- Flocons de neige
- Série de lumières miniatures
- Pistolet à colle chaude

Exécution

1. Sur un papier, tracer un quartier de lune, découper. Poser aux deux tiers le visage du Père Noël. Évaluer l'aspect général. Sinon agrandir ou réduire selon votre goût.
2. Avec le carton brun (un carton ondulé collé entre deux papiers

bruns) reproduire le patron sur l'un des cartons qui aura l'ondulé interne, vertical. Tracer un deuxième quartier de lune sur le carton mais en sens contraire (ondulation horizontale).

3. Coller face à face les deux cartons qui seront aussi solides qu'un contreplaqué, si la décoration doit être installée à l'extérieur. Sortir une corde ou une broche pour suspendre la lune (trouver un point d'équilibre).
4. Passer une ou deux couches de peinture au latex blanc.
5. Fixer sur le contour la série de lumières miniatures (facultatif).
6. Avec le pistolet à colle chaude, fixer les branches de fougères ou de cèdre en débutant par la pointe du quartier de lune, en haut et en bas. Recouvrir en chevauchant les tons or et blanc. Sur les tons blancs, ajouter les fleurs rosées.
7. Recouvrir le haut d'abord à plus de la moitié du quartier de lune. Poser le visage du Père Noël vers l'extérieur de l'arrondi de la lune, si ses yeux regardent vers la droite.
8. Attacher solidement, monter sous



sa barbe le feuillage or et blanc avec les fleurs.

9. Placer sa barbe pour lui donner un aspect naturel.
 10. Suspendre ici et là quelques flocons de neige.
 11. Vérifier l'éclairage des lumières. Fixer la sortie d'électricité à une rallonge électrique si nécessaire.
- Voici une décoration rapidement réalisée et digne des Fêtes qui approchent.

Bon travail et Joyeuses Fêtes !

LE COURRIER DE
Marie-Josée



Les biens matériels sont fragiles

Je voudrais par cet écrit donner un peu d'encouragement à ce lecteur de 62 ans qui nous a fait connaître sa désespérance dans «Récompense d'un cultivateur». J'ai vu par votre lettre qu'il n'y avait pas seulement que les producteurs de porcelets qui perdaient des plumes, en voyant votre vécu, il y en a bien d'autres. J'ai 58 ans. En 1979, je prenais la décision de faire un bout de chemin dans la production du porc; je démarrais sans dette, avec un peu d'argent en caisse. En 1987 je devais fermer avec des dettes et plus de métier. J'ai laissé l'école à l'âge de 13 ans et demi, j'ai été élevé sur une ferme, j'ai toujours aimé la terre, notre mère. Mon père est venu s'établir à St-Bruno où je suis encore en ce moment, après avoir perdu son héritage dans les années 1930. Mon père est décédé il y a dix ans. Nous étions 11 enfants dans la famille. Mon père a été dans les chantiers pendant 27 hivers sur le 4 pieds – pitoune si vous aimez mieux – pendant que notre mère s'occupait de la famille et de la ferme. Elle a aujourd'hui 87 ans, encore en assez bonne forme, elle va encore à sa messe du dimanche avec joie. Quand notre père nous a quittés, l'on croyait qu'il allait se reposer au paradis. Dans notre société matérialiste et industrialisée de plus en plus, les nuages sont devenus tellement épais, c'est comme si on ne pouvait plus voir la couleur du ciel et pourtant ma foi, j'ai pas perdu la tête, il y aura encore des éclaircies. N'oublions jamais qu'avant de donner un excellent ragoût, le coq doit donner ses plumes jusqu'à la dernière. Vous êtes encore tout jeune, 62 ans, prenez si vous savez le faire une bonne respiration bien méritée et vous avez peut-être encore de belles années devant vous, qui sait. Les biens matériels sont aussi fragiles qu'un champ labouré au grand vent. Bonne espérance.

Jacques Tremblay

Passer les Fêtes seul

J'ai été élevé sur une ferme. Depuis un an, je suis séparé et divorcé depuis peu. Ma femme m'a quitté pour aller rester avec un autre homme. J'ai trois enfants. Les premiers mois ont été difficiles parce que je l'aimais encore. Je suis allé demander de l'aide et faire sortir mes sentiments. Depuis quelque temps, ça va mieux et j'aimerais refaire ma vie avec quelqu'un qui aime l'agriculture. Je travaille dans le porc en engraissement, mais j'aime les vaches, les moutons et les chevaux aussi.

J'aimerais svp que tu m'aides à rencontrer une dame entre 32 et 38 ans qui aime et travaille dans l'agriculture. Moi, j'aime la musique, la danse disco, les soupers en tête à tête, les balades en auto. J'aimerais rencontrer une femme qui aime la campagne. Je vais peut-être passer les fêtes seul encore. Je pleure des fois. J'aimerais que le Bon Dieu m'aide. Je prie souvent. Svp Marie-Josée aide-moi.

Au Centre-du-Québec

Moulin à tricoter

J'aurais un moulin à tricoter (bas) à vendre, de marque Légaré. Louise

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter – âge, sexe, situation, – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de 5 pages – Pseudonyme court et original – Pas de service d'échange – Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent – Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: Le Courrier de Marie-Josée, La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9.

Que faire pour le psoriasis?

Je souffre de psoriasis depuis six ans. J'ai suivi des traitements aux rayons ultraviolets avec UVA avec trois capsules avant le traitement pour que le traitement soit plus efficace (2 fois par semaine pendant 3 mois). On a 50 milles à faire pour aller à l'hôpital. De ce temps, mon dermatologue me donne des pilules: methotreate, 7 par semaine à prendre dans 2 jours et ça ne semble pas s'atténuer. Je ne peux pas prendre ces pilules plus de 3 à 4 mois parce que c'est trop dur pour le foie, il faut passer une biopsie du foie chaque année. Est-ce que quelqu'un dans votre courrier pourrait me suggérer quelque chose? J'ai toujours pensé que ça doit provenir du dedans, je me demande si ça dépendrait du foie. Le dermatologue ne me parle pas de régime si c'est quelque chose qui ne me fait pas... Une Bellechassoise

Tarte aux raisins pas cuits

Quand nous étions jeunes, dans notre campagne natale, notre mère nous faisait des tartes que nous appelions tarte aux «raisins pas cuits», ce qui est rare dans nos chaînes d'épicerie modernes. Quand elles en ont, on les appelle «tarte aux raisins secs». Quelqu'un ou quelqu'une de vos lecteurs pourrait-il me donner cette recette? C'est de la tarte

Ça grince la nuit

J'ai une grande étudiante de 20 ans qui grince des dents la nuit dans son sommeil; elle parvient même à réveiller sa sœur qui dort dans la même chambre qu'elle. Souvent elle rêve, voire même près du cauchemar. Elle ne mange pas avant d'aller au lit. Nous avons interrogé dentiste et orthodontiste, mais nous n'avons reçu aucune solution à ce problème. Si parfois via ton courrier il se trouvait une personne avec un truc infailible, nous lui en serions très reconnaissants. Merci encore. Cib.

Corset Spencer

J'aimerais savoir par votre courrier s'il y aurait quelque part une dame qui s'occupe de prendre des mesures pour faire faire des sous-vêtements Spencer, gaines et brassières. Je n'ai plus d'adresse de personne pour faire faire ces sous-vêtements.

J'ai fait faire ces sous-vêtements durant 30 à 40 ans. J'aimerais bien un endroit soit dans Bellechasse ou la Beauce. Une Bellechassoise

TERRE NATURE

Thérèse Romer

Arbre de vie, arbre aux oiseaux

La féerie des arbres de Noël bat son plein. Illuminés et décorés dans nos demeures, ils y apportent le délicieux parfum des résines du sapin ou du pin. Et même à l'extérieur, le long des rues, nombreux sont les sapins étincelants de mille feux, gloria, in excelsis Deo!



Leur gloire est éphémère, hélas! Mais puisqu'ils sont cultivés pour l'occasion, on ne s'attarde pas de la brièveté de leur vie. Et de plus en plus, les villes en font la collecte après les Fêtes pour les transformer en paillis déchiqueté, une belle pratique environnementale.

Plus que de tout autre, cependant, je me réjouis d'un conifère, grand, vivant et parfaitement naturel qui pousse à une dizaine de mètres de mon entrée. Il y croît depuis une bonne soixantaine d'années, planté de main d'homme ou de Dieu, qui le saurait? Mais, Dieu merci, il ne croît pas collé à la maison — comme cela se voit trop souvent, puisque bien des gens oublient qu'un jeune et petit conifère, planté devant la fondation, peut pousser grand jusqu'à tout assombrir...

Le mien doit aujourd'hui atteindre sa taille adulte de 15 à 20 mètres. Il est indigène, donc sauvage en nos contrées. Il n'est ni sapin, ni pin, ni épinette, bien que tous ces résineux soient des habitués de notre région. Donnez-vous votre langue au chat? C'est un superbe «cèdre» comme le veut son nom commun — ou plus exactement un «Thuja occidentalis» en bon langage botanique. Contrairement aux haies de cèdre, taillées impitoyablement (à moins d'être composées de cultivars à dimensions basses), celui-ci n'a jamais subi couteau ni cisailles, il s'épanouit en liberté.

Curieusement, je ne lui prêtai guère attention il y a une trentaine d'années, lorsque j'ai eu le privilège d'emménager en son voisinage. Il me paraissait un arbre ordinaire, comme tous les autres. Or, petit à petit, ce sont les oiseaux devant mes fenêtres qui m'ont appris à l'admirer sans bornes. Il leur offre refuge contre les pires tempêtes de l'hiver et les bourrasques pluvieuses de l'été. Sa proximité

les encourage à venir nombreux à mes mangeoires. Il leur offre, aussi, une nourriture abondante, faite des minuscules semences ailées que renferment ses grappes de petits cônes, délice des gros-becs en particulier. Une panoplie d'oiseaux le parent, à Noël comme toute l'année. Sa grande taille fait fi d'autres décorations.

Curiosité et voisinage aidant, mon thuya m'a appris des histoires fascinantes. Pour les Amérindiens c'était un arbre sacré. Ils en faisaient des cataplasmes et des potions guérissantes. Nous savons aujourd'hui que ses aiguilles, plates et imbriquées, contiennent plus de vitamine C que les oranges. Cela explique pourquoi des infusions amérindiennes de thuya sauvèrent Jacques Cartier et son équipage d'une vilaine mort par scorbut, lors de leur premier hiver au Canada en 1536. Cartier ramena des semis de thuya en France où, dans le Jardin du Roy, l'arbre miracle fut baptisé du nom d'«arbor vitae», arbre de vie.

Son bois, léger et odorant, résiste à la pourriture. Il a connu de nombreux usages, allant des clôtures de perche aux armatures de canots d'écorce. Parfois, une maison très ancienne nous révèle un plafond de cave soutenu par des poutres à «genoux» en cèdre. Une partie de la racine y fait angle avec le tronc, rendant l'appui singulièrement fort et résistant — une vieille technique jadis employée par les marins.

Mais à l'approche de Noël, trêve de longues histoires. Ensemble, souhaitons-nous de radieuses Fêtes, accompagnées du chant d'oiseaux et du parfum de conifères. Et accueillons l'An 2000 avec espoir.

Puisse ce nouveau millénaire nous rendre plus attentifs que jamais à la vie — et la survie! — de la nature.

La plus grande

Vous rappelez-vous que je vous ai déjà demandé ce que vous faisiez le soir avant la venue de la télé.



RADIO-TÉLÉ

Marie-Stéphane

Les plus de 50 ans savent qu'on se gardait pour ces heures creuses du tricot, du repassage, de la couture. Les hommes, eux, lisaient le journal, fumaient leur pipe, allaient faire un tour à l'étable. Et pour les artistes frustrés, ceux-là «gossaient».

Dans mon temps, les jeunes «gossaient», maintenant ils jouent du couteau autrement. On a demandé cette semaine à des experts de décider quelle était l'invention technique la plus extraordinaire des dernières décennies : le micro-onde, la radio, la télévision. Sans conteste, je voterais pour la télévision. C'est la merveille qui a le plus changé notre monde et même le monde entier.

Uniquement dans le petit cadre de nos maisons, dans les années 50, quand la télé est arrivée, il a fallu lui faire une place, une place qui permettait à tout le monde de la voir. On s'y cramponnait de la première à la dernière minute, les émissions commençaient vers la fin de l'après-midi et entre temps, il y avait la mire, c'était une tête de sauvage (pardon d'Indien) qui remplissait l'écran. Il nous arrivait de la regarder, en attendant que le sauvage apporte autre chose...

Ceux qui sont nés après la télévision ne savent pas le grand coup de cœur et de tête que ce petit meuble a apporté avec lui. Il a changé nos habitudes de vie, pour des années plus question d'aller veiller chez le voisin, de jouer aux cartes ou d'organiser des soirées au village dans la salle paroissiale. C'étaient les Plouffe qui régnaient et la Côte-de-Sable et Café des Artistes. Maintenant, on n'a plus cette ferveur de néophyte et on enregistre ce qui vaut la peine d'être enregistré.

La télévision a permis une ouverture sur le monde, pour la première fois on voyait comment les autres vivaient, s'aimaient, se tuaient... On a vu la mort en direct, par la guerre du Viet-

Même si vous nous dites parfois que la télé ne vous influence pas du tout, c'est un leurre. Elle nous influence comme l'air que l'on respire et l'eau que l'on boit.

nam. Ce qui a enfin permis à ce massacre de cesser ce sont ces parents américains qui ont vu «leurs boys» se faire tuer inutilement sous leurs yeux.

Les hommes et les femmes politiques ont payé cher la venue de la télé. Nixon, pour un, a perdu des plumes dans son fameux débat avec Kennedy parce que son menton sombre à la barbe naissante lui donnait un air de voleur de bétail. Maintenant les conseillers politiques choisissent la couleur, la coupe des cheveux et des vêtements de leurs poulains. La télévision c'est la consécration du paraître sur l'être.

La télévision nous a instruits, elle nous a divertis, elle nous a montré comment nous habiller, comment nous comporter. On assiste maintenant à une uniformisation de la façon de nous vêtir, de nous coiffer. Même si vous nous dites parfois que la télé ne vous influence pas du tout, c'est un leurre. Elle nous influence comme l'air

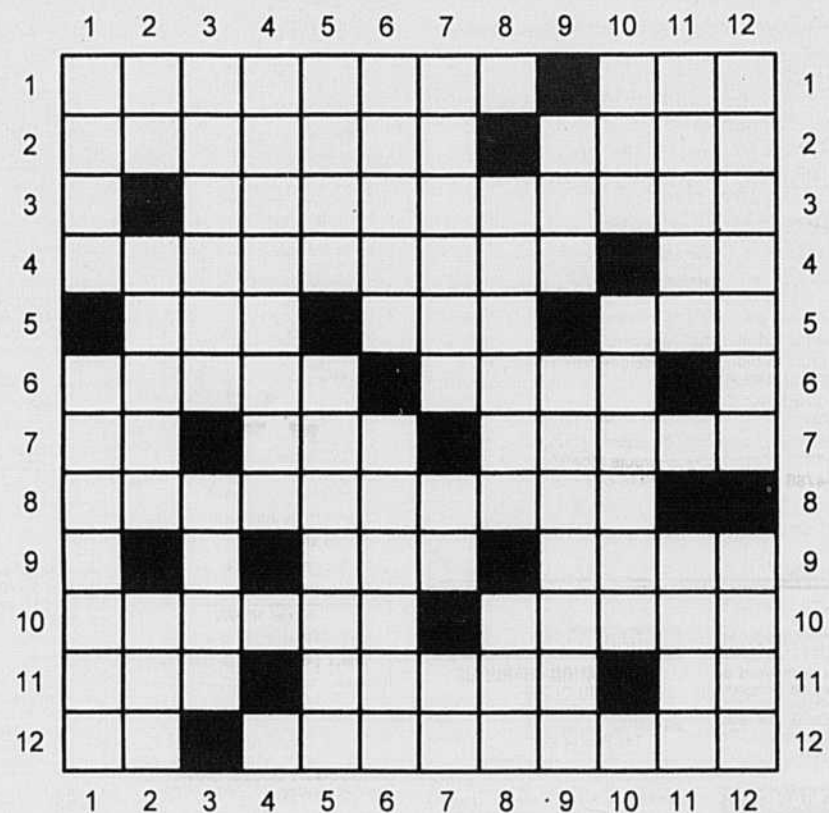
que l'on respire et l'eau que l'on boit.

La télévision a contribué à uniformiser aussi la façon dont on voit la vie, elle a diminué notre sens critique vis-à-vis de grands phénomènes de société. Elle a amoindri le mal à nos yeux, nous sommes moins puritains, moins sévères pour les comportements des autres et surtout des nôtres. C'est un brassage d'idées, de conventions nouvelles, de laideurs et de beautés.

On l'accuse avec raison de provoquer plus de violence, plus de crime, de placer les enfants devant des situations qu'autrefois on ne savait même pas qu'elles pouvaient exister. C'est un magicien qui sort des lapins des chapeaux, mais aussi des diables des bas de Noël.

En attendant, Joyeux Noël à tous et heureux millénaire. Profitons-en, on n'en verra pas un autre.

MOTS CROISÉS



HORizontalement

- Baie proche du bleuets. - Gratitude.
- Absence de volonté. - Terrain cultivé.
- Pousse son cri, en parlant du dindon.
- Faire un bruit de tonnerre. - Iridium.
- Style de jazz. - Impressionné. - Ville de Turquie.
- Mener à son terme. - Dieu présenté sous des traits d'enfant.
- Dieu solaire. - Onde. - Slave.
- Arbuste.
- Verrue du cheval. - Moul.
- Il est à l'origine de nouveaux plants. - Affection.
- Pluie. - Résiliation d'un bail. - Chiffre.
- Pas caché. - Plan.

à écale.

- Bignoniacée cultivée dans les parcs et les jardins.
- Au milieu des eaux. - A une racine à saveur poivrée.
- Câble de charrette. - Faire à la machine-outil.
- Gousse (Bot.). - Scandium. - Symbole d'un métal.
- Tue-diable. - Chance.
- Cerf qui atteint sa septième année. - Sert à doubler les vêtements.
- Elle provient du houx. - Recherche la confirmation de qqch (v.pr.).
- Tige du rotang. - Fourreau.
- Alcaloïde de la fève de Calabar. - Cassier.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE



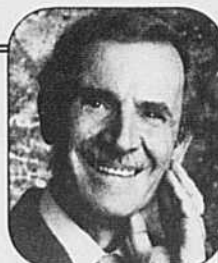
VERTICALEMENT

- Orge germée artificiellement. - Fruits auxquels sont fixés de nombreux akènes.
- Ytterbium. - Arbrisseau du genre viorne. - Lettre grecque.
- Rein. - Enveloppe des fruits

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole du dimanche

À 8 h 45	CFEI-MF 106,5	• Saint-Hyacinthe
À 9 h 00	CHLN 550	• Trois-Rivières
	CKSN 1220	• Shawinigan
À 7 h	CFDA 101,9 FM	• Victoriaville
	CKFL 1400	• Lac Mégantic
	CJAN 1340 AM	• Asbestos
	CKLD 105,5 FM	• Thetford-Mines
	CJLP 1230 AM	• Disraëli



Alphonse Lapointe
agr. animateur

BANQUE NATIONALE

CO-OP

Prochaine émission
Dimanche 9 janvier 2000
Bonne Année !

ANNONCES CLASSÉES • (450) 679-7809

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessous mentionnés.

COÛT DE L'INSERTION

1 à 4 insertions ou insertions non consécutives
• Prix minimum (20 mots et moins): 12,20\$ la parution

- Annonce sans cadre: 0,61\$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 5,15\$ plus 0,61\$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans: 4,00\$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce:2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 9,15\$ la parution

5 insertions consécutives et plus d'un même texte RABAIS DE 20%

- Prix minimum (20 mots et moins): 9,80\$ la parution.
- Annonce sans cadre: 0,49\$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,12\$ plus 0,49\$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans: 3,20\$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce:2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,32\$ la parution

Annonces classées commerciales: 4,40\$ la ligne agate

Représentants: Robert Bissonnette, Christian Guinard, Sylvain Joubert et Sylvain Lalonde

Indiquer CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



ACCEPTÉES

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi avant 12h00 (midi) précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit: **LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS**

Maison de l'UPA
555, Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-7809 Ligne directe Montréal: 521-4850
Fax: (450) 670-4788 (entre 8h45 et 16h30 seulement)

Courrier électronique:
sdeveault@tcn.upa.qc.ca mmarcil@tcn.upa.qc.ca

A LOUER DIVERS

A VENDRE ou à louer rive-sud de Montréal, 10 minutes de Brossard: ENTREPOT frigorifique 60x100 incluant 2 frigos 30x30, 13' hauteur, peut louer séparément. Donald ou Daniel (450) 444-0579, (450) 659-6449.

ANIMAUX DEMANDES

ACHETONS troupeaux pur sang ou croisés; TAUREUX saillies ou ouvertes. Tél.: (613) 674-5479, cell.: (613) 678-7085.

AVONS BESOIN de taures Holstein ouvertes et gestantes, service rapide partout au Québec. Aussi achat et vente de vaches laitières. YVON HAMEL, St-Etienne (Qc). Tél.: (418) 836-1119, cell.: (418) 655-6955.

TROUPEAU HOLSTEIN recherché. Suite à l'incendie de notre ferme nous serions acheteurs d'un troupeau pour le printemps prochain. Tél.: (418) 329-2401

ATTENTION-ATTENTION

avons besoin de taures HOLSTEIN pur sang ou croisés ouverts 6 mois+ ou gestantes

FERME JACQUES HOUE
Compton, Qc
ACHAT ET VENTE
Tél.: 819-835-9424
Fax: 819-835-0598

HOLSTEIN ACHATS

Acheterais taures et vaches fraîches ou vêlant sous peu. **Paierais jusqu'à 2 000 \$** de taures ouvertes ou gestantes et de troupeaux complets

Tél.: (819) 285-2929

ANIMAUX A VENDRE

A VENDRE
40 Vaches croisées Charolais vêlant janvier à mars. Aussi 20 génisses pur sang Charolais sans cornes. (819) 397-2972

ACHETEUR - VENDEUR

VACHES et TAUREUX Holstein croisés ou pur sang fraîches vâles ou vêlant sous peu; TAUREUX gestantes 3 mois et+ et troupeau complet. DONALD JOYAL INC. (450) 794-2863.

AGNELLES (87) croisées âgées de +6 mois, 125\$ chacune; aussi un LAMA mâle à 300\$. Pour informations, tél.: (418) 243-3606

ASSOCIATION BLONDE D'AQUITAINE. Inf.: Gaëtan Hincé, 602 rang Couture, Chesterville, GOP 1J0. Tél.: (819) 359-2397.

ANIMAUX A VENDRE

CERFS ROUGES pur: 5 mâles 1 1/2 an environ, 1 de 3 ans, bonne génétique, testés. (450) 478-1273, (450) 478-1343

CERFS ROUGES

Programme d'élevage. Soutien financier. Achat de vos petits. Ranch du cervidé D.J. Tél.: (819) 396-2612

CERTIFIÉES BIOLOGIQUES: taures gestantes et non gestantes Holstein p.s. et croisées; aussi taures croisées Suisse brune gestantes ou non. (819) 225-4217

CERVIDES: cerfs rouges pur à partir de 400\$; aussi DAIMS à partir de 150\$. Tél.: entre 18h00 et 21h00 (418) 832-4297

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistré et commercial. Admissibles à l'A.S.R.A. Très bon rapport qualité-prix. RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418) 248-4517.

CHAROLAIS pur sang: génisses de l'année, taureaux de l'année éligibles à l'ASRA (certificat bleu), taureau 2 ans. Ferme Minic. (819) 472-7960

CHAROLAIS: taures et vaches à vendre, bonne conformation. Pour informations, tél.: (819) 389-2170

CHAROLAIS SAINT-VINCENT

Troupeau éprouvé répondant aux normes de l'ASRA. SPECIAL TAUREAUX à partir de 1,200\$. Inf.: Brigitte (450) 836-2590 St-Cuthbert (Québec).

CHEVAUX (6) magnifiques Belge. (2) Juments gestantes: 8 et 4 ans, (2) poulains: 1 1/2 an, 6 mois, étalon 4 ans, mâle 6 mois. Tous très doux. Acheteur sérieux. Après 19h00 (418) 738-2216



REPRODUCTION - VEAUX - VELOURS

- Femelles cerfs rouges
- Mâles reproducteurs
- Plan d'affaires
- Service après vente
- Équipement

(après 18h00)

Marie et Mario

Tél.: (418) 453-3014

CHEVRES, CHEVREAUX, CHEVRETTE: Saanen, Alpine, Toggenbourg, Nubienne, miniature; LAPINS: races et grossiers variées; COQS, POULES, CANARDS. Vente et location. (450) 623-0626

DEXTER / HIGHLAND / KERRY: vaches, taureaux, génisses. Pour informations, tél.: (418) 328-4059

ETALON Canadien 5 1/2 ans pur sang enregistré. Pour informations, tél.: (819) 732-8679

ETALON: très beau jeune étalon 10 mois de choix p.s. enr., père Rex-Jack, mère Fetzick-Cindy, très bonne lignée chevaux Percheron, 1,200\$ (819) 344-2227.

FERME GERELI HEREFORD
Taureaux 2 ans avec certificat génétique supérieure. Livraison gratuite. Tél.: (450) 539-0125 laissez message ou (450) 836-0334.

GENISSES (8) "fullblood" Blonde d'Aquitaine de 8-9 mois; TAUREAU 2 1/2 ans "fullblood" Blonde d'Aquitaine avec papier bleu éligible à l'ASRA. (819) 423-5340

HOLSTEIN ROCHALAIN: Taures, vaches fraîches vâles. Taureaux prêts pour service. Mères T.B. à + 10,000 kg. J. Alain Laroche, St-Albert. (819) 353-2910.

HOLSTEIN
Jeunes vaches pur sang premier ou deuxième veau, fraîches vâles, mères TB ou EX, production jusqu'à 14,000 kg. Pierre Caron, Plessisville. (819) 362-7682.

HOLSTEIN
Taures et vaches fraîches vâles ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél.: (418) 833-6563.

HOLSTEIN
Vous êtes à la recherche de bonnes vaches laitières, nous avons un des plus grand choix de vaches au Québec. Ces vaches sont sous contrôle off. avec rapport de cellule somatique sur demande. Vaches fraîches ou vêlant en tout temps de l'année. Contactez-nous et venez constater par vous-même. Cela sera toujours un plaisir de vous servir. Ferme Jocelyn Côté Inc. (819) 858-2097, (819) 858-2839.

JUMENT Percheron blanche 7 ans avec attelage, 3,000\$. Pour informations, tél.: (450) 885-3464

LAMA mâle à vendre, prix 300\$. Pour informations, tél.: (418) 243-3606

LAMAS
À vendre au choix sur un troupeau de 25 lamas de très belles couleurs. Jeunes mâles et femelles, aussi adultes. (819) 397-2972.

ANIMAUX A VENDRE

LIMOUSIN

Très belles jeunes vaches Limousin gestantes de 3 à 7 mois. Pour informations, tél.: le soir (450) 299-2507.

OEUF D'EMEUS pour manger ou pour incubations: 10\$, 16 COUPLES reproducteurs 3 à 7 ans; COQUILLES à 5\$ ou moins selon quantité; MOULEE Floridale 16%: 14\$/40 kg. PRODUITS Emutech Canada à base d'huile d'émou; GENERATRICE 50 kW, 600 volts, moteur Allis-Chalmers, pompe à injection + injecteurs neufs avec boîte électrique, 5,000\$ nég. (418) 249-2373

Paire CHEVAUX Clydesdale p.s. couleur baie, pattes blanches, dressés pour travaux forestiers, parades et "sleigh ride", calmes, dociles et sécuritaires dans trafic: cheval "gelding" 9 ans, 2,000\$, jument 8 ans saillie en mai '99, 4,000\$. (819) 364-5166

PERCHERON: poulain 5 mois gris, croisé; pouliche 1 1/2 an noire, pur sang; pouliche 6 mois noire p.s.ang. Heure repas (418) 253-5882

POULAIN Percheron 5 mois mâle 600 lb, 600\$ négociable; aussi BALANCE à animaux 0-1,400 kg Shur-Weight montée sur roues. (418) 253-5772

SALERS

10 Vaches pur sang vêlant février et mars 2000; aussi TAUREAU adulte avec papier bleu. Bon prix. Tél.: (819) 826-2918.

SIMMENTAL: TAUREAUX d'un an, avec papier bleu, de génétique supérieure avec influence Fleckvieh, à partir de 1,100\$. Possibilité de livraison. (418) 428-3851.

TAUREAU Limousin adulte avec papier bleu de l'ASRA; VACHES Limousin. Pour informations: Les Entreprises Even, tél.: (450) 789-2600

TAUREAU pur sang Limousin 1 an avec certificat de l'ASRA; ANE blanc (mâle). Informations sur la race Limousin (450) 773-1530

TAUREAU Red Angus 3 1/2 ans avec papier de station d'épreuves, très calme. Pour informations, tél.: (450) 826-3413

TAURES: 12 belles taures F1 gestantes à vendre, croisées BD-CH-HE-SA-SM saillies Salers, vêlant en mai et juin. Tél.: (819) 389-2129

TAURES: 4 hybrides F1 CH-HE gestantes, 8 Charolais pur sang gestantes et ouvertes, saillies Charolais (papier bleu), vêlant avril mai. (450) 264-5509. nat-ric@rocler.qc.ca

TRAILER 4 chevaux Chaparral, condition A-1, prix 6,000\$. Pour informations, tél.: (819) 287-0022

TROUPEAU VACHES à boeuf croisées vêlant de mai à août, avec ou sans veau. Pour informations, tél.: (450) 258-2901

VACHES (11) Limousin gestantes; 1 TAUREAU Limousin 2 ans avec certificat bleu de l'ASRA. Pour informations, tél.: (450) 773-1530

VACHES (19) à boeuf gestantes croisées Charolais et Blonde d'Aquitaine, poids 1,400 lb et+; aussi TAUREAU Charolais 3 ans. (819) 423-2058

VACHES (20) à boeuf; 4 JUMENTS, 2 POULICHES de 6 mois, 1 ETALON, tous pur sang Belge. Après 18h00 (819) 336-3058

VACHES (22) à boeuf croisées saillies Charolais vêlant janvier à mars; aussi un TAUREAU Highland. Tél.: (418) 336-2551

A VENDRE

Très beau troupeau de 35 vaches à boeuf Simmental croisées, vêlant cet hiver. **À vendre au complet**
Info: (418) 775-4966
ou
(418) 725-9013

VACHES à boeuf croisées Simmental Charolais saillies Charolais; aussi TAUREAUX Charolais pur sang avec papier bleu et GENISSES p.s.ang. (819) 397-4407

VACHES à boeuf saillies à vendre Simmental et Charolais; aussi TRACTEUR Massey Ferguson 3060 année 1989. Tél.: (418) 883-2089, cell.: (418) 570-7190.

VACHES Holstein dues bientôt ou fraîches, 2e veau; aussi DISTRICTEUR à balles rondes automatique Airabo. Pour informations, tél.: (418) 453-2060

VACHES LAITIÈRES pur sang, 1er et 2e veau, aussi JEUNES TAUREAUX et génisses. Ferme Stanfold Holstein Inc. Princeville. Tél./fax: (819) 364-5789.

A VENDRE DIVERS

ABRIS POUR VEAUX
Huches rectangulaires Agri-Plastic nouveaux modèles, aussi avec porte. Pour renseignements, tél.: (450) 263-5829

A VENDRE DIVERS

AUBAINE! Feuilles 4x8 de plastique recyclé, épaisseur 1/4", 3/8", 1/2", 5/8" ne rouille pas, ne pourrit pas, facile à scier, clouer, visser ou peindre. Idéal pour sous-sol, garage, cabane à sucre, écurie, étable, porcherie, etc... Spéciaux tous les mois. Le plus gros inventaire au Québec. Maintenez votre ménage au 1188, rang 8, St-Théodore-d'Acton, (450) 546-3411. S.V.P. appelez avant de venir.

RÉSERVOIRS
POLYÉTHYLÈNE
GRADE
ALIMENTAIRE
80 modèles disponibles
1 100 gal. U.S.: 613,00 \$
F.O.B. dépôt

ALPINE CORP.
ENGRAIS LIQUIDE
(450) 771-1742
2 DÉPÔTS
LA PRÉSENTATION
ST-JEAN-SUR-RICHÉLIEU
www.alpinecorp.net

A BAS PRIX! Matériaux impartais... prix parfaits! Epinette: 2x3 8', 0.55\$, 10'; 0.89\$, 2x10 8', 4.49\$, 12'; 6.99\$, 16'; 8.99\$. Panneau gaulé 7'16": 9.99\$, 5/8": 11.99\$. Contreplaqué 3/8": 11.99\$, 5/8": 19.99\$. Bardeaux 25 ans: 6.99\$. Porte d'acier: 32.95\$. Bois franc chêne pré-verni: 2.09\$/pi. Plancher flottant: 1.29\$/pi. Nous payons la TPS sur tout achat de 1,000\$ et plus. En vigueur du 20 au 24 décembre 1999. Matériaux A Bas Prix. (450) 562-8501.

Agriculteurs venez comparer
Nouveau - Remorque Ricard
Modèle 2000 pour animaux: acier moulé, primer epoxy, 10 couleures, plus résistant, plus esthétique. Aussi plusieurs "flat bed" en inventaire. Vaste choix de remorques ALUMINIUM. 1-888-473-3993, (819) 478-3993. Sortie 185, St-Cyrille, Drummondville.

ANTIDERAPANT en faisant des rainures sur vos planchers. Tél.: (819) 826-6360, RAINURES.

AUBAINE! VIDEUR de silo Patz 98B à grandes roues. Pour informations, tél.: (450) 439-2237

BARILS
Acier inoxydable, soudés à l'argon, 33 gallons, sanitaires, lavés à la vapeur. Garantie à vie. BARINOX INC. Tél.: (819) 563-0837.

BARRIÈRE HYDRAULIQUE
Utilisateur de salle de traite, barrière (chien) hydraulique pour aire d'attente, complètement équipée et galvanisée. Directement du fabricant, Roger Bischof. Jour: (819) 352-3744, soir: (819) 358-6224.

BULK TANK 800 gallons Surge à vendre. Pour informations, tél.: (450) 759-0701

BULK TANK DeLaval 400 gallons; CULTIVATEUR Hinkler 1120, 22 1/2 pi. avec "peg-tooth" arrière. Tél.: (450) 826-3644, (450) 826-0283

BULK TANK
De 400 gallons à 4,000 gallons usagé, échange accepté, installation partout, aussi réservoir plastique pour réserve d'eau de tout format. Distribution E.P.S. Paul Sarrazin, Ange-Gardien-de-Rouville. Tél.: (450) 378-9381.

BULK TANK
Expert en réparation de fuites de gaz intérieures sur bulk tank, travaux faits sur place. Nous allons partout. Entreprises André Leblanc et Fils (450) 792-6291.

BULK TANK
Exportateur mondial. Plus de 40 en inventaire, usagés de 200 à 6,000 gallons, calibrés en place, échange accepté, aussi quelques réserves pour l'eau. Installations partout. LOUISEVILLE REFRIGERATION INC. (819) 228-4468.

BULK TANK
Vente et installation, neufs et usagés reconditionnés, -200 à 4,000 gal. avec garanties. Unités de réfrigération neuves et usagées disponibles de toutes grosseurs. Pièces de bulk tank de toutes marques neuves et usagées en inventaire. Meilleure qualité/prix. Entreprises André Leblanc et Fils. Prop. Yanick Leblanc (450) 792-6291.

GÉNÉRATRICES
15 000 À 75 000 watts
neuves et usagées
Windpower, Générac
& autres
Les Équipements J.L. Thibault
(418) 246-5651

Chaîne d'écurie d'étable
Fabriquons 2 modèles, mêmes spécifications que l'idéal ou Houle, s'adapte à tout écurie existant. Neuve (testée par des ingénieurs), fait d'acier gradué de 1re qualité, directement de l'usine, 6,35\$/pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. (450) 372-6459, soir 372-8664.

CHAÎNES: 2 set de chaînes (Trygg) pour pneus 13.6 x 38 et 18.4 x 30. Pour informations, tél.: (450) 478-0430

CHAUDIÈRES aluminium (2,000 2 gal. (2,000 1.5 gal.; 4,000 CHALUMEAUX; 2,000 COUVERCLES; 2 RÉSERVOIRS 1,200 gal. galvanisé; 2 pour ramasser de 500 gal. (1) 300 gal.; EVAPORATEUR 4x14" au bois en bonne condition; 2 LAVEUSES à chaudières (brosses neuves). (450) 756-4034

CHAUDIÈRES d'aluminium 1 1/2 gallons, 2 gallons, chaudières Joliette et Loire, et couvercles. Tél.: (514) 323-5900, (418) 479-5309.

Contenants de plastique
BARILS acier, carton, plastique, différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. (450) 792-3386.

ECUREUR Idéale avec transmission, 300' chaîne tourne dans le sens horaire; MANGEOIRE à foin 20'; CHARIOT à moulée. Tél.: (450) 652-9132

ELEVEUSE à poulets et POËLE à bois L'Islet. Pour informations, tél.: (450) 887-2532

EVAPORATEUR 4x12' au bois Technic; FEU à finir 2x5 à l'huile parfaite condition; COMPRESSEUR DeLaval 74, moteur 2 hp. (418) 599-2804

EVAPORATEUR à l'huile 3 1/2x12 LightNing Small Brother, brûleur #701 avec hotte "stainless", très propre; EVAPORATEUR au bois 4x11" avec hotte étanches (chaudières). (418) 856-2021

EVAPORATEUR au bois 3x15 Cantin avec panes "stainless"; FINISSEUR à l'huile avec 2 panes en "stainless" 26"x36". Tél.: (418) 475-6487

EVAPORATEUR Waterloo 3 1/2x11 "stainless" à l'huile avec hotte; FILTRE EGS pour tension parasite 6 mois d'usage; PRESSE à sirop 7" Darvo avec support. (418) 387-7237

L.S. BILODEAU
FERBLANTERIE
VENTE
D'ÉQUIPEMENT
D'ÉRABLIÈRES
Jusqu'à 35% moins cher
que nos concurrents
Réservoirs
Soudure
à l'ARGON
Nouveau sans frais
1-888-55SIROP
(557-4767)
Tél.: 418.484.2013

EVAPORATEUR Dallaire 5x14' très bon état. Toutes les panes sont en "stainless", 2 panes plats rechanges. Dôme "stainless", Tuyau dôme "stainless". Souche acier et tuyaux à feu en très bon état. Prix demandé 6,500\$. Martin Binet (418) 228-1578, (418) 227-8110.

FINISSEUR Waterloo 2 1/2 x 9 complet. Pour informations, tél.: (418) 277-2706

FUMIER de boeuf composté ou non disponible avec possibilité de livraison. Pour informations, tél.: (450) 454-7033

GENERATRICE 40 kW industriel automatique, moteur diesel 3 cylindres. Pour informations, tél.: (819) 549-2385, (819) 548-5155.

GENERATRICE Windpower 25/45 kW sur remorque, très bonne condition, refait à neuf, prix 3,200\$. Tél.: (450) 263-5829

GENERATRICES diesel neuves et usagées de 15 kW à 100 kW; COMPRESSEUR à l'air 7 1/2 hp. Tél.: (450) 658-7886.

PIPELINE Universel 2" pour 90 vaches; BULK TANK Mueller 1,500 gallons avec 2 unités 3 hp récupérateur chaleur. Tél.: (450) 459-4351

POËLE à finir "stainless" 2x7' au bois complet avec brique, cheminée et thermomètre, 1,250\$; gros POËLE combustion lente, 150\$. (450) 564-2152.

PULVERISATEUR FMC 1,000 gallons, tandem, rampe hydraulique, 66" large, 3 valves électriques. Tél.: (418) 833-4041

QUOTA. Vente de 5 kg de quota pour nouveau producteur seulement. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 649, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

REMORQUE 7x12 col de cygne (goose neck) marque Compro, pour bétail ou chevaux, (1999) comme neuve, 7,250\$. Tél.: (819) 876-7326

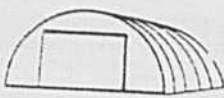
REMORQUE à animaux "goose neck" Jamco 93, 20x8x6.5 aluminium, comme neuf, 12,500\$ ferme. Acheteurs sérieux seulement. Tél.: (450) 377-2136

A VENDRE DIVERS

CHAÎNES: 2 set de chaînes (Trygg) pour pneus 13.6 x 38 et 18.4 x 30. Pour informations, tél.: (450) 478-0430

BATIMENTS

DERNIÈRE CHANCE



Pour profiter des prix de 1999 sur Bâtiment Archidrome.

Livraison avant le 30 avril 2000.

(450) 678-4444
ou
1-800-986-4282

BOIS-MATÉRIAUX

PLASTIQUE RECYCLE

En matériaux de construction pouvant faire bâtiments, murs, planchers lattes, patio, cabanons, également panneaux 2" d'épaisseur en PVC pour portes et parcs d'engraisement, cabanes à vaches, mangeoires à vaches moulées, 9,00\$/pi. PLASTIQUE RECYCLE FLORENT CHAGNON INC. St-Dominique, Paquette: (450) 261-4273, Rés.: (450) 773-3130. Site web: http://www.ntic.qc.ca/~florent

Tuyaux neufs ou usagés



Les Spécialistes du ponceau Enr. (819) 394-2490

CAMIONS

CAMION Dakota Sport (1990) "king cab", V6 automatique, boîte de fibre et cabine, mécanique A-1, propre, 5.500\$ nég. Tél.: (450) 799-4837

CAMION Inter 12 roues pompe avec permis VR10. CAMION Inter 10 roues pompe avec permis VR6. Pour informations, tél.: (514) 981-1792

CAMION Inter 1992 moteur 400 Caterpillar avec transmission 13 vitesses, suspension à l'air, avec bed 60". Tél.: (619) 477-2947

FOIN-GRAIN-PAILLE

A BON PRIX: foin et paille diffèrent qualité, possibilité de livraison, petites balles et balles rondes. A St-Eustache. Tél.: (450) 472-3665.

A vendre MAÏS HUMIDE de 17% à 19%, excellent pour rouleuse. Pour informations, tél.: (450) 794-2070

ACHAT et VENTE de FOIN balles carrées ou rondes. Tél.: (450) 794-2434.

ACHAT et vente de foin et paille, rpe de bois, transport inclus. La Plaine. Tél.: (450) 478-1526. Jacques Villeneuve & Fils

ACHAT et VENTE de foin et paille. TRANSPORT D. POTVIN INC. St-Bernard-de-Michaudville, comté de St-Hyacinthe. Tél.: (450) 792-3155.

ACHAT et VENTE de foin et paille. RIPE de pin, épinette/sapin en sac. Transport inclus Québec/USA. Saint-Bernard, cté St-Hyacinthe. (450) 792-3165. Trans. Serge Potvin Inc.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Blanchard & Bélisle Enr., St-Hyacinthe. Tél.: (450) 773-1741, (450) 773-3846.

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. St-Ours, cté Richelieu: (450) 785-5559. Raynald Ouellet Transport Inc.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Donald Joyal Inc. Tél.: (450) 794-2863.

ACHETE et VENDS foin, paille et rpe.

RENÉ NORMANDIN
Tél.: (450) 347-7714

AVOINE pour chevaux: ronde, floconnée, naturelle, rôtie; SOYA torréfié, floconné; POIS sec, tout certifié biologique OCIA. Les Moissons Dorées. (819) 835-9308.

BALLES (200) rondes foin humide (1999) 19\$/balle, possibilité d'un prix à la tonne avec transport. Région Valcourt. Tél.: (450) 532-3521

BALLES 4x4 sec, 10\$ première qualité, 5\$ deuxième qualité; TANK 1.000 gallons 1.000\$; RIDELLE 4 roues; SÉCHOIR à foin. (418) 728-2981

BALLES rondes d'ensilage première et deuxième coupe luzerne, mil, 4 1/2", à 10\$/la balle. Pour informations, tél.: (418) 884-3078

BALLES rondes première et deuxième coupe (1999), 4x4 ou 4x5. Première et deuxième coupe 4x4.5 (1999), 12,00\$. Tél.: (819) 858-2834

FOIN à vendre à 0,50\$/la balle. Région Sherbrooke. Pour informations, tél.: (819) 346-6417

MAÏS HUMIDE

Et maïs sec. ACHAT et VENTE à l'année. P.E.D. Rainville Inc., 372 route 137, St-Thomas d'Aquin. Tél.: (450) 796-5050.

FOIN-GRAIN-PAILLE

FOIN à vendre très bonne qualité pour chevaux, vaches laitières, boeufs ou moutons, foin ou paille en balles carrées ou rondes; aussi ensilage balles rondes. Livraison si désiré. Donald Caron (418) 898-2273.

FOIN mil, trèfle, jargeau: 225 balles rondes 4x4 1re coupe dont 60 2e coupe, pour chevaux, vaches, moutons, Région Saguenay. (418) 543-5896

FOIN, PAILLE et RIPE en sacs, balles carrées et rondes. Achat et vente. Livré: Québec, USA. R. Gosselin, Bellechasse. (418) 883-3608.

FOIN: 5.000 balles 1re et 2e coupe, excellent foin pour chevaux et exportation, 2,00\$/balle. Tél.: (613) 443-3434 (est Ontario).

IMPORTANT

Achat et vente. Foin demandé 1re et 2e coupe mil luzerne, balles 40 lb et, foin première et seconde qualité, aussi grosses balles carrées 4x4x8. PAILLE disponible. (418) 661-0085

LUZERNE (1999) 3.000 balles carrées 40 lb et, première et 2e coupe, avoine, blé, orge, maïs, soya. Nicolet. (819) 293-5515, (819) 233-4625.

MAÏS sec ou humide à vendre. Pour informations, tél.: (819) 348-6992, (819) 845-3592

PAILLE à vendre: balles rondes 4x4. Pour informations: (450) 375-4005.

SOYA de 2e qualité pour animaux à boeuf, environ 180 tonnes; aussi PRENDIS tout genre de fermes à vendre. (450) 347-6596

TRANSPORT S. CHAGNON INC.: Achat et vente FOIN et PAILLE. Tél.: (450) 782-2903.

VENTE et livraison: foin balles carrées et rondes 4x4, sec et enrobé, Daniel Faust, St-Liguori, tél.: (450) 754-2967.

MACHINES-OUTILLAGE

100 CHARRUES EN STOCK

Kverneland 2 à 8 raies, Overum 2 à 7 raies, Case, John Deere, PRESSE M.F. 224 lance-balles 212; 30 SEMOIRS Case, M.F., J.D.; 40 VIBROS 8" à 50"; 25 SARCLEURS 4 à 12 rgs; 10 CHISELS 5 à 17 pattes; 8 PLANTEURS à maïs; 4 FOURRAGEUSES Case; 15 PICOTEUSES 15 à 25"; FANEUR N.H. neuf; BATTEUSE M.F. 540; 25 HERSES à disques; 15 ROUES doubles; 2 FAUCHEUSES rotatives New Idea, Deutz et plusieurs autres machines sur place. MACHINERIE YVON et CLAUDE VINCENT INC., 305 route 122, (sortie 170, aut. 20), St-Edmond (Drummond). Rés.: (819) 477-0183. Bur: (819) 395-4624. Si occupé (819) 395-5142



Tracteur Massey Ferguson 3120T, 1994, 3400 hres. Bonne condition. Chargeur avant, benne, attache rapide hydraulique. P.S.D.

Tél.: (450) 652-2552

ANDAINÉUSES à canola ou à grain, traînées ou motorisées; RAMASSEURS d'andains neufs et usagés; BATTEUSES, semoirs, tracteurs, etc. Tél.: (418) 485-6502.

ARRACHEUSE Dahlgren avec rouleaux émotteurs Gell; ARROSOIRS 500 et 1.000 gallons; CONVOYEUR pour chargement; CHARRUE Kongskilde 6 versoirs; RENHAUSSEUR et semoir Lockwood 4 rangs; VIBRO-CULTEUR Inter 45, 18,5"; BOÎTES (bois) à légumes; 2 TRAILERS cuves 20", 16"; SOUFFLEUR à neige; TRACTEUR White (4x4) 6105, (1994); ROTOCULTEUR 9". (418) 829-3672.

BATTEUSE Gleaner L2 (1981), air climatisé, roues doubles pneus 18.4x42, hache-paille, table à grains 15", excellente condition. Tél.: (450) 438-8102

BATTEUSE Gleaner L3 (4x4), nez 6 rangs, table grain, table soya, très propre; CHARRUE Kverneland 7 raies CC100 variable; ARROSEUSE 1.000 gallons 45" rampe. (819) 263-2484, cell. (819) 370-7033.

BATTEUSE J.Deere 6600, moteur refait 3 saisons, table à grain 16" avec hache-paille, prête à utiliser, beaucoup pièces, 10.000\$. (450) 793-2884.

ROBOT

Dec Rovibec modèle 307. Pour informations, tél.: (819) 548-5325



Tracteur MF294, 4 roues, cabine, chargeur MF, pompe hydraulique indépendante. P.S.D.

Internet: www.quebecweb.com/caseih

Tél.: (418) 884-2841

MACHINES-OUTILLAGE

BATTEUSE WHITE 7300 moteur gaz Chrysler 318, table grain, table soya 13,5", épandeur paille, capteur perte de grains, prix 6.000\$. (819) 396-2758

BATTEUSES

J.D. 6600; J.D. 6620 Titan II (4x4); J.D. 7720; J.D. 7720 (4x4); J.D. 9500 (4x4); Case-Inter 1440. S'adresser aux:

ENT. JOCELYN HOULE INC., 705 Joseph-Arthur, Joliette (450) 756-0501 1-800-756-0514



Agco Allis 8610, 4X4, cabine, pneus radiaux, entièrement équipé. Comme neuf.

Internet: www.quebecweb.com/caseih

Tél.: (418) 884-2841

CONVOYEUR Patz à courroie 125"; MELANGEUR balance Rovibec MS6X, 2.000 kg; TOIT Dion voiture ensilage; CONVOYEUR à chaîne 16"; CONVOYEUR 15". (819) 838-4575

DEBUSQUEUSES

International S7 diesel, Clark 667-664, prendrais échange tracteur cab loader; JOHN DEERE 540 6 cylindres, turbo, TIMBERJACK 217, 230, 240, excellente condition, prendrais échange. (819) 884-5597

HERSE 40 roulettes Ford. Tél.: (450) 474-1925, cell. (514) 865-0591.

ROBOT A GRAIN

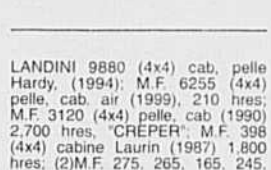
Rovtronic 5 aliments avec rail de machine Rovtronic. Pour informations, tél.: (819) 835-5317.



Versatile 276, 1988, révision mécanique complète. Bonne condition. P.S.D.

Tél.: (450) 652-2552

JOHN DEERE 6110 (1998) à échanger pour l'été contre tracteur équivalent pour l'hiver, garantie complète du concessionnaire sur place. (514) 994-3540.



LANDINI 9880 (4x4) cab, pelle Hardy, (1994); M.F. 6255 (4x4) pelle, cab air (1999); 210 hres; M.F. 3120 (4x4) pelle, cab (1990); 2.700 hres; "CREPER" M.F. 398 (4x4) cabine Laurin (1987); 1.800 hres; (2) M.F. 275, 265, 165, 245, 135; CASE 5230 (4x4) cab (1993); 2.300 hres, 3 sorties d'huile; INTER 685 (4x4) cab, pelle; INTER 585 (4x4) cab, renverse; CASE 1294 pelle 2.700 hres; INTER 3688 cab air, Ford 7710 (4x4) cab, pelle, 3.400 hres (1989); FORD 1320 (4x4) hydro, pelle; FORD 340 cab, pelle; J.D. 2755 (4x4) cab, pelle, 1989; J.D. 1120 propre; FIAT 80-90 (4x4) cab, pelle; WHITE 2-60 (4x4) pelle; UNIVERSEL 453, 700 hres (1993).

SKID LOADER Thomas T133 gaz; SOUFFLEUR Pronovost 92 tambour rotatif; PRESSE balles rondes N.H. 848; POMPE à lagune 30' Rovibec; (2) VOITURES à lance-balles 24"; ARROSEUSE 180 gallons; GRADER avec cylindre 7"; CABINES pour tracteur M.F., J.D., Inter, Ford, EPANDEUR N.H. 679. Divers autres équipements. MACHINERIE AGRICOLES YVON ROUSSIN INC. 1 mille au sud de l'autoroute 20, sortie 278. Tél.: (418) 728-2092, (418) 728-4666.



Tracteur Ford "7740 SLE" power Star, 4X4, 1704 hres, chargeur Ford "7411". P.S.D. Tag: 4707.

Tél.: (450) 427-3612

LOADER Case W14 (1982) 2 verges; (2) UNILoader Case 1818 (1989); BULLDOZER J.D. 2010 loader; BULLDOZER J.D. 1010 "blade", + "winch"; TRACTEURS: J.D. 2130 cab, 2x4; MASSEY 274 (4x4) pelle; RENAULT 651-1 4x4 pelle; UNIVERSELLE (4x4) R.O.P.S. 530DT; INTER 234, 2x4; CAMION Ford F150 (1988) 6 manuel, White 2-60 2x4; WHITE 2-60 4x4 cab; NOUVEAU: WHITE 130 2x4, MASSEY 283 2x4 cab, loader, 450 hres, original et incroyablement. J.C.F. INC. JOCELYN CARBONNEAU & FILLES (819) 535-5194

MARAICHERS

Semoir à air Nodet de précision pour semences nues, 9 rangs. Pour informations, tél.: (514) 863-9302

MACHINES-OUTILLAGE



Case Inter MX110, cabine, air, 4 RM, tans. power shift, siège air, etc. (1997), 1 307 hres.

Tél.: (450) 549-5811

MOISSONNEUSES-BATTEUSES "notre spécialité". Toutes les options sont possibles, 4 roues motrices, garantie de saison, moniteur de perte, ajustement aux champs, pick-up canola, etc. J.D. 9600, 9500, 9400, 8820, 7720, 6620, Titan I et II, 4420, 7700, 6600, 4400, 3300, 55, M.F. 6600, 860, 850, 750, 550, 540, 300, 205, INTERNATIONAL 915, 815, 715, 615, remorqueurs, 914, 82, TR96, TR95, TR87, TR86, TR85, GLEANER L3, L2, F3, F2; ANDAINÉUSES: M.F. 6600, 775; 15; 655; 18; Versatile 4400; 15; SEPARATEURS de récolte pour canola; SEMOIRS: International 510, 620, 6200, 5100, M.F. semi-direct; EPANDEUR N.Idea en V; TRACTEURS: Inter 1494, M.F. 65 diesel, Inter 633 (4x4); LAVOIE EQUIPEMENT AGRICOLE INC. (418) 247-3773 et (418) 247-5955.

MOULIN à faucher pour International Farmhall 140. Tél.: (450) 568-2531.

PIECES D'ARRACHEUSE à patates Dahlman; EPANDEUR d'engrais 11 pi. de large. Pour informations, tél.: (450) 887-2532

PIECES USAGES DE BATTEUSES

Disponibles dans toutes marques et modèles. ENTREPRISES JOCELYN HOULE, 705 Joseph-Arthur, Joliette, (450) 756-0501, 1-800-756-0514.

SOIGNEUR à ensilage motorisé AgriMétal 542; HACHE-PAILLE AgriMétal avec moteur neuf. Pour informations, tél.: (418) 668-5461



Tracteur MF "3525", 1985, 4X4, 2 140 heures, très propre, P.S.D. Tag: 5180.

Tél.: (450) 427-3612

RETROCAVEUSE J.D. 410B turbo (1984) 2x4; LOADER Case W14 (1973); LOADER Case W14 (1982) 2 verges; (2) UNILoader Case 1818 (1989); BULLDOZER J.D. 2010 loader; BULLDOZER J.D. 1010 "blade", + "winch"; TRACTEURS: J.D. 2130 cab, 2x4; MASSEY 274 (4x4) pelle; RENAULT 651-1 4x4 pelle; UNIVERSELLE 530DT (4x4) pelle; INTER 234, 2x4; WHITE 2-60 2x4; WHITE 1370, 2x4; CAMION Ford (1987) F250 diesel 7.3, 4x4; MASSEY 283 (1987) 2x4 cab, loader, 450 hres, original et incroyablement. J.C.F. INC. JOCELYN CARBONNEAU & FILLES (819) 535-5194

ROULEUSE Farmatic 2 grains en bonne condition. Pour informations, tél.: (450) 692-2909

SCIERIE MOBILE GILBERT. Présente à sa nombreuse clientèle ses meilleures offres à l'occasion des fêtes et souhaite à tous un joyeux passage à l'an 2000.

JACQUES GILBERT, prés.

SOUFFLEUR à neige Lépine 102" large, 2 vis, chute hydraulique, tambour tournant, comme neuf. Payé 8.300\$, laisserais 5.200\$ discutable. (450) 564-2195

LA SOLE

Nivelle à 1 ou 2 tracteurs. Laurent Brouillard, concepteur. Tél.: (450) 794-2070 Fax: (450) 794-2548

SEMOIR mais Case-Inter 955 6 rgs, kit d'engrais 4.5 tonnes Aulri balance, état neuf 3 ans environ 2.000 arpent, 38.000\$. SEMOIR mais Monosom 4 rangs hydraulique 1.500\$. CHARRUE Kongskilde 6 raies traînante 5.000\$. Jacques. (450) 782-2837

SOIGNEUR à moulée électronique motorisé, 4 compartiments. Pour informations, tél.: (418) 424-3336



Inter #5288 4 X 4, J.S.D. Nicolet

Tél.: (819) 293-4441

MACHINES-OUTILLAGE

Vous recherchez de bons usagés

Groupe



AgriTex Yamaska

Tél.: (450) 789-2304

AgriTex Richmond inc.

Tél.: (819) 826-3707

AgriTex Ste-Martine inc.

Tél.: (450) 265-3844

AgriTex Ste-Martine Itée

Tél.: (514) 523-3373

Ouvr

AgriTex Drummondville

Tél.: (819) 474-0002

SOUFFLEUR à neige 84" Dettson; VIDEUR Badger 18"; VIDEUR Patz RD820; POMPE Rovibec 20", 3" pts; BRASSEUR à lumier 30"x30"; SOUFFLEUR à ensilage; FORRAGERIE N.Holland 890 avec pick-up à maïs 3 rgs, pick-up à foin, "corn snapper"; MELANGEUR R.T.M. Harvester stationnaire 411; MELANGEUR R.T.M. 530 Rovibec chaîne; MELANGEUR R.T.M. 4x6 Rovibec; SOIGNEUR Rovibec 3078; SOIGNEUR à grains 6 aliments Wic; SOIGNEUR à grains 5 aliments Dion; SOIGNEUR à grains 2 aliments Alfa Laval; ROULEUSE Agri Plus; CONVOYEUR à courroie Rovibec 18"; CONVOYEUR à chaîne Starline; 2 SILOS 18x50 ou plus; SILO 16x50; VIS à grains flexible 3,5"; MONTEUR d'écureur Houle; TRANSMISSIONS d'écureur, Bodco, Lajoie, Vincent; 200" CHAÎNE d'écureur 7/8 Houle; 350" CHAÎNE d'écureur Dynavert; piéces PISTON Lajoie; RESERVOIR à air pour évacuator; HACHE-PAILLE Proulx 9 hp; PORTE usagée 14x14; CAMION S15 (1987); CAMION GMC 7000 (1986) avec ou sans "boom" télescopique; (418) 339-2348

SOUFFLEUR à neige Normand 86 po. comme neuf avec chute hydraulique. Pour informations, tél.: (450) 796-1313

SOUFFLEUR à neige Roberge 86 po., 2 ans d'usage. Pour informations, tél.: (450) 377-0322.

Super spéciaux 135 batteuses J.Deere 9500, 9600, 8820, (3) 7720, Titan II, (5) 6620, 4420, 7700, 6600, 4400... M.F. 850 (4x4), (2) 850, 750, (4) 550, 540, (3) 510, (3) 410, (10) 300... INTER 815, 715, 615, 82... N.Holland et Allis-Chalmers. Plus de 200 tables à grain, pick-up, soya, maïs. Le plus grand choix de machinerie et pièces au Québec. Informations: Jean-Marc Grégoire, St-Cuthbert, (450) 836-4596, (450) 836-6589.

SOUFFLEUR à neige Roberge 86 po., 2 ans d'usage. Pour informations, tél.: (450) 377-0322.

SOUFFLEUR à neige Roberge 86 po., 2 ans d'usage. Pour informations, tél.: (450) 377-0322.

SOUFFLEUR à neige Roberge 86 po., 2 ans d'usage. Pour informations, tél.: (450) 377-0322.

SOUFFLEUR à neige Roberge 86 po., 2 ans d'usage. Pour informations, tél.: (450) 377-0322.

SOUFFLEUR à neige Roberge 86 po., 2 ans d'usage. Pour informations, tél.: (450) 377-0322.

SOUFFLEUR à neige Roberge 86 po., 2 ans d'usage. Pour informations, tél.: (450) 377-0322.

SOUFFLEUR à neige Roberge 86 po., 2 ans d'usage. Pour informations, tél.: (450) 377-0322.

SOUFFLEUR à neige Roberge 86 po., 2 ans d'usage. Pour informations, tél.: (450) 377-0

ON DEMANDE

PIÈCES USAGÉES TRACTEURS modèle Inter 414, 434, 444, 574, 674, 6-7824, 844, 633, série 84, 66 et 86, 4210, 5140, 685 (4x4); Farmall Cub-A-C-M-W4, etc.; Case D.B. 950, 990, 995, 1210, 1494, 1594, 1690, 2470; A.C. 6080; J.D. 710, 1120, 2120, 2550, 2140, 4020; Ford 5000, 6600, 6640, TW20-30; Fiat F115, 4x4; pièces batteuses Inter usagées 715, 915, 1460 axiales, J.D. 8820, 4x4; A.C. N6; N.H. TR95, 4x4 ACHETEURS TRACTEURS usagés de toutes marques, DANIEL MESSIER: (450)248-4119, fax: (450)248-7478, 1-877-448-4119.

PENSIONS

ESPACE À LOUER pour 10 vaches à boeuf, taures ou autres, foin et ensilage fournis, 2,85\$/jour/bête. DANIEL: (450)583-5776.

PLANTS

Les Serres François Bourque
Producteurs de plants de poireaux et d'ignons espagnols. Plants de qualité produits au Québec. Pierreville.
Tél./fax: (450) 568-2531.

POUSSINS-POULETTES

COUVOIR SIMETIN
POUSSINS À CHAIR, race à PONTE rouges, noires et grises, CANARDS de Barbarie, CAILLES. Et en saison, PINDES, PINTADES, FAISANS, PERDRIX, OIES, CANARDS de Pekin et de Rouen. 8960 boul. St-Canut, MIRABEL, J7N1P3, (450)258-2404, fax: (450) 258-2932.

SERVICES

AGRICULTEURS et PROPRIÉTAIRES de lots à bois qui ont vu des dommages du verglas ou du vent. Spécialiste dans la coupe du bois. (819)652-2463, (819)652-2881.

ANTIDÉRAPANT en faisant des rainures sur vos planchers. Tél.: (819) 826-6360, RAINURES.

GILLES ROBILARD
PEINTRE-COUCTUREUR.
LICENCE No: 2310-7360-39. LA VAGE, VISSAGE DE TOITURE. BLANCHISSAGE VOCO. Lanaudière. 1-800-265-7749, (450) 753-7749.

TAILLAGE de sabots de vache: communiquez avec Dominic Rodier. Tél.: (819) 472-7960.

CONTRAGES M & B
WICKHAM

SILO FOSSE

- Fosse à purin
- Porcherie
- Plate-forme à fumier ronde ou rectangulaire
- Fondation de porcherie
- Mur en béton isolé
- Fondation de tous genres

N'hésitez pas à nous appeler. On s'occupe de vous pour les dimensions de vos structures et démarches à suivre.

BERNARD PULFER
Tél.: (819) 398-6365
Fax: (819) 398-5168

Fondations
Provinciales Inc.

#1 au Québec pour le meilleur rapport qualité/prix

FOSSÉ À PURIN • PLATE-FORME • FONDATIONS DE PORCHERIE

N.B. Nous allons partout au Québec

MARCEL MÉTHOT, charpentier
Cell.: (819) 362-5386

Bernard Vigneault, ventes
Tél.: (819) 362-6939
jour et soir
Fax: (819) 362-9430

Avis aux clients de :
LES ENTREPRISES CAMILLE BEAUDRY INC.

Suite au décès de monsieur Camille Beaudry, nous désirons vous informer que monsieur Sylvain Beaudry, son fils, assure déjà la relève, déterminé à maintenir le même service de qualité qui fait la réputation de LES ENTREPRISES CAMILLE BEAUDRY INC. depuis plus de 30 ans.

Vos demandes de services sont toujours les bienvenues au même numéro de téléphone : (450) 469-2141.

SERVICES

CONSTRUCTION



Mario Cossette inc.

— Réservoir circulaire
— Plate-forme

Trois-Rivières (819) 373-3800
Québec (418) 325-3267

LAVAGE À PRESSION

- Nettoyage de bâtiment et machinerie
- 7 jours sur 7
- 10 ans d'expérience

Daniel Tél.: (450) 549-4377
Cell.: (450) 779-3189

PIERRE DUGAS, M.S.C. Environnement

agronome, technologue professionnel, administrateur agréé. Expertise agronomique, environnementale, dézouage, PAEF. Tarif horaire: de 15\$ à 40\$ selon la complexité du dossier. Tél.: (514) 367-4657.

SERVICE DE DÉFRICHAGE

Excavation, travaux dans terre noire, pelle équipée d'une débroussailluse, peigne sur pelle. GEORGES HUTCHISON (450)244-5764.

TERRE NOUVELLE, déboisement

drainage de surface au laser, pelle équipée de râteau pour défricher, godet à fossé en V. (450)346-4867

SILOS

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.

240 Route 235
ANGE-GARDIEN
Tél.: (450)293-1443

ACHATS ET VENTES de silos en douches, usagés. Construction, rehaussement, réparation, finition intérieure.

Distributeurs
Val Métal, Bodco
Mach. Bois-Francs
Equip. Victoria
Gallagher

AGRI-SILO INC.

Pour être bien informé !!!

- Construction silo neuf et usagé.
- Rehaussement, démontage.
- Reparation intérieure & extérieure.
- Vente d'équipements Patz
- Vendeur • convoyeur • mélangeur
- neuf • usagé

Harold Pulfer

111, 8^e rang St-Germain de Gratham

Tél.: (819) 395-2154

Harvestore usagés remis à neuf

Toutes grandeurs disponibles

même garantie qu'un silo neuf

Prix défiant toute compétition

NOUVEAU

Maintenant prêt à offrir le service

sur videur "HARVESTORE"

• Pièces d'origines

• Réparateur expérimenté

SILOS BLEUS DU QUÉBEC

ÉTIENNE LEDUC

(418) 325-2312

LES FONDATIONS ANDRÉ LEMAIRE

• FOSSE À PURIN

• PLATE-FORME À FUMIER

• SILO-FOSSE

PORCHERIE-ÉTABLE

MUR SANDWICH

COFFRAGE INDUSTRIEL

1650, ST-PIERRE

ST-ZÉPHIRIN, QC J0B 1V0

Cellulaire

(514) 386-3079

(450) 564-2030

SILO

J.M. Lambert

NOUVEAU

✓ Silo - Bleu converti en silo conventionnel déchargement par le haut.

✓ aussi - Silo bleu hermétique

✓ Silos en douches de béton neufs et usagés.

✓ Achat, vente

✓ Extension

✓ Déménagement

✓ Videurs neufs et usagés en stock

✓ Entretien silos, videurs

MÉLANGEURS

✓ Pour tous vos besoins en balles rondes ou carrées.

4250, rue Vachon

Drummondville J2B 6V4

(819) 474-6989

SILO SUPÉRIEUR

St-Romuald (Québec)

NOUVEAU CHUTE DOUBLE

Système de vraie chute double pour silo de douches ou coulé.

• Silo en douches de béton préfabriquées.

• Silo conventionnel coulé.

• Silo hermétique et videur de silo.

• Videur de silo VALMÉTAL.

ACHAT • VENTE • RÉPARATION

DÉMÉNAGEMENT • EXTENSION

ENTRETIEN DE SILOS USAGÉS

(418) 839-8808

SILO

SILO SUPÉRIEUR

St-Romuald (Québec)

SILOS

SILOS AIR-MÉTIC

et conventionnels (avec chute extra large)

• FOSSES, PRÉFOSSES

• PLATES-FORMES

• VIDEUR MEGA-TRAC

SILOS

DEYON INC.

1-800-946-2797

Silo Expert inc.

• Silos Neufs et Usagés

• Déménagement

• Rehaussement

• Réparation Générale

Robert Bahl: Tél.: (819) 478-1252

Fax: (819) 478-8858

95, Lemaire, St-Nicéphore, Drummond

LES ÉQUIPEMENTS

Daniel Labonté Inc.

Tél.: (450) 773-6589

Fax: (450) 773-2046

VENTE ET SERVICE

Vendeur de silo • Équipements

de ferme • Track de porte

• laveuse à pression

Réparation de silos, toit, chute, tuyau P.V.C.

CONSTRUCTION

B.R.N. inc.

516, 7^e Rang, St-Dominique

Bruno Bousquet (prop.)

Fosse à purin — plate-forme à fumier — mur isolé en béton

Service d'excavation complet

Selon vos plans d'ingénieur

Partout au Québec.

Tél.: (450) 773-0064

(450) 773-5930

Tél.: 1 (800) 265-0064

Fax: (450) 773-9743

Harvestore usagés remis à neuf

Toutes grandeurs disponibles

même garantie qu'un silo neuf

Prix défiant toute compétition

NOUVEAU

Maintenant prêt à offrir le service

sur videur "HARVESTORE"

• Pièces d'origines

• Réparateur expérimenté

SILOS BLEUS DU QUÉBEC

ÉTIENNE LEDUC

(418) 325-2312

LES FONDATIONS ANDRÉ LEMAIRE

• FOSSE À PURIN

• PLATE-FORME À FUMIER

• SILO-FOSSE

PORCHERIE-ÉTABLE

MUR SANDWICH

COFFRAGE INDUSTRIEL

1650, ST-PIERRE

ST-ZÉPHIRIN, QC J0B 1V0

Cellulaire

(514) 386-3079

(450) 564-2030

SILO

J.M. Lambert

NOUVEAU

✓ Silo - Bleu converti en silo conventionnel déchargement par le haut.

✓ aussi - Silo bleu hermétique

✓ Silos en douches de béton neufs et usagés.

✓ Achat, vente

✓ Extension

✓ Déménagement

✓ Videurs neufs et usagés en stock

✓ Entretien silos, videurs

MÉLANGEURS

✓ Pour tous vos besoins en balles rondes ou carrées.

4250, rue Vachon

Drummondville J2B 6V4

(819) 474-6989

SILO SUPÉRIEUR

St-Romuald (Québec)

NOUVEAU CHUTE DOUBLE

Système de vraie chute double pour silo de douches ou coulé.

• Silo en douches de béton préfabriquées.

• Silo conventionnel coulé.

• Silo hermétique et videur de silo.

• Videur de silo VALMÉTAL.

ACHAT • VENTE • RÉPARATION

DÉMÉNAGEMENT • EXTENSION

ENTRETIEN DE SILOS USAGÉS

(418) 839-8808

SILO

SILO SUPÉRIEUR

St-Romuald (Québec)

NOUVEAU CHUTE DOUBLE

Système de vraie chute double pour silo de douches ou coulé.

• Silo en douches de béton préfabriquées.

• Silo conventionnel coulé.

• Silo hermétique et videur de silo.

• Videur de silo VALMÉTAL.

ACHAT • VENTE • RÉPARATION

DÉMÉNAGEMENT • EXTENSION

ENTRETIEN DE SILOS USAGÉS

TERRES DEMANDÉES

A BESOIN! Urgent. Recherche fermes, fermettes, domaines, ranchs, commerces, clientèle montéréalaise, européenne, asiatique. Y.A. MORIN, SUTTON-ACTION BROSSARD: (450)462-4414, sans-frais: 1-888-670-5490. web: www.visitnet.com/mtg/ya-morin.e-mail: yamorin.sutton@sympatico.ca

ABSOLUMENT! Recherche fermes, fermettes, terres nues, boisées, exploitations agricoles. Estrie, Montérégie. Confidentialité assurée. Demandez:

JEAN-GUY MONETTE

SUTTON-ACTION COURTIER,

(514)990-6445.

JE SUIS à la recherche de terres laitières à travers le Québec pour clients européens.

PAUL-ÉMILE SIMONEAU

MAXXUM 100 CENTRE. (819) 359-2776.

Recherche terre à bois

ACHETEUR: • Coupes de bois

• plantations

• érablières

• fermes avec rouler

et/ou autres

conservez cette annonce en tout temps

Payons comptant

S.R. Forêts

(514) 239-7520

Sylvain Trépanier

avez vous besoin d'information pour la vente de votre ferme?

Plus de 30 années d'expérience.

GERARD CHASSE et SERGE FONTAINE, AGRI-IMMEUBLES

PROVINCIAL COURTIER IMMOBILIER, (450)771-4799.

RECHERCHE FERMETTE 50

acres avec ou sans bâtiment, location achat ou financement par le propriétaire. MICHEL:

(450)649-7405, cellulaire: (514)820-0503.

ROYAL LEPAGE VICTORIAVILLE, courtier immobilier agréé RECHERCHE ferme avec maison, terre à bois pour achat en janvier. MICHEL

QUIRION: (819)751-5511.

VENDEZ votre ferme est l'affaire

Guide pour les acheteurs du secteur agro alimentaire

Denise Proulx

COLLABORATION SPÉCIALE

Un esprit de collaboration économique s'installe entre les producteurs agricoles et le milieu agroalimentaire de Laval.

Pour mener à bien leur objectif de se soutenir les uns et les autres, la Table de concertation agroalimentaire de Laval, membre de l'organisme socio-économique Laval Technopole, vient de publier « Répertoire 2000, guide de l'acheteur », une brochure qui regroupe la totalité des entreprises qui œuvrent dans le secteur agro-alimentaire sur le territoire de la municipalité.

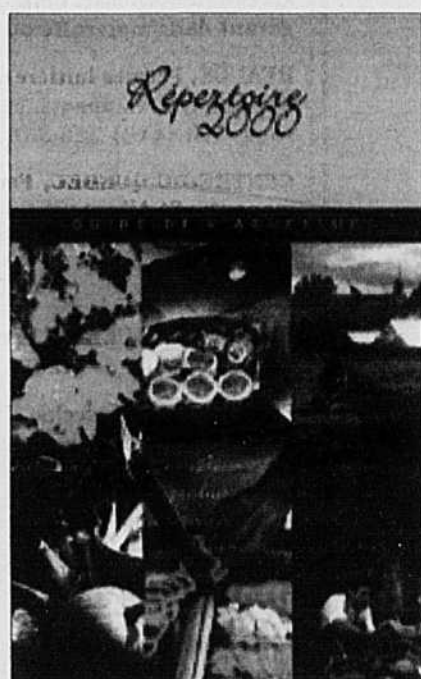
Publié aux deux ans depuis le début des années 1990, c'est néanmoins la première année que le guide de l'acheteur dépasse la simple énumération des entreprises agricoles existantes à Laval.

Ainsi, horticulteurs et entrepreneurs paysagistes, de même que maraîchers, restaurateurs, transformateurs et fournisseurs auront dorénavant un outil pour les guider dans leurs ventes et achats. « Nous croyons en l'existence d'un maillage entre les entreprises agricoles et de transformation à Laval. C'est un outil de promotion pour favoriser l'achat local mais aussi destiné aux acheteurs de partout ailleurs au Québec », soutient François-Gycklain Rocque, commissaire au service du Développement agricole et horticole de Laval Technopole.

Imprimé à 3 000 exemplaires, Le Répertoire 2000 sera distribué par La Table de concertation agroalimentaire auprès d'un public ciblé. D'une part, chacune des

quelque 1 000 entreprises listées dans le guide en recevra une copie. D'autre part, il sera envoyé à des acheteurs spécialisés du secteur agroalimentaire. Une campagne de visibilité médiatique viendra compléter la distribution. Le Répertoire a été créé grâce à une aide financière du MAPAQ et de Laval Technopole.

Laval compte une zone agricole permanente d'une superficie de près de 7 000 hectares, soit environ 30 % de son territoire. Longtemps considéré comme peu viable à long terme à cause de sa cohabitation avec la banlieue, le secteur agricole tente maintenant de développer sa dimension agricole, agroalimentaire, agrotouristique et horticole. Le Guide de l'acheteur est un des moyens de promotion que le milieu compte utiliser au maximum.



Guide de l'acheteur, répertoire 2000

Joyeux Noël et Bonne Année

En ce dernier Noël du siècle et en cette période de réjouissance permettez à notre équipe Jules, Liliane, Daniel et Diane Côté de vous témoigner notre attachement et vous exprimer nos vœux les plus chaleureux de paix, santé et bonheur

Achat & Vente de roulants et de fermes complètes
1274, rue Sud, Cowansville (Qc)
(450) 266-0670
(450) 263-4480

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
Acheteur de :
• Troupeau
• Roulant
• Ferme complète
(450) 773-5660
Cell. (450) 701-5660
Fax: (450) 773-3744

Nos encans sur Internet
web: <http://cote.paulhus.net/dpaulhus>
e-mail: daniel.paulhus@hy.com
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

Vous voulez faire une réussite, soit vente par encan, vendre votre terre avec roulant privément payée comptant.

Pour tout dire un service complet (préparation du troupeau, etc.) Je suis à votre disposition pour tout genre d'encans:

Luc et Albert BRETON ENCANTEURS
INVERNESS P.Q.
Tél.: (418) 453-2681
Luc: (418) 453-2271
Fax: (418) 453-2281
Cell.: (418) 334-4366
Fax: (418) 453-3077

Boulet
Encans Boulet inc.

Notre distinction
Notre satisfaction!

Encan à partir de 3 %
Partout au Québec, acheteur et encanteur de troupeau, machinerie et fond de terre
St-François (Montmagny)
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com
encan@globetrotter.qc.ca

LAFAILLE & fils (1975) Itée
512, Principale O.,
Costicook, QC
(819) 849-3606 • Fax: (819) 849-3047

EXPERT BILINGUE
Depuis plus de 40 ans à votre service pour vendre par encan ou privément

ACHETEUR DE:
• Fermes complètes
• Troupeaux, Equipement de ferme
• Coupe de bois, Terrains
N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils pourraient vous être très utiles.

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contactez-moi, il me fera plaisir de vous servir.

André Parenteau
encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.

Les Encans René Houde
437, Rang 2 Nord
Bromptonville (Québec)
JOB 1H0
Tél.: (819) 846-6267
Cell.: (819) 820-4013
-Laissez mon expérience travailler pour vous-

À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machinerie, etc.

Contactez
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Bernabé-Sud
(450) 792-6284
Denis Leblanc, secrétaire
(450) 792-6247

Les petites annonces de la TCN

L'hypermarché du monde agricole québécois

Rainures
LA VRAIE PROTECTION ANTI-DÉRAPANT.

Dans les étables attachées
Les cours, les enclos,
Les allées et corridors.
Les salles de traite.
Les étables froides.
Tél/Fax 819-826-6360

Email: rainures@hotmail.com

ENCAN
Dans les locaux de
Les Encans d'Animaux
Danville Inc.
Route 116
DANVILLE
Clé Richmond
(819) 839-2781
SERA VENDU
118

têtes d'animaux de boucherie
Samedi 8 janvier 2000
A 12 h 30

En cas de GROSSE tempête,
l'encan sera remis le 9 janvier
SERA VENDU: un bon lot d'animaux:
92 têtes d'animaux Charolais, Simmental et Hereford, comprenant 90 jeunes vaches, plusieurs dues en janvier, février et mars, saillies par un taureau Charolais ou Limousin; 2 taureaux pur sang avec papier bleu dont un Charolais et un Limousin.

Un autre lot d'animaux:
26 vaches Simmental, Charolais et quelques Hereford dues pour vêler au printemps; quantité de belles jeunes vaches. Les femelles seront confirmées gestantes.
Pour informations s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
ENCANTEURS BILINGUES
1274 rue Sud
COWANSVILLE
(450) 266-0670
(450) 263-4480
Cell.: (450) 531-0450
Fax: (450) 263-8448

En ce temps de festivité
Nous voudrions vous dire Merci
pour la confiance que vous nous
avez témoignée tout au long
de l'année, lors des encans.

En début de millénaire
nous voudrions vous souhaiter
Joie, Bonheur, Santé
et Prospérité.

Joyeux Noël
Bonne année

Marc Graveline,
encanteur,
et toute
son équipe

Joyeux Noël

LES ENCANS BOULET INC.

Disponible pour tout genre d'encan. Aussi acheteur de troupeau & roulant avec ou sans fonds de terre.

ALFRED BOULET
& son équipe
pour vous servir.
St-François
Montmagny
(418) 259-7086

ENCANTEURS

Les bonnes décisions ne se prennent pas à la légère

- Que doit-on faire
- Quels décisions prendre
- De quel façon liquider
- Vendre privément ou par encan

Pour toutes les réponses à vos questions adressez-vous en toute confiance à des experts

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
1274, rue Sud,
Cowansville,
Québec
Tél.: (450) 266-0670
(450) 263-4480
Cell.: (450) 531-0450
ou Fax: (450) 263-8448

A l'aube du Nouveau Millénaire

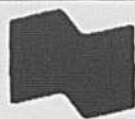
Ma famille & toute l'équipe vous souhaitent Joyeuses Fêtes!

Que vos festivités soient à la grandeur de l'évènement.

Merci! de votre encouragement.

DANIEL PAUL-HUS
Fiers d'offrir des services en constante évolution
Encanteur bilingue
Saint-Hyacinthe (Québec)
Visitez notre site Web

CARRIÈRES & PROFESSIONS



Poste Directeur de comptes agricoles

La Banque Nationale du Canada, Région Richelieu/Yamaska, recherche un(e) candidat(e) pour un poste de directeur de comptes agricoles à St-Hyacinthe.

Caractéristiques du poste

Identifier et développer le marché de la clientèle agricole et para-agricole, assurer la qualité des relations avec la clientèle ainsi que la qualité des portefeuilles de prêts agricoles tout en favorisant l'accroissement des affaires rentables. Le directeur de comptes agricoles travaillera avec une équipe dynamique constituée de 12 employés, laquelle couvre la région Richelieu/Yamaska. Ce poste aura également des objectifs spécifiques de développement et couvrira la région de St-Hyacinthe.

Exigences académiques et expérience

B.A.C. en Agro-Économie ainsi que 10 ans d'expérience dont un minimum de 2 ans en financement agricole (ou toute autre combinaison de formation et expérience jugée équivalente).

Si vous désirez faire partie de cette équipe et que vous répondez aux exigences de ce poste, veuillez faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante, avant le 15 janvier 2000 :

Banque Nationale du Canada
Ressources Humaines
1935, Des Cascades Ouest, bureau 105
St-Hyacinthe QC J2S 8K9



Clubsconseils
EN AGROENVIRONNEMENT

CONSEILLER EN AGROENVIRONNEMENT

Description des tâches :

Sous la supervision du conseil d'administration, la personne devra pouvoir porter assistance à des productrices et producteurs agricoles qui poursuivent un objectif de développement durable de leurs entreprises agricoles et ainsi les aider à adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Celle-ci devra connaître les domaines de la fertilisation, de la phytoprotection et de la gestion des sols et de l'eau. Elle aura, entre autres, à réaliser des plans agroenvironnementaux de fertilisation et organiser des rencontres de formation et d'information.

Qualifications :

- Détenir un baccalauréat en agronomie : sol, plante et/ou environnement;
- Être membre de l'Ordre des agronomes du Québec;
- Être autonome et bon vulgarisateur;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement Windows et de certains logiciels de fertilisation ainsi que le bilinguisme sont des atouts;
- Avoir de l'expérience

Lieu et conditions de travail :

Situé dans les comtés Iberville et Missisquoi
La rémunération sera établie en fonction de l'expérience du candidat.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 janvier 2000 à l'adresse suivante :

Groupes conseils Montérégie sud
496 rang de l'Eglise, Henryville (Québec) J0J 1E0
Tél. : (450) 299-2572, Fax : (450) 299-2452

UPA CENTRES D'EMPLOI AGRICOLE

BEAUCE, Fermes porcines. St-Anselme, St-Bernard, St-Elzéar, St-Patrice, région Bellechasse. Permanent. Possibilité de logement. Aide, responsable ou gérant dans maternité ou engraissement. Tél: (418) 228-5588

BEAUCE, Fermes laitières. St-Anselme, Lac Etchemin, St-Joseph, St-Bernard, St-Simon. Permanents. Possibilité de logement. Aide à la traite et divers travaux. Tél: (418) 228-5588

CENTRE-DU-QUÉBEC, Fermes laitières. Ouvriers agricoles et vachers. Permanents. St-Albert, St-Rosaire, St-Wenceslas. Tél: (819) 293-5838

CENTRE-DU-QUÉBEC, Fermes porcines. Maternité. Permanents. St-Eugène-de-Grantham. Tél: (819) 293-5838

CENTRE-DU-QUÉBEC, Ferme bovine. Animaux de boucherie : St-Joachim-de-Courval. Veaux de grains : Yamaska, Daveluyville. Tél: (819) 293-5838

ESTRIE, Ferme porcine. Warwick. Permanent. Responsable d'une maternité (380 truies). Bâtiment rénové. Tél: (418) 228-5588

ESTRIE, Fermes laitières. Bury, Compton, Stratford. Permanents. Logement sur place. Aide à la traite et divers travaux. Tél: (418) 228-5588

LANAUDIÈRE, Fermes porcines. St-Roch-L'Achigan. Ouvriers agricoles. Permanents. Maternité et engraissement. Tél: (450) 753-7486.

LANAUDIÈRE, Ferme laitière. St-Félix-de-Valois. Ouvrier agricole. Travaux avec animaux et machinerie. Tél: (450) 753-7486.



Le Cégep régional de Lanaudière, pour le collège constituant de Joliette, est à la recherche de candidatures pour des charges d'enseignement dans les domaines ou programmes suivants:

Technique de gestion agricole

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Économie et gestion agricole • Finance agricole • Comptabilité agricole • Dossier d'établissement en agriculture • Gestion des ressources humaines • Administration de la ferme | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en marché • Commercialisation et politiques agricoles • Structures juridiques et stratégie fiscale • Informatique à la ferme |
|--|--|

Technique de commercialisation et d'aménagement paysager

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Initiation à la profession • Sécurité en horticulture | <ul style="list-style-type: none"> • Plantes ornementales |
|--|--|

EXIGENCES:

- Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée.
- Expérience professionnelle dans le domaine approprié.
- Expérience souhaitable dans l'enseignement.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent acheminer leur curriculum vitae au plus tard le 2 janvier 2000 à l'adresse suivante:

APPEL DE CANDIDATURES
Service des ressources humaines, Cégep régional de Lanaudière
781, rue Notre-Dame, Repentigny (Québec) J5Y 1B4
Télécopieur: (450) 581-1567, Courriel électronique:
nathalie.brunet@collanau.qc.ca

Note : Seules les personnes invitées en entrevue seront contactées.

REPRÉSENTANT TECHNIQUE DES VENTES

MAPLESEED

Mapleseed Inc. une compagnie offrant une gamme complète de semences fourragères avec un réseau de vendeurs à travers l'est du Canada, recherche un représentant technique des ventes pour couvrir le Québec.

- Le candidat travaillera avec notre distributeur et avec les vendeurs actuels et verra aussi à développer de nouveaux clients pour accentuer la présence de Mapleseed au Québec.
- Cette position est basée à Ste-Rosalie et demande de très nombreux déplacements à travers tout le territoire.
- Le candidat se veut bilingue, motivé, avec une excellente expérience en agriculture ou un diplôme en agriculture.
- Mapleseed Inc. offrira des avantages très compétitifs à la personne choisie.

Faire parvenir votre
curriculum vitae avant
le 7 janvier 2000 à :

MAPLESEED +
C. P. 9, Sainte-Rosalie
(Québec) J0H 1X0



COMMIS-COMPTABLE

Direction des publications (4 jrs / sem. - possibilité 5 jrs / sem.)

Sous la direction de la directrice administrative, le commis-comptable prépare les états financiers mensuels ainsi que le montage informatique des budgets. Il effectue les analyses comptables des postes de revenus et dépenses ainsi que les écritures de régularisation. Il produit également divers rapports comptables. De plus, il prépare différents textes et annonces institutionnelles, recueille le matériel nécessaire et corrige les épreuves. Il effectue également la mise à jour, notamment, du cahier de procédures et de tarifs des fournisseurs ainsi que l'inventaire d'équipement informatique. Enfin, il effectue certaines tâches de travail de bureau.

EXIGENCES :

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou cours collégial partiel (AEC) dans le domaine de la comptabilité;
- Quatre (4) années d'expérience dans un poste similaire;
- Connaissance d'un logiciel comptable;
- Bonne orthographe française;
- Maîtrise des logiciels Word et Excel dans un environnement Windows et la connaissance d'Access, un atout;
- Minutie et autonomie;
- Aptitudes pour le travail d'équipe et flexibilité;
- Connaissance fonctionnelle de l'anglais parlé, un atout.

Nous offrons un salaire compétitif conforme à l'application de la convention collective en vigueur, de même qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 10 janvier 2000, en indiquant le numéro de recrutement B121.60.99.5

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
Direction développement et gestion des ressources humaines
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec, J4H 3Y9
Télécopieur : (450) 463-5203

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous. Seuls les candidats retenus seront contactés.

AU LAC-SAINT-JEAN

Une corvée comme dans le bon vieux temps

HÉBERTVILLE - Un agriculteur sinistré du Lac-Saint-Jean, Léonard Côté, d'Hébertville, bénéficie du support d'une corvée populaire, pour la reconstruction de ses installations, détruites par le feu, il y a un peu plus de deux mois. Il évalue à une centaine de personnes, le nombre de gens venus spontanément offrir leur temps, à rai-

Les gens arrivent spontanément et demandent: « As-tu de l'ouvrage à nous donner, on est venu pour travailler... »

son d'au moins trois à cinq par jour. Certains lui donnent une demi-journée, d'autres font davantage, surtout les fins de semaine. C'est le cas de certains employés municipaux et élus. M. Côté est maire de sa municipalité.

Au nombre des bénévoles, on trouve le curé de la place, Jean Brassard, et des agriculteurs d'Hébertville, ainsi que de municipalités environnantes comme Métabetchouan—Lac-à-la-Croix,

Saint-Gédéon, Hébertville-Station et Alma. « Les gens arrivent spontanément et demandent: « As-tu de l'ouvrage à nous donner, on est venu pour travailler... » Leurs efforts s'ajoutent à ceux des quatre ou cinq ouvriers oeuvrant à temps plein. Le producteur croit que le bénévolat compte pour une valeur d'au moins 20 000 \$. Le maire Léonard Côté avait perdu sa grange-étable et 70 bêtes, une perte d'autant plus lourde qu'il s'agissait de ses vaches les plus productives, des Holstein de race; il travaillait depuis 1976 à l'amélioration génétique du troupeau. Il avait doublé sa production, en 1998, en annexant une nouvelle bâtisse, à la section principale. Plus tôt en 1999, il venait aussi d'investir 100 000 \$ pour réaménager la laiterie.

M. Côté avait temporairement placé les 52 vaches survivantes chez des producteurs de municipalités environnantes. Le premier novembre, il a acheté une ferme à Saint-Gédéon, animaux, fond de terre et quota. Il devra racheter une cinquantaine d'animaux et aura la bâtisse pour exploiter le quota, en plus du sien, mais vendra probablement le fond de terre nouvellement acquis.

P.-É.T.

Les jardins du Québec



Si vous êtes passionné par les jardins et leur évolution, vous serez certainement intéressé par « Des Jardins oubliés 1860-1960 », un recueil abon-

damment illustré que viennent d'éditer les Publications du Québec. L'auteur, Alexander Reford, bat en brèche le mythe que les Québécois s'intéressent aux jardins depuis les Florales internationales de Montréal de 1980. En réalité, le Québec compte des jardiniers et des jardins depuis les débuts de la colonisation. Le volume de 200 pages contient

175 photos prises dans une centaine de grands jardins. Chaque photo est accompagnée d'un bref texte qui permet de le situer dans l'histoire.

On peut se le procurer dans toutes les bonnes librairies au prix de 29,95 \$. On peut aussi le commander par téléphone au 418-643-5150 ou au 800-463-2100. La Terre de chez nous dispose d'un exemplaire qu'elle fait tirer parmi les lecteurs qui nous feront parvenir leur nom, leur adresse. Adressez votre missive à :

Concours les Bouquineurs,
Des jardins oubliés
La Terre de chez nous
555 boul. Roland-Therrien,
Longueuil (Québec), J4H 3Y9
A.B.

Timbre-poste pour l'acériculture

La Société canadienne des postes lancera en mai 2000 un timbre illustrant l'acériculture.

C'est un philatéliste de Saint-Julien, près de Thetford Mines, Daniel Lamothe, qui a fait la suggestion l'année dernière à la Société canadienne des postes. Pour lui, l'émission d'un timbre représente une publicité à l'échelle mondiale, car de nombreux philatélistes se procurent des timbres du Canada lors d'une nouvelle émission.

Le timbre sur l'acériculture sera d'une valeur de 55 ¢, soit le montant

pour envoyer une lettre aux États-Unis. Pour M. Lamothe, les plus gros acheteurs de sirop d'érable se retrouvent d'ailleurs chez nos voisins du sud.

Le tirage du nouveau timbre sera d'environ 15 millions d'exemplaires. Son dévoilement aura lieu fort probablement en mai prochain lors du Festival de l'érable de Plessisville. M. Lamothe a suggéré au départ que la colle du timbre soit à saveur d'érable. Mais cet élément n'a pas été retenu.

Y.C.

TRÉCARRÉ et l'UPA vous présentent

75^e

1924-1999



Savourez la quiétude de nos campagnes québécoises grâce à cet ouvrage qui rend hommage à la terre, à ses traditions ainsi qu'aux hommes et femmes qui la cultivent.

Plus de 300 photos couleurs

Jacques Dorion
Un dimanche
à la campagne

En vente chez votre libraire

Plan conjoint de la fourrure

La Régie des marchés agricoles vient d'accepter et de soumettre à un référendum un projet de plan conjoint visant à encadrer la mise en marché collective de la fourrure des animaux sauvages, administré par un office de commercialisation.

La Régie a rendu cette décision après avoir constaté que près de 90% des trappeurs rencontrés par la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec étaient en accord avec la mise en place d'un plan conjoint. Soulignons que le produit de la trappe est écoulé principalement par deux encans situés en Ontario et génère des revenus de 6,7 M\$ au Québec.

Source : Le Trait d'Union, UPA



PHOTO: TCN

Il est défendu d'éclairer les champs

Yves Charlebois

COLLABORATION SPÉCIALE

Le juge Jean Drouin de la Cour du Québec à Saint-Joseph-de-Beauce a condamné un producteur agricole, le lundi 20 décembre, à 500 dollars d'amende pour avoir éclairé un champ avec ses phares d'automobile.

Le 17 septembre 1998 vers 22 h 30, Jean-Claude Nadeau de Sacré-Cœur-de-Marie près de Thetford Mines circulait le long du rang 11 à Sainte-Clotilde-de-Beauce. Il a vu briller des yeux d'animaux dans une prairie non clôturée. Ayant déjà perdu un taureau la nuit, il a voulu vérifier si ces yeux appartenaient aux vaches laitières d'un ami résidant dans ce rang. Il a éclairé une deuxième fois pour s'assurer que ce n'était pas des vaches, mais plutôt des chevreuils.

Trois agents de conservation de la faune se trouvaient dans le secteur. L'un d'eux est allé intercepter le véhicule de M. Nadeau. On lui a remis une contravention en vertu de l'article 30.2 de la Loi sur la conservation de la faune qui stipule que « nul ne peut éclairer dans un champ la nuit ». Cet article de loi est en place pour éviter le braconnage, car les cerfs de Virginie sont très vulnérables lorsqu'on les éclaire la

nuit. En plus, si l'on tue un chevreuil la nuit, les agents de conservation de la faune peuvent s'en rendre compte, car la pupille de l'animal est ouverte au maximum.

Les agents de la faune n'ont trouvé aucune arme à feu dans le véhicule de M. Nadeau. Les trois agents étaient présents à la cour pour témoigner.

Devant le juge, M. Nadeau a tenté tant bien que mal de s'expliquer. Pour lui, c'est une question d'entraide entre producteurs. Si l'on aperçoit des animaux à l'extérieur d'un enclos, c'est la moindre des choses d'aller avertir le

propriétaire.

Il a fait témoigner son voisin, Arnold Vachon, pour dire que le taureau de M. Nadeau avait déjà brisé une clôture le soir venu et qu'il s'était enfui.

« Monsieur le Juge, on a la responsabilité de nos animaux », de dire M. Vachon.

Dans sa plaidoirie, M. Nadeau (qui n'avait pas d'avocat) a mentionné au juge qu'il avait demandé à l'UPA de faire pression pour amender cette loi, du moins de faire une exception pour les producteurs agricoles. Il semble, selon M. Nadeau, que l'UPA a accueilli sa

requête favorablement.

Cependant, le juge Jean Drouin a mentionné que tant que cet article ne sera pas modifié, il doit l'appliquer. C'est pourquoi M. Nadeau devra verser 500 dollars en plus des frais dans un délai de sept mois.

Après l'audition de la cause, la TCN a rencontré un avocat qui attendait dans la salle d'audience pour une autre cause. Me Daniel Cliche a expliqué que pour s'en sortir dans une histoire semblable, tout est une question de contexte et de plaidoirie. Il faut faire ressortir la façon dont le champ a été éclairé et de faire valoir la bonne intention de l'accusé.

Pour lui,
c'est une
question
d'entraide entre
producteurs

Incendies

Le feu a fait pour 100 000 dollars de dommages dans un poulailler du 500, chemin Grande-Ligne à Saint-Alphonse près de Granby. L'incendie est survenu le 18 décembre à 15 h 25 pour une raison qui demeure encore inconnue. Le bâtiment, propriété de Alain Desroches, ne contenait aucune volaille au moment du sinistre.

À Frontenac près de Lac-Mégantic, la cabane à sucre de Gaétan Dubé a été détruite par le feu le 14 décembre vers 18 h. M. Dubé a passé la journée à sa cabane où il a allumé le poêle à bois pour chauffer l'intérieur. Vers 17 h, il a quitté pour rentrer chez lui à Saint-Georges de Beauce. C'est un passant qui a aperçu l'incendie. Selon le sergent Hallé de la Sûreté du Québec de la MRC du Granit, les pertes s'élèvent à 80 000 dollars.

À Saint-Bernard de Beauce le 30 novembre vers 14 h, le feu a complètement détruit la porcherie de M. Guillaume Gagnon. Le bâtiment, situé au 725, rang Saint-Georges, contenait 1 000 porcelets qui ont tous péri. Il semble que M. Gagnon a effectué des travaux de soudure dans ce bâtiment plus tôt dans la journée, ce qui pourrait expliquer l'incendie. La valeur du sinistre s'élève à 200 000 dollars. Une ancienne grange convertie en clapier a été ravagée par le feu le lundi 29 novembre dans le rang 3 de Kinnear's Mills près de Thetford Mines. Le bâtiment, propriété de Patrick Quirion, abritait 150 lapines et plusieurs lapereaux. Encore une fois, des travaux de soudure pourraient être à l'origine du feu qui a fait pour 125 000 dollars de dommages. Y.C.

L'équipe des concessionnaires AGCO Allis souhaitent à tous



*Joyeux temps des Fêtes !
Meilleurs vœux de paix et santé !*

D'année en année, nous nous sommes efforcés de vous offrir le meilleur service possible. Nous vous assurons de toute notre collaboration pour l'année qui vient.

CAP-ST-IGNACE Les Équipements J.L. Thibault Inc.	L'ÉPIPHANIE Machinerie Forest Inc.	POULARIES Machineries Horticoles d'Abitibi Inc.	ST-MARCISSE NEUBOIS Garage Blaney & Charest	STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE Le Groupe Lafrenière Tracteurs
LAURIÈREVILLE Garage Alfred Charest Inc.	LORRAINVILLE Garage J. G. Neveu Inc.	ST-DAMASE Équipements H. Palardy Inc.	ST-IGNACE-DE-STANBRIDGE Les Équipements Baraby Inc.	VICTORIAVILLE Entreprises Michel Girouard Inc.

L'AGRICULTURE OUTAOUAISE

Deux entreprises sur trois à temps partiel

Guy Deschambeault

COLLABORATION SPÉCIALE

Dans l'Outaouais 15% des entreprises agricoles seront transférées ou vendues d'ici trois ans. Le secteur le plus affecté sera la production laitière et il y a très peu de relève.

C'est ce qu'indique un sondage effectué auprès de toutes les entreprises agricoles de la région par une équipe du ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation pour la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais.

Ce sondage auprès de 599 entreprises agricoles de l'Outaouais, soit près de 50% des entreprises existantes du monde agricole, est l'une des recommandations qui avaient été retenues lors du forum agroalimentaire de 1995 afin de développer une stratégie d'intervention pour stimuler et soutenir le secteur agroalimentaire de la région.

Deux éléments se dégagent du sondage. D'abord le portrait des entreprises agricoles qui est représentatif des données du MAPAQ. L'Outaouais compte essentiellement une production bovine effectuée par des gens à temps partiel.

La deuxième partie sur les motivations des producteurs est très révélatrice et constitue une première au Québec. On apprend que les gens ont très peu de formation agricole, que près de 20% des entreprises sont en décroissance, que la région n'a pas beaucoup de diversité et que ce ne sont

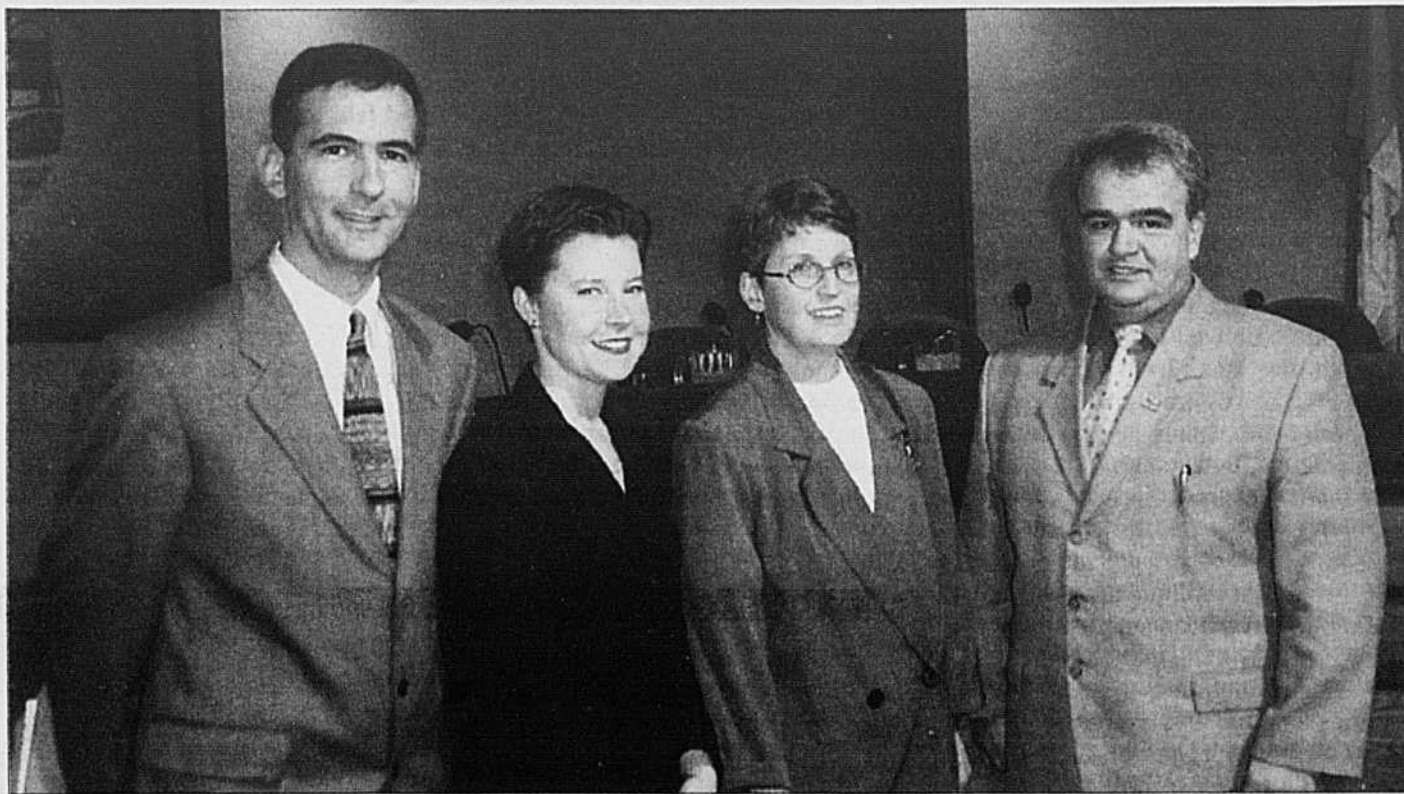


PHOTO: G. DESCHAMBEAULT

L'équipe qui a présenté les conclusions de l'enquête. Sylvain Pormerleau (NON Pomerleau), agronome, Stéphanie Boisvert, commissaire agricole, Christine Dion, agronome, Michel Gobeil, président de la TCAO.

pas les gens d'ici qui vont développer le secteur agricole et agroalimentaire.

Le président de la table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais, Michel Gobeil, croit que la région possède des éléments valables de développement notamment dans les domaines acéricoles et horticoles. Cependant avec un tel sondage il avoue que ce ne sont pas les gens de l'Outaouais qui investiront et dévelop-

peront ces domaines. Nous avons beaucoup de travail à faire pour que les gens comprennent les excellentes possibilités d'affaires que représente le monde agricole en Outaouais.

Un portrait

On apprend que le quart des propriétaires d'entreprises agricoles de l'Outaouais ont plus de 60 ans et que 50% ont moins de 50 ans. Quant à la situation actuelle des entreprises, 33% sont en croissance ou en démarrage, 50% sont dans une situation de maintien et 20% en décroissance.

Les principales entreprises sont à 62% dans la production bovine, 15% la production laitière et 23% autres productions.

En se basant sur un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50,000\$, deux entreprises sur trois sont considérées à temps partiel. Le même nombre déclare bénéficier d'un revenu familial non agricole. Les trois quarts des entreprises ont un statut de propriétaire unique.

Les perceptions

Pour les trois quarts des répondants, l'agriculture est bien plus un mode de vie qu'une entreprise. S'ils estiment que l'agriculture et l'agroalimentaire forment un secteur économique important dans l'Outaouais, seulement la moitié d'entre eux croit que la population valorise leur travail.

Les investissements

Le monde agricole n'hésite pas à investir des sommes importantes compte tenu des revenus. Ainsi, 71% des répondants ont investi dans leur

entreprise au cours de la dernière année et la majorité des investissements soit 63% avec des montants inférieurs à 25,000\$. Il y a une exception ici avec la catégorie des entreprises laitières dont les investissements dépassaient 25,000\$ pour les deux tiers d'entre elles. Par ordre d'importance, les principaux types d'investissements ont été l'équipement mobile, les animaux d'élevage et les bâtiments.

Les trois quarts des propriétaires d'entreprises croient fermement que ces investissements vont améliorer leur revenu.

La formation

Les producteurs agricoles ont manifesté

de l'intérêt pour de la formation sur la fertilisation et la conservation des sols, vache et veau de boucherie, sur la gestion agricole et la mise en marché. Dans l'Outaouais seulement une entreprise sur dix fait actuellement de la transformation agricole.

Le sondage révèle par ailleurs que seulement un répondant sur dix possède un diplôme en agriculture et que 13% ont suivi une formation en agriculture ou en agroalimentaire au cours de la dernière année.

Les actions

Au cours des prochaines semaines, les dirigeants municipaux, d'organismes économiques et de développement local et régional seront rencontrés pour leur faire part des résultats du sondage et élaborer des actions à prendre pour que l'industrie agricole et agroalimentaire de l'Outaouais puisse prospérer au cours des prochaines années.

AVIS

AUX PRODUCTEURS DE BOVINS,
TRANSPORTEURS ET ACHETEURS
DE BOVINS DE RÉFORME ET DE VEAUX LAITIERS

La Fédération
des producteurs
de bovins
du Québec
25^e
25 ans 1974-1999
d'innovations

Conformément aux conventions signées avec les deux Associations d'encans, homologuées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 27 octobre 1999, veuillez prendre note qu'à partir du 1^{er} janvier 2000, seuls les postes de vente suivants seront autorisés à mettre en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers aux jours suivants :

NOM DU POSTE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Les Encans de la Ferme (1984) Inc. (St-Hyacinthe)	X		X	
Encans d'animaux de Québec Inc. (St-Romuald)	X		X	
Les Encans St-Chrysostome Inc.	X			X
Marché d'animaux vivants	X			
Veilleux & Frères Inc. (La Guadeloupe)	X			
Coopérative des encans d'Animaux du Bas-St-Laurent (Bic)	X			
Marché d'animaux Talbot Inc.				
• Princeville	X			
• Ste-Marie		X		
Lafaille & Fils (1975) Ltée	X			
• Sawyerville		X		
• Coaticook *				
Les Encans d'animaux du Lac-St-Jean Inc. (Lac-à-la-Croix)		X		
Encan d'animaux de St-Stanislas		X		
Encans d'animaux de Danville Inc.			X	
Encan Outaouais Laurentides SPBL Enr (Gatineau)			X	

* Jusqu'au 30 juin 2000

PLASTIQUES BIODÉGRADABLES

Les études de faisabilité se poursuivent

Paul-É. Thériault

COLLABORATION SPÉCIALE

Ce n'est qu'à la mi-septembre que la Société Novartem de Jonquière pourra cibler les possibilités concrètes de fabrication de plastiques biodégradables à partir de résidus de l'industrie agro-alimentaire, que sont le lactosérum et les pommes de terre déclassées. L'utilisation de ces produits est la base d'un projet innovateur de fabrication de polymères biodégradables, au Lac-Saint-Jean. Novartem prévoyait initialement être fixée à la fin de l'été. Des souches bactériennes attendues ont tardé à arriver, a expliqué à la Terre, la présidente directrice générale Sylvie Otis.

On effectue des tests associant les bactéries aux matières premières, soit le lactosérum ou les pommes de terre recyclées, ou une combinaison des deux produits, dans des proportions que l'état actuel des recherches ne permet pas de déterminer. Selon les combinaisons, on n'obtient pas les mêmes polymères, soulignait, fin juillet, Mme Otis. Le développement du procédé a lieu à l'Institut de recherche en biotechnologie (IRB) de Montréal. Deux chercheurs faisant partie de l'équipe de cinq membres de Novartem y sont à l'œuvre.

La Société Novartem, formée d'investisseurs saguenéens, explique que les substances biologiques en question sont appelées à devenir un matériau s'apparentant aux plastiques conventionnels. En plus de générer un plastique écologique, le projet permet de disposer de résidus industriels agricoles. L'entreprise est d'ailleurs en contact avec des fournisseurs potentiels de matière première, au Lac-Saint-Jean.

La première phase de réalisation, en cours depuis le début avril, est de 358 000 \$. Novartem profite notamment d'un investissement de 75 000 \$ de la Société Innovatech Régions ressources, nouvellement mise sur pied par le gouvernement québécois. Le projet connaîtra une seconde phase de développement cet automne, c'est-

à-dire l'optimisation du procédé et son augmentation jusqu'à une phase industrielle. Le tout devrait conduire à l'implantation, au Lac-Saint-Jean, d'une usine de production régionale qui serait en service à la fin 2000. Elle pourrait créer plus d'une vingtaine d'emplois, une fois ses activités amorcées. Mme Otis soutient que « les biopolymères, c'est l'avenir! » À son avis, le produit répond aux préoccupations de plus en plus importantes des gouvernements et communautés, face à la protection de l'environnement et à la gestion des déchets. Novartem

explique que les biopolymères qu'elle entend fabriquer peuvent se dégrader 1000 fois plus rapidement, soit en moins de huit mois, dans un environnement propice. Les deux premières phases du projet sont évaluées à 1,5 M\$. La construction de l'usine doit nécessiter un investissement de plus de 10 M\$. Il est certain que le projet se fera au Lac-Saint-Jean, mais on déterminera à l'automne si cela sera à Chambord, où a eu lieu la conférence de presse, ou ailleurs. Parallèlement au développement du procédé, des études de rentabilité économique sont en

cours, afin de déterminer l'emplacement idéal de cette dernière.

Le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, considère l'annonce importante pour le développement économique du Saguenay-Saint-Jean, d'autant plus que le projet se situe « dans la niche de la haute technologie », un secteur industriel retenu en priorité par le gouvernement du Québec et le milieu socio-économique régional. C'est, dit-il, un modèle qui trace la voie à d'autres projets du domaine de la nouvelle économie.

SALON DE L'AGRICULTEUR 2000



11-12-13 janvier 2000

Saint-Hyacinthe

Hôtel des Gouverneurs

BRÈVE

Les revenus agricoles à la baisse aux É-U

Selon un estimé du «United States Department of Agriculture (USDA)», les revenus nets agricoles cette année aux États-Unis devraient diminuer de 7 % par rapport à l'année dernière. Les récoltes des trois dernières années ont été bonnes tant aux États-Unis que dans le reste du monde, ce qui crée un report de stocks importants à la veille des nouveaux semis. Les prix des grains sont nettement à la baisse, ceux de certaines espèces animales également. Source : Richard Lepage, Signaux Marketing, MAPAQ

Soyez au rendez-vous

Ouvert dès 9 h jusqu'à 17 h • Plus de 300 exposants • Plus de 560 kiosques
PRIX D'ENTRÉE: Salon 5\$ • Conférences 10\$ • Cérès 70\$ • Groupe 20% de réduction

Le carrefour de l'innovation et de l'efficacité



2200 Pratte, bureau 120, St-Hyacinthe (Qc) J2S 4B6 Tél. : (450) 771-1226 Téléc. : (450) 771-6073

PORCS

Prix de pool préliminaire à 130,00 \$ pour la période des Fêtes

Pour la période des quatre semaines des Fêtes, soit pour les abattages du 13 décembre 1999 jusqu'au 8 janvier 2000, l'encan appliquera un même prix de pool préliminaire; celui-ci a été établi à 130,00 \$/100 kg à l'indice 100. Comme l'année dernière, l'encan a négocié avec les abattoirs, pour toute la période des Fêtes, un prix basé sur le prix américain. Ainsi les abattoirs paieront pour les porcs livrés durant cette période, l'équivalent du prix américain pour les porcs de rendement en maigre 51%-52% (lean hog 51%-52%).

Après cette période de quatre semaines, lorsque toutes les informations sur les prix payés par les abattoirs seront

connues, l'Encan électronique ajustera le prix de pool remis aux producteurs. Si ce prix est significativement plus élevé que le pool préliminaire (130,00 \$), alors les éleveurs ayant livré des porcs durant cette période, se verront rembourser la différence des deux pool individuellement (en fonction de leur volume et indice de classement individuels).

Le prix du porcelet

Cette façon de faire a des conséquences sur la détermination du prix du porcelet. Deux méthodes peuvent être utilisées par les vendeurs et acheteurs de porcelets. La première serait d'utili-

ser le prix de pool préliminaire pour les quatre semaines (130,00 \$) pour le calcul du prix de base et de faire les ajustements, si nécessaire, en janvier. La Fédération communiquera alors le détail des ajustements à apporter.

L'autre méthode serait de calculer le prix de base du porcelet en utilisant le prix moyen de vente de la semaine, duquel on soustrait 1,00 \$/100 kg (afin de tenir compte de frais de mise en marché). Dans ce cas, aucun ajustement ne serait nécessaire en janvier. C'est cette méthode qui a été retenue dans le calcul de la grille de prix du porcelet.

Charles Gagné
FPPQ

Encan électronique du porc - pool de 4 semaines des Fêtes 1999-2000

Semaine se terminant le	Prix de pool préliminaire (\$ / 100 Kg Indice 100)	Prix moyen de vente (\$ / 100 kg Indice 100)
18 décembre 1999	130,00 \$	140,76 \$
25 décembre 1999	130,00 \$	LH 51-52 %
1 janvier 2000	130,00 \$	LH 51-52 %
8 janvier 2000	130,00 \$	LH 51-52 %
Moyenne	130,00 \$	??? \$ / 100 kg
- Frais de mise en marché		
= Prix de pool réel		

GRAINS

Perspective sur l'orge fourragère

Mondial

La production mondiale d'orge est évaluée à 132 Mt pour 1999-2000, contre 137 Mt en 1998-1999. Contrairement à la situation du maïs, les disponibilités mondiales de l'orge devraient, selon le Département américain de l'agriculture (DAA), diminuer fortement en 1999-2000 pour la deuxième année consécutive. La sécheresse a amenuisé les stocks exportables en Turquie et en Russie. La demande devrait rester vive pour se situer à un niveau dépassant la production, de sorte que les stocks de fin de campagne et le rapport stocks-utilisation devraient continuer à régresser.

Les échanges mondiaux d'orge sont évalués à environ 21,6 Mt se répartissant comme suit : orge fourragère 12,7Mt, orge brassicole 4,1 Mt et malt

4,8 Mt (en équivalent orge non transformée).

Principaux exportateurs

La production d'orge de l'Union européenne (EU) est évaluée à près de 49 Mt comparativement à 52 Mt en 1998-1999, en raison d'une baisse des emblavures. Les disponibilités ne devraient décroître que légèrement en raison de l'abondance des stocks de début de campagne, dont environ la moitié sont des stocks d'intervention. Selon le DAA, la consommation intérieure d'orge fourragère de l'UE est appelée à diminuer pour la troisième année consécutive en raison de la concurrence suscitée par le blé fourrager, qui ne peut pas faire l'objet d'une intervention. Les exportations d'orge fourragère de l'UE devraient aug-

menter pour passer de 7,2 Mt à 8,3 Mt, à destination principalement du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, en raison de la proximité de ces marchés. Les stocks de fin de campagne devraient diminuer mais se maintenir toutefois à un niveau exceptionnellement élevé. Le DAA prévoit que la production d'orge de l'Australie accusera un recul de 13% par rapport à 1998-1999 pour atteindre 4,7 Mt en raison d'une diminution des superficies. Les disponibilités totales d'orge de l'Australie devraient diminuer de 19% par rapport à 1998-1999. Selon les prévisions du DAA, la consommation intérieure devrait augmenter.

GRAINS

SUITE À LA PAGE 38

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Volailles vivantes
Semaine se terminant le 25 décembre 1999
Prix aux producteurs au Québec

POULETS(1)	
1,65 kg vivant et moins	1,110 \$
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,130 \$
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,140 \$
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,145 \$
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,135 \$
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,105 \$
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,125 \$
(Prix de référence)	
2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,105 \$
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,095 \$
3,01 kg vivant et plus	1,195 \$
DINDON À GRILLER(1)	
Dindon à griller femelle	1,425 \$
Dindon à griller mâle	1,390 \$
FEMELLE LOURDE(1)	
Produite en dindon à griller	1,390 \$
Produite en femelle lourde	1,380 \$
MÂLE(1)	
	1,51 \$

Prix aux producteurs en Ontario
POULETS(2)
1,84 à 1,95 kg 1,125 \$
(Prix de référence)
2,65 à 3,2 kg 1,165 \$

Semaine se terminant le 18 décembre 1999
POULES (Ontario)(2)

	Bas	Haut	La plupart
Moins de 2,3 kg	00c	00c	00c
2,3 kg et plus	38c	42c	40c

POULES (Québec)			
Moins de 2,3 kg(2)	00c	00c	00c
2,3 kg et plus(3)			40c

Prix fournis par:
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec

OEUF D'INCUBATION

Prix des œufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	36,49 c
Ontario	37,98 c

OEUF

Prix des œufs. Semaine du 20 décembre 1999

Producteurs Québec	
A-Extra Gros	1,28 \$
A-Gros	1,28 \$
A-Moyens	1,19 \$
A-Petits	0,78 \$
A-Pewee	0,24 \$
B	0,50 \$
C	0,30 \$

LAIT

Péréquation Novembre 1999 FPLQ

Prix par composant				
	Matière grasse \$/kg	Protéine \$/kg	L.a.s. \$/kg	Valeur d'un hl de référence (2)
Marché intraquota	5,5334	8,4779	1,2622	54,24
Marché mondial ⁽¹⁾	2,0000	1,2740	1,2740	18,54

(2) En novembre 93,6% de la production de lait intra s'est qualifiée pour la prime de régularité cette dernière s'est établie à 0,8887 \$/hl pour ce mois.

PRIX MONDIAL

Décembre 1999

Prix par composant				
	Matière grasse \$/kg	Protéine \$/kg	L.a.s. \$/kg	\$/hl ⁽²⁾
Marché mondial ⁽¹⁾	2,0000	1,2740	1,2740	18,54

(1) Prix payé pour le volume de lait produit au-delà du seuil de tolérance en surproduction.
(2) Hectolitre de référence:
Matière grasse 3,60 kg/hl
Protéine 3,20 kg/hl
L.a.s. 5,70 kg/hl

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de sept. 1999:

Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 5,467 \$/kg.
Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 6,23 \$/kg.
Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée, Canada 1re catégorie, sacs 4,63 \$/kg. Aliments du bétail: —
Poudre de lait de beurre, animale: — Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 3,45 \$/kg.
Poudre de lactosérum (petit lait de fromagerie) comestible, pulvérisée 0,85 \$/kg. Animale 0,74 \$/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 10 décembre 1999.

(\$/1 000 p.m.p.)	
2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard: 455 \$
	utilité: 315 \$
2 X 4 X 8	colombage: 380 \$

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

CHÈVRES

Vente du 20 décembre 1999

	Qté	\$
Chèvres/boucs	149	30,00-176,00
Chevreaux	146	10,00-96,00 (livr. 2,50\$/lb pour les boucs)

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.



MAÏS ELITE 30A03

UNE FORCE DE LA NATURE

«Malgré le fait que nous ne sommes pas considérés comme une région à maïs-grain, l'hybride Elite 30A03 nous a permis d'obtenir un rendement inespéré de 4,3 t/m² à 15,5% d'humidité. Ce sera sans aucun doute encore notre choix en l'an 2000.»

FERME LA SEIGNEURIE INC., ST-CAMILLE
Mario Laroche, Micheline St-Laurent et Dominique Patry
Client : Coopérative agricole du Pré-Vert





«L'orge Béluga donne un excellent rendement avec un gros grain. Elle produit aussi de fort rendement en paille et ne verse pas.»

FERME GILLES GILBERT

524, route 138, St-Augustin

Client : Coopérative agricole de Pont-Rouge

ORGE BÉLUGA



FRUITS ET LÉGUMES

Prix aux producteurs à Montréal le 17 décembre 1999

PRIX NON DISPONIBLES

Pomme tardive à l'état frais (RÉCOLTE 1999)

Variétés	Prix minimum payé aux producteurs (pommes destinées en sac et cell-pack)
Lobo	7,50 \$ le boisseau Canada Fantaisie à compter du 13 septembre 1999
	10,00 \$ le boisseau Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée
McIntosh	8,00 \$ le boisseau Canada Fantaisie à compter du début de l'écoulement
	10,00 \$ le boisseau Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée
Cortland	8,00 \$ le boisseau Canada Fantaisie à compter du début de l'écoulement
	10,00 \$ le boisseau Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée
Spartan, Empire	9,00 \$ le boisseau Canada Fantaisie à compter du début de l'écoulement
	10,00 \$ le boisseau Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée

Le prochain comité de prix aura lieu le 10 février prochain à 13h15.

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la transformation - récolte 1999

Suite à la décision de l'arbitrage, le prix minimum de la pomme de transformation tardive destinée à la sauce et jus opalescent qui a eu lieu le 26 octobre dernier, le prix minimum a été fixé à 0,049 \$ la livre ou 2,06 \$ le minot de 42 livres FAB le producteur.

Suite à la réunion du comité de prix de la pomme destinée à la transformation, tardive destinée à la sauce et jus opalescent qui a eu lieu le 26 octobre dernier, le prix minimum a été fixé à 0,0650 \$ la livre ou 2,73 \$ le minot de 42 livres (entrepris et déclassée) FAB le producteur.

POMMES DE TERRE

Prix déterminés à compter du 24 déc. 1999

	Blanche	Rouge
Livrées au poste d'emballage		
Vrac (\$/100 lb)	7,55	10,00
Livrées à l'entrepôt grossiste-distributeur		
Master 10 x 5 lb	9,25	10,50
5 lb à l'unité	0,90	1,00
10 lb	1,35	1,60
20 lb	2,55	n.a.
50 lb papier	5,85	7,00
50 lb boîte	10,00	11,00
50 lb jumbo	6,50	7,50

Autres formats en fonction du format de 10 livres.

Livrées au détaillant

Ajouter 15 % au prix livré grossiste-distributeur

Ligne Info-prix (sans frais) 1-877-728-2837

PROVENDES

Prix de fermeture au 20 décembre 1999
Prix de vente des céréales fourragères (\$/t.m.)

	Centres rég. St-Jean	Québec
Blé	140,85	145,30
Avoine	119,50	—
Orge	129,25	133,00
Mais no 3	124,44	132,47
Fève de soja	247,44	—

Prix de vente des ingrédients à Montréal (\$/t.m.)

Son de blé	125,50
Gru de blé	105,50
Tourteau de soja 48 %	271,12
Tourteau de canola 34 %	170,32
Luzerne déshydratée	210,00

Bourse de Chicago (\$US/boisseau)

	17 déc. 99	(contrat à terme)
Mais:		
déc. 99	1,92	0,07
mars 00	2,02	0,07
Fève de soja:		
janv. 00	4,52	0,10
mars 00	4,59	0,10

Source: Section des études et de l'analyse de marché
Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg (\$can/tm) le 17 déc. 99

	Janv.	Mars	Mai	Juillet
Canola:	253,40	257,50	261,80	266,20

Source: FPCCQ

Valeurs de remplacement (\$/t.m.) le 17 déc. 1999
St-Hyacinthe/Québec

Mais américain (bateau)	—
Mais ontarien (rail)	152,80
Blé	146,00
Orge	128,00
Avoine	152,25

Prix de la fève soja livrée aux éleveurs portuaires 259,87

Source: FPCCQ

Options

Fermeture en date du 17 déc. 1999 (\$US/boisseau)

Mais	Chicago	Call	Puts
HO - 2,00	2,015	0,0875	0,07125
HO - 2,10		0,0475	0,1325
HO - 2,20		0,0275	0,21
HO - 2,30		0,0175	0,3
HO - 2,40		0,01125	0,395
HO - 2,50		0,00625	0,49
KO - 2,10	2,085	0,1025	0,1225
KO - 2,20		0,0725	0,185
KO - 2,30		0,05	0,26
KO - 2,40		0,035	0,3425
KO - 2,50		0,025	0,43
KO - 2,60		0,0175	0,5225
NO - 2,10		0,17625	0,1275
NO - 2,20	2,15	0,135	0,18375
NO - 2,30		0,105	0,25
NO - 2,40	2,3	0,2175	0,21625
NO - 2,50		0,185	0,28
NO - 2,60		0,1525	0,34625
Fève de soja	Chicago	Call	Puts
FO - 4,25		0,27	0,00125
FO - 4,50	4,5225	0,025	0,0375
FO - 4,75		0,00125	0,225
FO - 5,00		0,00125	0,48
FO - 5,25		0,00125	0,73
HO - 4,25		0,3875	0,0575
HO - 4,50	4,585	0,2275	0,1425
HO - 4,75		0,13	0,295
HO - 5,00		0,07125	0,4875
HO - 5,25		0,0425	0,7575
KO - 4,25		0,485	0,0925
KO - 4,50	4,645	0,33	0,185
KO - 4,75		0,22	0,325
KO - 5,00		0,145	0,495
KO - 5,25		0,1025	0,695
KO - 5,50		0,075	0,9125
NO - 4,75	4,7	0,32	0,37
NO - 5,00		0,2375	0,53
NO - 5,25		0,18	0,72
NO - 5,50		0,135	0,92

Janvier ' F	Avril ' J	Juillet ' N	Octobre ' V
Février ' G	Mai ' K	Août ' Q	Novembre ' X
Mars ' H	Juin ' M	Septembre ' U	Décembre ' Z

Source: FPCCQ

BOVINS

Vaches de réforme

	Lundi 20 déc. 99	Semaine 13 déc. 99	Semaine précédente
ENCANS VIVANTS DU QUÉBEC (1)	51,13	50,98	48,87
Prix vivant + 45% de rendement carcasse (2)	113,62	113,29	108,60
PRIX CIBLE ÉU ET ONTARIO (1)		53,65	51,96
Prix vivant + 45% de rendement carcasse (2)		119,22	115,47

ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC (2)

Catégorie 4A	109,00	105,50
4B, 5A et 5B	108,50	105,00

ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE DU WISCONSIN (2) (3)

(1) Unité: \$Can/100 lb vif, (2) Unité: \$Can/100 lb carcasse	111,41	108,35
(3) Prix majoré de 5% pour tenir compte du mode d'abattage.		

Sources: FPBQ, AMPAQ, USDA, OCA

Taureaux de réforme

	Semaine 13 déc. 99	Semaine précédente
ENCANS PUBLICS DU QUÉBEC	64,00	62,00
Prix moyen		

Unité: \$CAN/100 lb vif Source: FPBQ, AMPAQ

Veaux laitiers

	Sem. 6 déc. 99	Sem. précédente
ENCANS PUBLICS	2,2400	2,2000
Bons mâles au Québec (B)	1,5650	1,6050
Moyens mâles au Québec (M)	3,6400	3,2550
Bonnes femelles au Québec (B)	0,8050	0,9300

Bons mâles en Pennsylvanie et Wisconsin (100-120 lb)	2,45	2,43
Bonnes femelles en Pennsylvanie et Wisconsin (90-120 lb)	3,97	4,51
Veaux d'abattage en Pennsylvanie et Wisconsin	0,40	0,37

Unité: \$Can/lb vif Sources: USDA, FPBQ et Encans.

Ligne d'information des prix du marché pour les vaches de réforme et veaux laitiers (75c par appel) 1-900-451-8328

Veaux de grain du Québec

	Lundi 20 déc. 99	Semaine précédente
ENCÈRE ÉLECTRONIQUE		
Nombre	347	1417
Prix moyen (1)	198,00	197,50
Écart de prix (1)	190-207,50	190-205
(1) Poids carcasse estimé: 340-380 lb. Catégorie A2, Carcasse chaude avec peau, Centre du Québec		
Unité: \$Can/100 lb carcasse		

PRIX OPTIMAL 13 déc. 20 déc. 27 déc. 3 janv.				
Prix moyen 202,19 203,27 203,03 203,26				

Unité: \$Can/100 lb carcasse Source: FPBQ

Veaux lourds d'abattage de l'Ontario

	Semaine 13 déc. 99	Semaine précédente
ENCANS PUBLICS		
Catégorie 451-600 lb	252	194
Nombre		
Prix moyen (1)	112,90	113,20
Prix vivant/61% rendement carc. (2)	185,08	185,57

(1) \$Can/vif, (2) \$Can/carc. Source: OCA

Veaux de lait

	Semaine 13 déc. 99	Semaine précédente
QUÉBEC		
PRIX DES VEAUX ABATTUS	3,06	3,06
Prix prévu pour la semaine prochaine: 3,06		

ÉTATS-UNIS

PRIX DES VEAUX ABATTUS		
Côte Est des É.-U.		
(ventes directes aux abattoirs)	3,26	3,25
Centre-Nord des É.-U.		
(veaux produits à contrat)	3,14	3,13
Moyenne	3,2	3,19

PRIX OFFERTS POUR LES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE (Pour abattage dans 120 jours)

Centre-Nord des É.-U. (taux de change: 0,6756) 3,22 3,22

(1) Pour obtenir le prix avec peau: 88% rendement

Unité: \$Can/lb carcasse chaude sans peau Source: USDA-IA et FPBQ

Veaux d'embouche

	Semaine du 13 déc. 99	Semaine précédente
ENCANS (1)	ONTARIO	ALBERTA
Bouvillons		
400-500 lb	140,86	159,82
500-600 lb	137,40	140,90
600-700 lb	128,59	130,00
700-800 lb	117,82	123,94
800-900 lb	117,85	118,60
Taures		
400-500 lb	132,81	145,87
500-600 lb	129,13	134,45
600-700 lb	121,21	124,20
700-800 lb	112,45	117,65

(1) Encans publics et spécialisés en saison, Unité: \$Can/100 lb vif Source: Canfax

MARCHÉ À TERME - CHICAGO

	Lundi 20 déc. 99	Lundi précédente	Année précédente
Fermeture des contrats			
Janv. 00	83,95	84,175	67,150
Mars 00	84,3	84,275	66,900
Avril 00	84,3	84,125	67,925
Mai 00	84,425	84,30	68,950
Août 00	85,5	85,40	70,100

Unité: \$US/100 lb vif Source: CANFAX

Bouvillons d'abattage

	Semaine du 13 au 17 déc. 99	Semaine précédente
QUÉBEC		
AGENCE DE VENTE		
Prix des bouvillons et taures abattus de toutes catégories (1)		
(1) Nombre Écart de prix (1)	Nombre Écart de prix	Nombre Écart de prix
Prix moyen	1818 162,00-174,75 (172,02)	1231 162,00-174,25 (171,28)
Chargements complets de bouvillons A1-A2 abattus		
(1) Nombre Écart de prix (1)	Nombre Écart de prix	Nombre Écart de prix
Prix moyen	1064 171,25-174,75 (172,91)	590 171,50-174,25 (172,53)
9 au 13 déc. 99		
Chargements complets de bouvillons A1-A2 (1)		
Nombre Écart de prix (1)	Nombre Écart de prix	Nombre Écart de prix
Prix moyen	480 173,00-174,25 (173,75)	

(1) Transport aux frais de l'abattoir
(2) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé.
Unité: \$Can/100 lb carc. Source: FPBQ, (514) 679-3882

MARCHÉS RÉFÉRENCES

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO

	Semaine 13 déc. 99	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2	173-176	173-175
Taures A1-A2	173-175	173-175

(1) Transport aux frais du producteur Unité: \$Can/100 lb carc. Source: CANFAX

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA

	Semaine 13 déc. 99	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2	99,31	99,35

(1) Poids vif moins 4% (freinte) et transport aux frais de l'abattoir, Unité: \$Can/100 lb vif Source: CANFAX

MARCHÉS PUBLICS DE L'ONTARIO

	Semaine 13 déc. 99	Semaine précédente
Bouvillons A1, 1 000 lb et +		
Prix moyen	101,65	101,79

Unité: \$Can/100 lb vif Source: CANFAX

MARCHÉ ÉTATS-UNIS

	Semaine 6 déc. 99	Semaine précédente
Bouvillons mixtes «Choice and Select»	68,82	69,95

Unité: \$US/100 lb vif Source: USDA, LMIC

MARCHÉ À TERME - CHICAGO

	Lundi 19 déc. 99	Lundi précédente	Année précédente
Fermeture des contrats			
Déc. 99	68,775	69,150	57,925
Fév. 00	68,8	68,375	58,199
Avril 00	70,725	70,350	61,525
Juin 00	68,975	68,525	61,450
Août 00	69,175	68,475	62,125

Unité: \$US/100 lb vif Source: Chicago Mercantile Exchange

PRIX DE GROS DU BOEUF DE L'OUEST EXPÉDIÉ À MONTRÉAL

	Semaine 13 déc. 99	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	171,00	168,00	170,00

Unité: \$Can/lb carc. froide Source: CANFAX

PRIX DES ABATS-EST DU CANADA

	Semaine 13 déc. 99	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	105,01	106,57	91,58

Unité: \$Can/bouillon Source: CANFAX

Répondeur Agriculture Canada: (514) 496-4872

PORCS

Prix de pool

	Québec	Ontario	É.-U. LH 51-52%
Semaine se terminant le 17 décembre 1999			

POOL (\$/100 kg)	130,00	N.D.	
POOL (\$/100 lb)	58,97	N.D.	
an. préc. (\$/100 kg)	40,00	43,73	
an. préc. (\$/100 lb)	18,14	19,84	
Ind. de classement ⁽¹⁾	109,76	N.D.	
an. préc.	109,12	107,90	

Revenu de vente (\$/100 kg) à l'indice année précédente (1) préliminaire

Source: Encan électronique du porc

ACTUALITÉS DANS LES PRODUCTIONS

GRAINS

SUITE DE LA PAGE 36

Enfin, les exportations d'orge fourragère devraient diminuer et celles de l'orge brassicole devraient augmenter, de sorte que les exportations totales seront appelées à régresser.

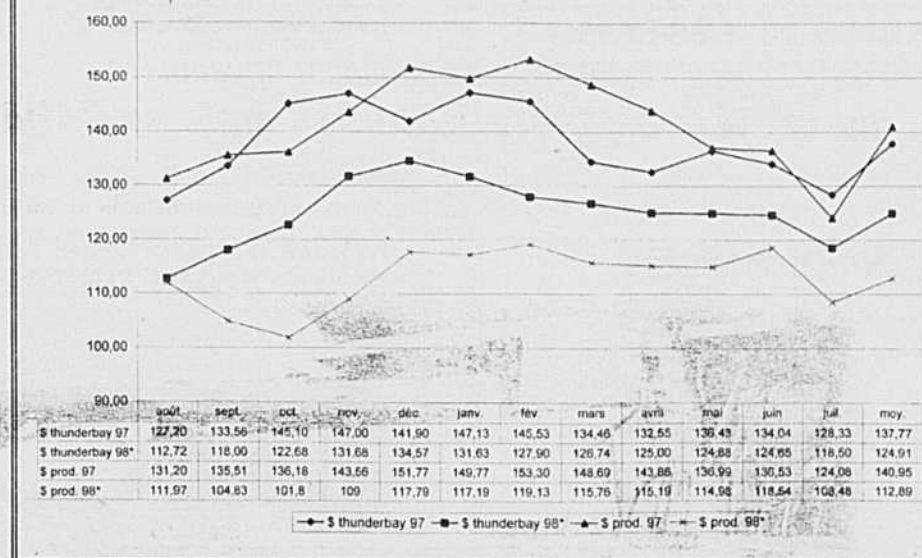
Au Canada, la production d'orge a augmenté légèrement, pour atteindre 13 Mt, et les stocks de début de campagne ont aussi augmenté, de sorte que les disponibilités ont grimpé de 3%. Si 60% environ des superficies d'orge sont consacrées à des variétés brassicoles, environ 80% de l'orge produite au Canada est utilisée à des fins fourragères et les 20% restantes à des fins brassicoles.

Il est prévu que la production d'orge fourragère atteindra 10,8 Mt dans

l'Ouest canadien, l'utilisation fourragère de l'orge devrait se situer en deçà des niveaux de 1998-1999 en raison de cheptels porcins et bovins réduits. Au cours des dernières années, l'utilisation sur le marché intérieur augmente au détriment des exportations, de plus en plus de grain est transporté de la ferme directement au parc d'engraissement afin d'éviter les frais d'élévation inutile aux silos de collecte. De 1996-1997 à 1998-1999, seulement 20% environ de l'orge utilisée dans le marché fourrager intérieur a été livrée dans les silos collecte. L'important marché intérieur de l'Ouest canadien a fortement amenuisé les approvisionnements exportables au cours des deux dernières années auprès des deux principaux acheteurs, soit l'Arabie saoudite et l'Iran.

Prix moyen de l'orge aux producteurs du Québec et à Thunder Bay (\$/t.m.)

source: FPCCQ et l'ASRA
*Prévision



Perspectives des prix

Le prix de l'orge fourragère à l'exportation sur la côte nord-ouest des États-Unis devrait atteindre en moyenne 105 \$US/t en 1999-2000 contre 96 \$US/t en 1998-1999. La vigueur de la demande à l'importation de l'orge fourragère ainsi que la rareté des stocks exportables chez les exportateurs autres que l'UE ont contribué à soutenir les cours de l'orge fourragère sur les marchés d'outre-mer.

Au mois de novembre, la Commission canadienne du blé (CCB) prévoit que le point milieu de la fourchette du prix moyen de l'orge fourragère en magasin à Vancouver ou sur le St-Laurent pour l'année 1999-2000 devrait se situer à 135 \$/t en comparaison, le point milieu prévu du prix de l'orge fourragère hors-CCB (en magasin à Lethbridge, Alberta) est de 110 \$/tonne, la moyenne des prix à la ferme versés par la CCB au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta est évaluée à 75 \$, 85 \$ et 90 \$/t respectivement, comparativement à 80 \$, 85 \$ et 90 \$/tonne sur le marché hors-CCB. On s'attend que les prix supérieurs du marché hors-CCB attirent des livraisons au détriment de la CCB, mais comme les stocks de fin de campagne d'orge canadienne pour 1999-2000 sont plus élevés que la moyenne de cinq ans, les cours de l'orge hors-CCB pourraient s'affaiblir, d'où la possibilité que les livraisons au compte de la CCB augmentent.

Au Québec, au cours des dernières années, on observe un changement de la structure sur l'établissement du prix local. Auparavant, le prix au comptant de l'orge en position de livraison à Thunder Bay était utilisé pour établir la valeur de l'orge locale car les réceptions d'orge fourragère de l'Ouest se situaient à plus de 200 000 tonnes par année. En 1998-1999, l'établissement du prix de l'orge locale semble se réaliser en fonction de sa valeur alimentaire par rapport au maïs local. De ce fait, les prix locaux de l'orge suivent de plus près l'évolution du prix du maïs local et ils ont maintenant une tendance à être transigés à escompte comparative-ment au contrat à terme courant transigé à Winnipeg tel que démontré au graphique ci-haut.

Armand Mousseau,
FPCCQ

Faire de bonnes affaires, c'est de famille.

Transférez votre ferme en toute quiétude avec le Programme Terre-à-Terre Desjardins.

On ne transfère pas son entreprise agricole comme ça, du jour au lendemain, vous le savez très bien. Une opération aussi cruciale mérite



qu'on la prépare avec soin. C'est pourquoi nous avons conçu le Programme Terre-à-Terre Desjardins, destiné aux agriculteurs d'expérience comme à la relève.

Avec le Programme Terre-à-Terre Desjardins, le futur retraits dispose de tous les outils nécessaires pour s'assurer d'une bonne **sécurité financière** sans pénaliser la relève, pour **conserver son patrimoine** et, en fait, pour répondre à tous ses besoins financiers.

Le nouvel agriculteur, lui, se donne les moyens d'exploiter sa ferme tout en maintenant une **qualité de vie**.

Futur retraits ou débutant fringant, votre directeur de comptes agricoles Desjardins vous accompagne tout au long de votre démarche pour veiller à vos intérêts ainsi qu'à ceux de votre famille. Passez-lui un coup de fil.



Desjardins va de l'avant pour les entreprises en mouvement.



www.desjardins.com/Terre-a-Terre





AGRITEX

DRUMMONDVILLE • RICHMOND • ST-POLYCARPE • STE-MARTINE • YAMASKA



AGRITEX YAMASKA

Est heureux d'annoncer la vente de la 1^{ère} batteuse 9750 STS maïs au CANADA.

Le nouveau propriétaire M. Jacques Joyal, possède déjà une flotte complète d'équipements JOHN DEERE. Après plus de 2 000 acres d'opérations dans le maïs cet automne...

9750 STS = CAPACITÉ IMPRESSIONNANTE ET QUALITÉ DE FABRICATION JOHN DEERE.



De gauche à droite : MM. Georges F. Lavoie, président du groupe Agritex, Jacques Joyal, l'heureux propriétaire de la batteuse 9750 STS et Patrick Allard, directeur de la concession Agritex Yamaska.



La succursale de
DRUMMONDVILLE
est maintenant ouverte

Facile d'accès et visible de l'autoroute 20

Prenez la sortie 179

Nous sommes situés au
150 Robert Bernard,

Drummondville (Qc) J2B 8A8

Tél.: (819) 474-0002

Monsieur Jocelyn Guilmain,
président d'AGRITEX DRUMMONDVILLE
vous invite à venir rencontrer son équipe.

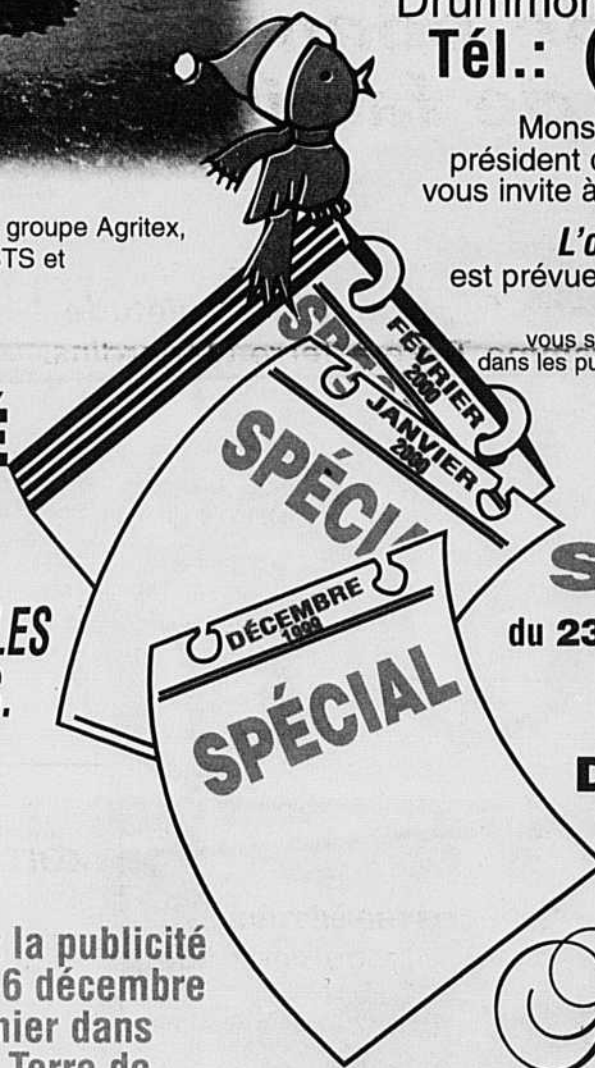
L'ouverture officielle

est prévue au début de l'année 2000.

Tous les détails
vous seront communiqués plus tard
dans les publicités de la Terre de chez nous.

**TERMINER L'ANNÉE EN BEAUTÉ
ET PASSER NOUS RENCONTRER
POUR BÉNÉFICIER D'EXCELLENTS
PROGRAMMES DE FINANCEMENT SUR LES
TRACTEURS, PRESSES ET FAUCHEUSES.**

Tous les détails
chez votre concessionnaire
AGRITEX.



SPÉCIAUX

du 23 Décembre au 31 Mars 2000

Demandez votre

**«CALENDRIER
DES PROMOTIONS
DE SERVICES»**



Voyez la publicité
du 16 décembre
dernier dans
"La Terre de
chez nous".



Il n'y a pas de moment mieux
choisi pour vous remercier et vous
souhaiter de Joyeuses Fêtes
et une Nouvelle Année
de santé et de prospérité.

YAMASKA
305 Marie-Victorin Yamaska-Est
(Québec) J0G 1X0
Tél.: (450) 789-2304
Fax: (450) 789-0789

ST-POLYCARPE
1700, chemin Ste-Catherine
St-Polycarpe (Québec) J0P 1X0
Tél.: (450) 265-3844
Fax: (450) 265-3547

RICHMOND
1006 rue Craig, Richmond
(Québec) J0B 2H0
Tél.: (819) 826-3707
Fax: (819) 826-3709

STE-MARTINE
1325 boul. St-Jean Baptiste,
Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél.: (514) 52-DEERE (523-3373)
Fax: (450) 427-2970

DRUMMONDVILLE
SORTIE 179, autoroute 20
150 rue Robert Bernard
Drummondville (Qc) J2B 8A8
Tél.: (819) 474-0002

**Le Père Noël
New Holland
ne vous
a pas oublié!**

0%
d'intérêt

Compagnie de crédit
NEW HOLLAND



**Tracteurs
40 à 100 cv**

**Équipements
de fenaison**

faucheuses, presses,
fourragères, etc.



*À votre famille et à tous
vos amis, nous souhaitons
de merveilleuses fêtes et une
année 2000 empreinte de bonheur,
de santé et de prospérité.*

L'expertise New Holland

**En exclusivité chez le concessionnaire
de votre région :**

ALMA
Équipement J.M.A.R. inc.

AMQUI
C.A.C. de la Matapédia

BEAUPORT
Trudel & Piché (Beauport) inc.

CAP-SANTÉ
Trudel & Piché inc.

CHICOUTIMI
Gobeil Équipement (1987) ltée

CHOMEDEY, LAVAL
Longus Equipements inc.

DALHOUSIE STATION
Fernand Campeau & fils inc.

HUNTINGDON
Équipements Bonenberg inc.

IBERVILLE
Équipement Inotrac inc.

LA POCATIÈRE
Groupe Dynaco

LENNOXVILLE
Équipements B. Morin inc.

MASKINONGÉ
Équipement G. Gagnon

MIRABEL
J. René Lafond inc.

NAPIERVILLE
S.C.A. du sud de Montréal

NICOLET
New-Holland Nicolet-Yamaska

PARISVILLE
C.A.R. de Parisville

PLAISANCE
Équip. de ferme
Papineau Ltée

POINTE-AU-PÈRE
Garage Daniel Lévesque inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP
Équipements agricoles KRTB inc.

SAINT-AGAPIT
Machinerie Jean Roy

SAINT-ANSELME
Unicoop, Coop agricole

SAINT-GUILLAUME
Machinerie
C.H. inc.

SAINT-HYACINTHE
Équipements Inotrac inc.

SAINT-MICHEL
S.C.A. du sud de Montréal

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE
Unicoop, coop agricole

SAINTE-MARTINE
S.C.A. du sud de Montréal

**SAINT-NARCISSE,
CTÉ CHAMPLAIN**
Trudel & Piché inc.

**SAINT-THOMAS
DE JOLIETTE**
Raymond Lasalle inc.

SAINT-VALLIER
Unicoop, Coop agricole

VICTORIAVILLE
S.C.A. des Bois-Francs

WOTTON
Équipement
Proulx &
Raiche inc.



NEW HOLLAND

Pas surprenant que les équipements agricoles New Holland soient les plus vendus sur la planète!